Rapport de l'évaluation finale

Programme DGD
en Afrique de l'Ouest
et dans la région des grands lacs

Date : 21 novembre 2016

Pour : Eddy Timmermans, Expert Programmes, siège VSF-B
Denis Ripoche, Directeur régional, Région des grands lacs
Déthié Faye, Coordinateur Suivi et Evaluation, Région des grands lacs
Amadou Sayo, Directeur régional, Afrique de l'Ouest
Altiné Moussa Amadou, Chargé de suivi-évaluation et apprentissage, Afrique de l'Ouest

De : Alexandre Vigot, Consultant évaluateur, alex_vigot@yahoo.fr

Ce rapport ne reflète que l'opinion de l'expert chargé de l'évaluation, qui n'est pas nécessairement la conclusion de VSF-B, de la DGD, ni du gouvernement belge.

Photo 1 : chèvres d'une bénéficiaire du projet EVE, Rwanda

Remerciements

L'auteur tient à remercier l'ensemble des équipes de Vétérinaires Sans Frontières - Belgium et des différents partenaires locaux pour leur accueil amical et leur disponibilité tout au long de la mission d'évaluation, ainsi que pour leurs apports constructifs, notamment lors de la restitution des premiers résultats de l'étude.

Merci également à eux pour la logistique sans faille qui a permis que les missions de terrain se déroulent dans de bonnes conditions.

Merci aussi aux parties prenantes de cette évaluation : notamment les bénéficiaires et partenaires du projet, qui ont accepté de prendre le temps de répondre à mes questions.

Table des matières

Sigles et abréviations 5

I. Résumé 8

II. Rapport d'évaluation 14

1. Introduction 14

1.1 Motifs de l'évaluation et objectifs.....14

1.2 Parties prenantes de l'évaluation 14

1.3 Compétence de l'évaluateur.....15

1.4 Lignes directrices de la mission 15

1.5 Méthodologie.....15

1.6 Facteurs ayant favorisé ou entravé l'exercice de l'évaluation 17

2. Contexte de l'intervention et description du proGRAMME.....18

3. appréciation critique et constructive des Résultats 21

3.1 Objectif spécifique n°1 : projet APEL-Dosso 21

3.1.1 Pertinence et cohérence.....21

3.1.2 Efficacité et efficience 22

3.1.3 Durabilité 24

3.1.4 Effets et impact.....24

3.1.5 Le genre et l'environnement 25

3.2 Objectif spécifique n°2 : projet APROLAN.....26

3.2.1 Pertinence et cohérence.....26

3.2.2 Efficacité et efficience 29

3.2.3 Durabilité 35

3.2.4 Effets et impact.....37

3.2.5 Le genre et l'environnement 38

3.2.6 Recommandations.....40

3.3 Objectif spécifique n°3 : PRODEL-K 42

3.3.1 Pertinence et cohérence.....42

3.3.2 Efficacité et efficience 46

3.3.3 Durabilité 52

3.3.4 Effets et impacts 54

3.3.5 Le genre et l'environnement 55
3.3.6 Recommandations 56

3.4 Objectif spécifique n°4 : PAFEC 58
3.4.1 Pertinence et cohérence 58
3.4.2 Efficacité et efficience 60
3.4.3 Durabilité 64
3.4.4 Effets et impacts 65
3.4.5 Le genre et l'environnement 67
3.4.6 Recommandations 68

3.5 Objectif spécifique n°5 : projet EVE 70
3.5.1 Pertinence et cohérence 70
3.5.2 Efficacité et efficience 73
3.5.3 Durabilité 77
3.5.4 Effets et impact 79
3.5.5 Le genre et l'environnement 81
3.5.6 Recommandations 82

3.6 Objectif spécifique n°6 : projet DEPEL 85
3.6.1 Pertinence et cohérence 85
3.6.2 Efficacité et efficience 87
3.6.3 Durabilité 89
3.6.4 Effets et impact 90
3.6.5 Le genre et l'environnement 90
3.6.6 Recommandations 91

3.7 Objectif spécifique n°7 : projet KLDP Phase III 93
3.7.1 Pertinence et cohérence 93
3.7.2 Efficacité et efficience 94
3.7.3 Durabilité 95
3.7.4 Effets et impact 96
3.7.5 Le genre et l'environnement 97

4. CONCLUSION : appréciation GlOBALE DU PROGRAMME 98

III. ANNEXES 104

Sigles et abréviations

ACSA	Agent Communautaire de Santé Animale
AE	Auxiliaire d'élevage
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AGRIPEL	Agriculture Pêche et Elevage
APE	Accord de Partenariat Economique
APEL	Projet d'Appui au Petit Elevage au Rwanda
APELDA	Appui à l'Elevage dans la région de Dosso et le département d'Aderbissinat
APELDO APPEL-Dosso	Appui à l'Elevage dans la région de Dosso Appui à l'Elevage dans la région de Dosso (phase suivante)
APROLAN	Appui à la Promotion de la filière Laitière périurbaine à Niamey
AVPN	Association des Vétérinaires Privés du Niger
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (France)
BAB	Banque d'Aliments Bétail
BD - BI	Bénéficiaire Direct - Bénéficiaire Indirect
BIAB - BIZ	Banques d'Intrants et d'Aliments Bétail - Banque d'Intrants Zootechniques
BIF	Franc Burundais
BM	Banque Mondiale
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
CCL	Centre de Collecte de Lait
CCPP	Caprine Contagious Pleuro-Pneumonia (Péri Pneumonie Contagieuse Caprine)
CCS	Comité de Chaine de Solidarité
CESAO-PRN	Centre d'Expérimentations et d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest - Pôle Régional Niger
COFO	Commission Foncière
COFOCOM	Commission Foncière Communale
COFODEP	Commission Foncière Départementale
COGES	Comité de Gestion

CVPP	Cabinet Vétérinaire Privé de Proximité
CVR	Clinique Vétérinaire Rurale
CVU	Clinique Vétérinaire Urbaine
DEPEL	Projet de Développement du Petit Elevage
DGPIA	Direction Générale des Productions et Industries Animales
DNPIA	Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
DTF	Document Technique et Financier
GF	Groupement Féminin
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GP	Gestionnaire de Projet
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IMF	Institution de Microfinance
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
JADF	Joint Action Development Forum
ML	Mini Laiterie
OP	Organisation Paysanne
OPF	Organisation de Productrices Féminines
PAFEC	Projet d'Appui aux organisations Féminines par l'Elevage des espèces à Cycle court
PASEL	Projet d'Appui au Secteur de l'Elevage
PLP	Partenaire Local Principal
PPCB	PeriPneumonie Contagieuse Bovine
PPR	Peste des Petits Ruminants
PRODELK	Projet de Développement de l'Elevage à Koulikoro et Kita
PTF	Partenaire Technique et Financier
REG	Rwanda Energy Group
SACCO	Savings & Credit Cooperative
SAF	Schéma d'Aménagement Foncier
SDAM	Score de Diversité Alimentaire
ST ou STD	Service Technique ou Service Technique Déconcentré
SVPP	Service Vétérinaire Privé de Proximité

TDR	Terme de Référence
TV	Technicien Vétérinaire
UCODE - AMR	Union pour la Coopération et le Développement-Appui au Monde Rural
UCODE - MF	UCODE-Microfinance
UTL	Unité de transformation de Lait
VP VPP	Vétérinaire Privé Vétérinaire Privé de Proximité
VSF-B	Vétérinaires Sans Frontières - Belgique
VVV	Vaccinateur(trice) Villageois(e) de Volailles
ZAK	Zootechnical Analysis Kit

I. Résumé

Le programme triennal DGD vise le renforcement de capacités des communautés défavorisées dépendantes de l'élevage pour leurs moyens de subsistance, en vue d'améliorer leurs conditions d'existence. L'objectif « programme » est ciblé via la poursuite de sept objectifs spécifiques « Sud ». L'évaluation du programme est d'abord tournée vers la redevabilité avec pour objectif de rendre des comptes aux diverses parties prenantes du programme mais elle a aussi un rôle d'apprentissage. Quatre objectifs spécifiques sur les sept que compte le programme ont fait l'objet d'une visite de terrain de la part de l'évaluateur. Les trois autres objectifs spécifiques ont été évalués à partir des documents du projet et parfois de rencontres avec l'équipe du projet.

i. Objectif spécifique n°1 : le projet APEL-Dosso

Le projet d'Appui à l'Elevage dans la région de Dosso (APEL-Dosso) est dans sa 3ème phase. Il met un accent particulier sur la consolidation des acquis, le plaidoyer en faveur de l'éleveur paysan, l'appui à l'accès aux marchés et à la commercialisation de bétail. L'évaluation du projet APEL-Dosso s'est faite seulement à partir des documents du projet et d'un entretien rapide avec le gestionnaire et un cadre du projet.

Concernant la gestion des ressources naturelles, 72% des commissions foncières (COFO) sont estimées fonctionnelles fin 2015. Les principaux problèmes rencontrés sont l'analphabétisme et l'insuffisance de moyens financiers. Le taux de respect des espaces pastoraux sécurisés est estimé à 87 % fin 2015, ce qui est supérieur aux prévisions. L'équipe du projet précise ainsi que depuis deux ans, il n'y a eu aucun cas de conflit violent, grâce à la sensibilisation et le travail des structures du code rural.

Le projet a permis la mise en place de deux services vétérinaires privés de proximité. Le rapport 2015 précise que plus de 40% des AE sont peu fonctionnels à Dosso à cause de la faible réactivité du vétérinaire privé qui a depuis été suspendu (son remplacement est en cours). Les 17 boutiques d'aliment bétail installées sont majoritairement fonctionnelles. Le suivi des activités par l'équipe du projet et la mise en place d'un SVPP a permis une amélioration de la productivité numérique chez les petits ruminants.

Le projet appuie aussi la bonne gouvernance de six marchés à bétail précédemment installés, notamment par la mise en place de comités de gestion. 69 % des utilisateurs se disent satisfaits des marchés fin 2015.

Le projet APEL-Dosso a insisté sur les aspects de durabilité. Le résultat 4 concerne le renforcement des acteurs locaux pour les acquis du projet. Ainsi, le niveau des dépenses sur fonds propres des communes au profit de l'élevage dépasse largement la prévision. Les ressources financières des communes restent néanmoins une difficulté pour la pérennité des structures telles que les COFO.

ii. Objectif spécifique n°2 : le projet APROLAN

Le projet d'Appui à la Promotion de la Filière Laitière Périurbaine à Niamey (APROLAN) est mis en oeuvre par VSF-B et l'ONG Karkara ; il est dans sa deuxième phase. Le projet vise à accompagner les acteurs de la chaine de valeur lait local à

lever les contraintes auxquelles ils font face, aussi bien en amont qu'en aval de la filière.
L'approche intégrée suivie par Karkara et VSF-B est une stratégie pertinente : la chaine de valeur ou filière lait est prise en compte dans son intégralité, de l'amont à l'aval. La réussite des unités laitières est variable, elle s'évalue en termes de réussite financière mais aussi de la quantité et de la qualité du lait collecté. Une des grandes réussites du projet est ainsi d'avoir permis une amélioration de la qualité et de la quantité du lait. Les prévisions concernant la quantité de lait collecté par les centres de collecte sont largement dépassées mais ce bon chiffre cache une grande disparité entre les centres. Il semble ainsi préférable, pour de meilleurs résultats, que les centres de collecte se limitent à la collecte de lait sans se diversifier dans la transformation. Pour 2015, le bilan financier dépasse les prévisions, ce qui tend à montrer une bonne viabilité financière des unités laitières appuyées par le projet.
Concernant l'amélioration de l'état nutritionnel des bovins laitiers, les banques d'aliments bétail (BAB) mises en place par le projet ont des résultats mitigés. Toutes les BAB rencontrées lors de la mission d'évaluation ne sont pas pleinement fonctionnelles, dans la mesure où le rôle de chacun des membres du comité de gestion (COGES) n'est pas toujours connu ni appliqué, les réunions ne sont pas tenues régulièrement, et les outils de suivi mal tenus. Le fort taux d'analphabétisme explique en partie cela. Néanmoins, le système d'achat-revente de l'aliment bétail est généralement maitrisé même si les marges faites par sac d'aliment vendu sont assez faibles. Les BAB peuvent aussi rencontrer des difficultés liées à la vente à crédit.
Pour améliorer l'état sanitaire des animaux et ainsi permettre entre autre d'améliorer la production de lait, la mise en place d'un service vétérinaire privé de proximité (SVPP) avec des auxiliaires d'élevage est pertinente. Pour que le SVPP soit fonctionnel, l'encadrement par une clinique vétérinaire est nécessaire. Les auxiliaires d'élevage rencontrés lors de la mission d'évaluation sont fonctionnels notamment dans la mesure où ils pratiquent régulièrement des soins aux animaux, sont en contact avec les éleveurs mais aussi les services de l'Etat et l'auxiliaire privé quand il existe, et renouvellent régulièrement leur stock de médicaments. Un premier impact du projet est l'amélioration de l'état sanitaire des animaux : des animaux en meilleure santé produisent plus de lait. L'amélioration de l'état sanitaire, couplé à un meilleur fonctionnement des centres de collecte a permis l'augmentation de la quantité de lait collecté. La qualité sanitaire du lait a aussi été améliorée. Cela a permis l'augmentation et la régularité du revenu des éleveurs.
Le projet a mis en place des activités de renforcement de capacités pour une meilleure gestion et autonomie des différentes structures (coopérative d'éleveurs, BAB et CCL, groupements féminins) mais ces structures ne sont pas encore autonomes.

ii. Objectif spécifique n°3 : le projet PRODEL-K

Le projet de développement de l'élevage de Koukikoro (PRODEL-K) au Mali est mis en place en partenariat avec ICD. Il vise l'augmentation de l'autoconsommation des produits agro-pastoraux et des revenus des ménages bénéficiaires. Le projet est dans sa troisième phase. L'approche intégrée suivie par ICD et VSF-B est une stratégie pertinente, depuis le soutien à l'élevage jusqu'à la vente de lait et du bétail. L'implication des institutions locales constitue un autre aspect indispensable à la réussite du projet et la durabilité des activités mises en place.

Pour que la laiterie ou la BAB soit fonctionnelle, il est nécessaire que la coopérative d'éleveurs soit fonctionnelle. Les coopératives d'éleveurs rencontrées pendant la mission d'évaluation peuvent être considérées comme fonctionnelles. Ainsi, les mini-laiteries sont fonctionnelles, qu'elles soient organisées selon un modèle privé ou coopératif. Néanmoins, l'indicateur concernant la quantité de lait collecté par les mini-laiteries n'est atteint qu'à 70%. Ces chiffres s'expliquent notamment par la difficulté d'établir des relations contractuelles fiables entre les producteurs et les mini-laiteries. L'indicateur concernant le « bilan financier par mini-laiterie » est atteint.
Les banques d'aliments bétail (BAB) rencontrées lors de la mission d'évaluation ne sont pas pleinement fonctionnelles. Les membres BAB tiennent des réunions régulières, un système de contrôle existe avec plusieurs membres qui ont un regard sur le montant en caisse. Néanmoins, en raison d'un fort taux d'analphabétisme, les membres des COGES rencontrent des difficultés dans la tenue des outils de suivi. Néanmoins, le système d'achat-revente de l'aliment bétail est généralement maitrisé même si les marges faites par sac d'aliment vendu sont assez faibles.

Le projet a oeuvré dans le domaine de la santé animale en mettant en place un service vétérinaire privé de proximité avec des vétérinaires accompagnés de techniciens et des vaccinateurs villageois de volailles (VVV). Les vétérinaires privés rencontrés lors de la mission d'évaluation sont en lien avec les bénéficiaires. Sur les 12 vétérinaires installés et/ou appuyés par le projet, 10 sont encore pleinement en activité. La principale difficulté des vétérinaires reste la couverture de l'ensemble de leur zone et l'accès à leur service pour les éleveurs les plus éloignés. La mise en place de CVPP (Cabinet Vétérinaire Privé de Proximité) a permis l'amélioration de l'état sanitaire des animaux : des animaux en meilleure santé produisent plus. Ainsi, un autre impact important du projet est l'augmentation de la qualité et de la quantité de lait produite.
30 groupements et 180 ménages vulnérables ont été accompagnés par le projet, en partenariat avec des institutions de micro-finance. L'indicateur relatif à « l'évolution des fonds initiaux de roulement des AGR par groupement » est atteint. Mais les données sont celles de 16 groupements. Les autres groupements sont pénalisés par les disfonctionnements des institutions de micro-finance partenaires. Pour faire face à ces difficultés, le projet a mis à disposition directe des fonds auprès de 15 groupements.
Concernant le marché à bétail de Didiéni, le protocole de gestion entre la mairie et la coopérative d'éleveurs est appliqué. Le travail fait par ICD au préalable à la construction du marché au bétail a permis que la gestion du marché se fasse aujourd'hui dans de bonnes conditions. Les utilisateurs du marché à bétail se disent satisfaits du marché. La réussite et le respect du protocole d'accord permet d'être optimiste sur la durabilité du marché à bétail de Didiéni. De manière globale, la bonne gestion observée pour la majorité des structures mises en place et soutenues dans le cadre du projet permet d'être optimiste sur leur durabilité.

iv. Objectif spécifique n° 4 : le projet PAFEC

Le Projet d'Appui aux Organisations Féminines par l'Elevage d'Espèces à Cycle Court (PAFEC) au Mali vient en soutien aux femmes rurales du cercle de Kati et a pour objectif l'amélioration de leur situation socio-économique. Le projet vise à lutter

contre les problèmes qui entravent le développement des chaines de valeur notamment volaille ; il est dans sa troisième phase.
Le projet a ainsi accompagné 30 groupements féminins et 60 ménages vulnérables. L'élevage en lui-même est géré de façon individuelle par les membres des groupements. Ce sont les activités de soutien à l'élevage qui sont gérées de manière collective, parmi lesquelles l'accès à l'alimentation et aux soins des animaux. Les groupements féminins rencontrés lors de la mission d'évaluation sont fonctionnels. Le projet a mis en place au sein des groupements des fonds de santé animale et pour l'alimentation (fabrication d'aliment volaille). Une majorité de femmes bénéficiaires poursuit l'activité d'élevage et ont augmenté leur cheptel ; elle confirme respecter les vaccinations et traitements nécessaires à l'élevage de volailles.
En amont de la filière, 54 vaccinateurs et vaccinatrices villageois ont été formés et appuyés pour améliorer les services de santé animale. Le projet a mis en relation les groupements féminins avec les services vétérinaires privés de proximité. Le fonds de santé fonctionne dans la mesure où l'ensemble des groupements rencontrés lors de la mission d'évaluation témoigne conserver ce fonds et continuer de l'utiliser. Le taux de satisfaction des utilisatrices des services vétérinaires est estimé à 98% fin 2015. Concernant les AGR mises en places dans les groupements, le système de crédit rotatif fonctionne et les femmes respectent les délais de remboursement.
En aval de la filière, 15 intermédiaires commerciaux ont été appuyés et le projet a permis la commercialisation groupée. Les fédérations de producteurs et les communes ont aussi été accompagnées pour la promotion de l'aviculture villageoise. Cela permet que les groupements ne connaissent pas de problème d'écoulement de leurs volailles.
La bonne gestion observée pour les activités et les groupements mis en place par le projet permet d'être optimiste sur leur durabilité. Le projet a entrainé un changement positif profond dans les techniques d'élevage des volailles villageoises et dans la perception que peuvent avoir les villageois de l'élevage de volailles. Les AGR mises en place et l'élevage de volailles ont entrainé une amélioration des revenus chez les bénéficiaires.

v. Objectif n°5 : le projet EVE

Au Rwanda, VSF-B exécute le Projet Energie Verte et Elevage (EVE) conjointement avec IMBARAGA. L'objectif spécifique du projet EVE est intitulé : « les capacités des agro-éleveurs dans 3 districts de la Province du Sud à améliorer durablement leur sécurité alimentaire et socio-économique sont renforcées à travers une meilleure intégration agriculture-élevage ». Le projet est dans sa première phase mais fait suite à différents projets passés.
Dans le but d'améliorer le service vétérinaire privé de proximité auquel les agro-éleveurs ruraux ont accès, le projet a soutenu des techniciens vétérinaires par une subvention et la facilitation de l'accès au crédit. 17 techniciens vétérinaires (parmi lesquels 3 installés lors d'un précédent projet) sont ainsi opérationnels et ont augmenté leur activité grâce au projet.
21 groupements Imbaraga ont été renforcés par l'accès au crédit pour le développement d'activités génératrices de revenu (AGR) liées à l'élevage. Les projets soutenus étaient principalement liés au petit élevage et plus rarement à l'élevage bovin, les élevages étant menés de façon individuelle.

Les activités du projet EVE qui concernent les bio-digesteurs s'inscrivent dans le cadre d'une campagne nationale de promotion du biogaz. En plus des activités de sensibilisation, le projet EVE a permis que les bénéficiaires aient accès au crédit pour compléter les subventions de l'Etat. 82 biodigesteurs ont été installés et l'équipe du projet pense atteindre l'objectif de 100 en fin d'année. Les installations visitées au cours de la mission d'évaluation sont toutes fonctionnelles. Pour la durabilité des installations de biogaz, 12 réparateurs issus des bénéficiaires ont été formés.
Les crédits accordés aux groupements Imbaraga, techniciens vétérinaires et bénéficiaires des bio-digesteurs sont remboursés en majorité. Le projet EVE a ainsi permis l'accès au crédit à des acteurs qui n'y avaient pas accès auparavant. Les SACCO sont prêts à continuer alors qu'ils étaient difficiles à convaincre au départ ; cela constitue aussi un facteur important de durabilité.
600 ménages vulnérables ont reçu un soutien du projet, ils sont organisés en groupements solidaires de 25 ménages. Les groupements solidaires rencontrés lors de la mission d'évaluation sont dynamiques. Cette dynamique de groupe a constitué une force permettant un bon taux de remboursement des animaux suivant le principe de la chaine de solidarité. Les ménages vulnérables bénéficiaires ont aussi été formés à la fabrication de fours améliorés. Le développement de l'élevage auprès des ménages vulnérables a permis l'augmentation de la production agricole grâce à l'utilisation du fumier. Néanmoins les revenus tirés de l'élevage pour les ménages vulnérables restent limités (il y a peu de vente) en raison d'un cheptel de départ limité et d'un taux de remboursement important.
Le projet a permis la diminution des dépenses d'achat de bois pour les bénéficiaires de l'installation de biogaz et fours améliorés. Les bénéficiaires interrogés témoignent aussi d'une diminution de la pénibilité du travail pour chercher du bois et préparer les repas. L'installation de bio-digesteurs a aussi permis la diminution des problèmes respiratoires liés à la fumée.

vi. Objectif spécifique n°6 : le projet DEPEL

Le Projet de Développement du Petit Elevage (DEPEL) est mis en œuvre au Burundi par VSF-B en partenariat avec UCODE-AMR depuis 2014. Pour son premier programme de trois ans au Burundi, le rayon d'intervention de VSF-B se limite actuellement à quatre communes de la province de Ngozi. L'objectif spécifique du projet est intitulé : « les capacités des agro-éleveurs de quatre communes de la province de Ngozi à assurer durablement leur sécurité alimentaire et socioéconomique sont renforcées à travers l'élevage ». Le projet a été évalué à partir des documents fournis et d'entretiens avec l'équipe du projet.
Le projet a permis l'augmentation du taux d'ACSA fonctionnels avec 100 % des 27 ACSA jugés fonctionnels fin 2015. Cela a ainsi permis l'amélioration du taux de petits ruminants vermifugés et plus largement la diminution du taux de mortalité des petits ruminants. Le cadre de concertation en santé animale est fonctionnel mobilisant la collaboration de la DPAE avec d'autres partenaires intervenant dans le volet élevage.
A la fin de l'année 2015, 700 bénéficiaires vulnérables disposent d'un noyau d'élevage (de 4 chèvres) comme prévu dans le cadre logique du projet. Le fumier issu de cet élevage est important pour les bénéficiaires : l'équipe du projet assure que la production agricole a doublé voire triplé. Les activités de lutte contre la vulnérabilité ont permis une amélioration du Score de Diversité Alimentaire des Ménages vulnérables (SDAM) en période de soudure.

150 femmes provenant de 10 groupements féminins, ont été appuyées pour initier une AGR avicole. Une mortalité importante des poules de race locale est survenue au début de leur distribution suite à l'apparition de la Newcastle ; ces dernières ont donc été remplacées par des poules de race améliorée. Mais les femmes bénéficiaires de cette activité ont été confrontées à un problème de rentabilité. Les poules de race améliorée exigent un aliment très équilibré qui a un prix élevé. L'équipe du projet en collaboration avec les parties prenantes et les bénéficiaires a donc choisi de changer d'approche en prévoyant dorénavant un système d'élevage traditionnel amélioré, les poules de race améliorée étant progressivement remplacées par des poules de race locale avec un coq raceur. Cette nouvelle approche est encore trop récente pour que l'on puisse évaluer son efficacité.
L'appui des agro-éleveurs dans l'initiation des AGR liées à l'élevage avec l'octroi de micro-crédits a pris du retard en raison des perturbations entrainées entre autre par la crise politique et sécuritaire qui affecte le Burundi. Cette activité n'a réellement débuté qu'en 2016, quatre mois avant la présente évaluation. Néanmoins, 56 bénéficiaires ont déjà été appuyés dans le cadre du volet.
Le projet DEPEL est dans sa première phase et il est donc important de poursuivre les activités pour pourvoir s'assurer de la durabilité des effets du projet.

vii. Objectif spécifique n°7 : le projet KLDP

Le projet KLDP phase 3 est mis en oeuvre avec deux partenaires locaux : MADEFO dans le district de Moroto et DADO dans le district de Kaabong. L'objectif spécifique est intitulé : « consolider l'amélioration de la sécurité alimentaire et du revenu des communautés agro-pastorales dans le Karamoja ». L'évaluation du projet KLDP s'est faite seulement à partir des documents du projet fournis à l'évaluateur.
Le projet adopte une approche collaborative et inclusive en impliquant divers services techniques en charge de la santé animale, la gestion de l'eau, la gestion des ressources naturelles et l'agriculture.
Concernant la diversification des moyens de subsistance des ménages bénéficiaires, il a été observé une baisse de 14% dans les revenus non liés à l'élevage en comparaison avec l'année de base. La réduction est attribuée à la sécheresse et la perte de récoltes. Cela tend à monter que les activités autres que l'élevage restent majoritairement liées à l'agriculture.
Concernant l'amélioration de l'accès durable aux services de santé animale, le taux de satisfaction des communautés bénéficiaires vis-à-vis des services de santé animale a augmenté pour atteindre 81% fin 2015. Ce taux de satisfaction est plus élevé dans les sous-comtés avec des points de vente de produits vétérinaires, ce qui tend à prouver l'importance d'un point de vente de produits vétérinaires pour l'efficacité du service vétérinaire de proximité. Le soutien aux associations ACSA et l'établissement des points de vente de produits vétérinaires ont amélioré la qualité des services vétérinaires offerts aux éleveurs/pasteurs, ce qui a eu pour effet d'améliorer l'état sanitaire des animaux. La productivité de l'élevage est aussi au-delà des niveaux attendus.
Les aspects liés à l'amélioration de la gestion durable et le partage pacifique des ressources naturelles ne sont évalués qu'à travers un indicateur. Cet indicateur est atteint puisque le nombre de communautés/ethnies partageant les zones de pâturages et points d'eau dans la région d'intervention suite à l'établissement d'accords intercommunautaires est évalué à 5 en 2015 pour 4 de prévu.

II. Rapport d'évaluation

1. INTRODUCTION

1.1 Motifs de l'évaluation et objectifs

L'évaluation est d'abord tournée vers la redevabilité avec pour objectif de rendre des comptes aux diverses parties prenantes du programme (notamment bailleurs, partenaires, bénéficiaires). L'évaluation a aussi un rôle d'apprentissage avec pour objectif de contribuer à une capitalisation efficace des connaissances au sein des structures partenaires. L'évaluation doit ainsi permettre d'apprécier dans quelle mesure les objectifs du programme ont été atteints et de tirer les principaux enseignements de l'intervention, par une bonne compréhension entre autre des succès, difficultés rencontrées ou erreurs à éviter dans le futur.

L'évaluateur a établit un bilan global des sept objectifs spécifiques du programme, avec la participation des parties prenantes et en identifiant les points forts et points faibles.

L'évaluation a aussi permis de formuler des recommandations pratiques et des propositions pertinentes pour le maintien des acquis et pour la formulation du prochain programme DGD.

Le programme a été analysé dans son ensemble selon les critères DAC de l'OCDE. L'évaluateur a fait une analyse par objectif spécifique / projet et en conclusion la synthèse pour apprécier le programme.

1.2 Parties prenantes de l'évaluation

Les parties prenantes de l'évaluation sont :

- les membres de VSF-B en Belgique ;
- les équipes de VSF-B sur le terrain ;
- les Partenaires Locaux Principaux ;
- les autres partenaires locaux d'exécution ;
- les comités de gestion ou d'appui-suivi des bénéficiaires ;
- les organisations paysannes ;
- les Services Vétérinaires Privés de Proximité (SVPP) ;
- éventuellement les autorités locales ;
- les Services Techniques Déconcentrés (STD) des ministères en charge de l'élevage ;
- les bénéficiaires du projet.

1.3 Compétence de l'évaluateur

Alexandre Vigot est consultant indépendant avec une solide expérience dans l'évaluation de projet humanitaire et de développement, plus particulièrement dans les domaines du développement agricole et rural et de l'élevage.

1.4 Lignes directrices de la mission

Quatre objectifs spécifiques sur les sept que compte le programme ont fait l'objet d'une visite de terrain de la part de l'évaluateur. Les trois autres objectifs spécifiques ont été évalués à partir des documents du projet et parfois de rencontres avec l'équipe du projet. La phase de terrain a ainsi duré au total 25 jours, elle a été répartie en deux missions (voir le calendrier de la mission).

La première phase de terrain de 15 jours a concerné l'Afrique de l'Ouest (Mali puis Niger). Au Mali, l'évaluateur a rencontré l'ensemble des parties prenantes et visité les réalisations des deux projets du pays (PAFEC et PRODEL-K). L'évaluateur a réalisé des entretiens individuels et de groupe (voir la partie suivante relative à la méthodologie). Au Niger, comme cela était prévu, la phase de terrain n'a concerné que le projet APROLAN pour lequel les principales réalisations se situent autour de Niamey. L'évaluateur a néanmoins pu intégrer dans le planning serré un entretien avec la personne chargée de programme et un cadre du projet APELDOSSO qui représente le deuxième objectif spécifique du Niger.

La deuxième phase de terrain a durée 10 jours. Elle a concerné la région des grands lacs avec une mission de l'évaluateur au Rwanda. L'évaluateur a ainsi rencontré l'ensemble des parties prenantes et visité les réalisations du projet EVE qui se déroule au Rwanda. Il était initialement prévu que l'évaluateur se rende sur le terrain au Burundi mais la situation socio-politique en rendant compliqués les aspects administratifs de la visite ne l'a pas permis. Le projet DEPEL a donc été évalué à partir de l'étude de documents du projet et d'entretiens sur deux jours avec l'équipe du projet (trois cadres et trois animateurs) qui s'est déplacée au Rwanda. Le projet KLDP qui constitue l'objectif spécifique du programme en Ouganda a été évalué à partir des documents du projet fournis à l'évaluateur, comme cela était initialement prévu.

1.5 Méthodologie

Les chapitres suivants présentent la méthodologie suivie par l'évaluateur. Elle est basée sur une approche participative à tous les niveaux.

Des séances de briefing ont eu lieu au niveau des deux bureaux régionaux (Afrique de l'Ouest et Grands Lacs) en début de mission. Au préalable du travail de terrain et en continu, l'évaluateur a réalisé des entretiens avec les équipes de VSF-B et des PLP.

La collecte des informations s'est effectuée sur la base des documents disponibles, et d'entretiens et de séances de travail avec le personnel des projets, les partenaires et l'ensemble des parties prenantes de l'évaluation (lorsque cela était prévu et possible, voir partie précédente.

L'évaluateur a consulté plusieurs types de documents disponibles :

- Convention de partenariat et de financement des projets ;
- Formulaires projet (reprenant le cadre logique) ;
- Documents techniques et financiers ;
- Rapports d'exécution intermédiaires ;
- Tableaux récapitulatifs suivi / monitoring ;
- Rapports de précédentes missions d'évaluation et de monitoring.

L'implication des acteurs locaux dans l'identification du projet et sa mise en œuvre a imposé leur participation dans cette évaluation non seulement en tant que sources d'informations mais aussi en tant qu'experts ayant leurs points de vues et leurs perceptions. La méthode de collecte d'information mais aussi de son analyse, au moins en partie, s'est faite le plus possible directement auprès des bénéficiaires directs et indirects des activités du projet. Une attention particulière a ainsi été faite afin de pouvoir réaliser le plus grand nombre d'entretiens avec les bénéficiaires. Des entretiens (généraux et plus spécifiques) individuels et de groupe ont permis de recueillir ces informations du terrain, ces points de vues d'acteurs, et de les mettre en débat. Le choix des personnes entrevues, des ateliers, des focus group, leurs localisations et leurs durées ont été définis en début de mission.

La triangulation des types d'informations (perception, données chiffrées, estimations, compréhension), des points de vue (différents informateurs) et des méthodes de collecte de l'information (entretiens individuels, focus group, atelier) a amené à gérer des données ou des informations appartenant à différents registres :

1. Le registre du constat : à partir de l'observation directe des faits, de données chiffrées (appréciation des critères) et d'indicateurs (mentionnés dans le cadre logique de l'intervention).
2. Le registre de l'opinion : points de vue des acteurs. La prise en compte de ce registre est fondamentale dans l'objectif de mettre en évidence les incertitudes, les controverses, et la diversité des représentations du projet au travers des différents acteurs et parties prenantes.

   L'évaluation se veut une invitation à l'échange, à la communication entre les acteurs, et à la confrontation des logiques de laquelle découle l'appropriation des résultats (évaluation partagée).
3. Le registre interprétatif : il s'agit de l'établissement par déduction de relations de causalité non explicites ou évidentes, permettant notamment de confronter la stratégie effective de mise en œuvre du projet (théorie d'action observée et éventuellement reconstruite) avec la théorie d'action initialement conçue lors de l'instruction du projet.

L'argumentation de l'évaluation a procédé du croisement, du recoupement et d'une prise en compte équilibrée des informations issues de ces trois registres.

Un atelier d'évaluation participative a été organisé autant que possible en fin de mission dans chacun de pays visité. Ces ateliers ont pu réunir des représentants des bénéficiaires, des membres de VSF-B et des PLP, et des représentants des ambassades belges. Ce débriefing approfondi a permis de restituer les principales conclusions, encore temporaires, et les mettre en débat. Ces ateliers ont aussi été l'occasion de valider les observations et perceptions de l'évaluateur, de créer un processus d'apprentissage pour toutes les parties et de permettre une vision future des engagements.

Une réunion de restitution des résultats de l'évaluation s'est aussi tenue au siège de VSF-B à Bruxelles.

1.6 Facteurs ayant favorisé ou entravé l'exercice de l'évaluation

L'ensemble des équipes de VSF-B et des partenaires locaux a été fortement impliqué dans la réalisation de cette évaluation et très disponible lorsque nécessaire. La logistique mise en place a permis que les phases de terrain se déroulent dans de bonnes conditions. Néanmoins, contrairement à ce qu'avait proposé l'évaluateur, les phases de terrain au Mali et Niger ont été regroupées en une seule et même mission, sur une période assez courte (15 jours). Cette solution a obligé l'évaluateur a enchainé les rencontres et visites de terrain pour 3 (voire 4) projets avant de pouvoir analyser les nombreuses données recueillies. Il aurait été préférable, comme l'avait demandé l'évaluateur en début de mission, de séparer cette phase de terrain en deux et d'analyser d'abord les données recueillies au Mali avant de réaliser la phase de terrain au Niger.

2. CONTEXTE DE L'INTERVENTION ET DESCRIPTION DU PROGRAMME

La vision de VSF-B est intitulée comme suit : « Des animaux sains, des hommes en bonne santé ». Pour soutenir cette vision, VSF-B s'est donné pour mission de « renforcer les capacités des communautés défavorisées dépendant de l'élevage dans le sud, en vue d'améliorer leur bien-être ».

S'appuyant sur les 3 piliers du développement durable (la croissance économique, le progrès social et l'équilibre écologique), le programme triennal DGD vise le renforcement de capacités des communautés défavorisées dépendantes de l'élevage pour leurs moyens de subsistance, en vue d'améliorer leurs conditions d'existence. Le programme s'appuie sur les quatre grands axes stratégiques d'intervention de VSF-B : systèmes de production animale et consommation durables ; l'accès au marché et l'approche filière ; l'acquisition de moyens d'existence diversifiés et durables et l'accès amélioré à la nourriture ; le renforcement des capacités de communautés et autres parties prenantes.

L'objectif « programme » est ciblé via la poursuite d'un objectif spécifique « Nord » et de sept objectifs spécifiques « Sud ». A l'issue des trois années, il est prévu qu'au moins 75% des familles d'(agro)-éleveurs bénéficiaires du programme considèrent que leur niveau de vie s'est amélioré.

Le projet d'Appui à l'Elevage de Dosso (APELDOSSO), dans le sud du Niger, constitue l'objectif spécifique (OS) 1 du programme. Il est mis en oeuvre par VSF-B et son Partenaire Local Principal (PLP) CESAO-PRN, avec l'objectif d'améliorer les systèmes de productions animales, la gestion concertée des ressources naturelles et le développement de chaînes de valeur, pour accroitre les revenus des éleveurs.

Ainsi, la rédaction d'un livre blanc du Schéma d'Aménagement Foncier et le suivi encadrement de commissions foncières doit permettre d'améliorer les structures du code rural existantes mais peu fonctionnelles, dans le but de solutionner les conflits récurrent entre éleveurs et agriculteurs. La mise en place de deux Services Vétérinaires Privés de Proximité (SVPP), le suivi encadrement de 17 boutiques d'intrants zootechniques et de 6 champs écoles pastoraux doivent permettre d'améliorer les services de base en élevage. Le projet appuie aussi par des sessions de formation 6 comités de gestion des marchés à bétail (confrontés à des problèmes de gouvernance et de structuration) et renforce les capacités techniques et organisationnelles de 6 organisations paysannes. 120 femmes bénéficiaires ont chacune bénéficié d'un noyau de 4 caprins. Dans le but de consolider le rôle des institutions locales en tant que relais du développement, le projet a mis en oeuvre un plan de renforcement des capacités du PLP mais aussi des mairies, services techniques de l'élevage ainsi que l'ordre national des vétérinaires.

Au Niger toujours, le projet d'Appui à la Promotion de la Filière Laitière Périurbaine à Niamey (APROLAN) constitue l'OS2 du programme. Le projet est mis en oeuvre par

VSF-B et son PLP, l'ONG Karkara. Il vise à améliorer les revenus des petits et moyens producteurs laitiers de Niamey.

Le projet vise à accompagner les acteurs de la chaine de valeur lait local à lever les contraintes auxquelles ils font face, aussi bien en amont qu'en aval de la filière. Ainsi, en amont de la filière, pas moins de 3000 producteurs ont été formés et sensibilisés. Le projet a aussi appuyé 2 vétérinaires privés et 41 auxiliaires d'élevage. En aval de la filière, le projet a appuyé 3 centres de collecte fournis par 99 collecteurs, en matériel, formations et conseils. Tous les acteurs de la filière sont accompagnés dans l'instauration d'une concertation locale, l'interprofessionnel et la création d'une plateforme d'innovation lait local.

Le projet de développement de l'élevage de Koukikoro (PRODEL-K) au Mali, constitue l'OS3 du programme. Le PLP de VSF-B est ICD (Initiatives - Conseil - Développement). Le projet vise l'augmentation de l'autoconsommation des produits agro-pastoraux et des revenus des ménages bénéficiaires, en luttant contre la faiblesse des rendements agricoles et des productions animales et la pauvreté économiques de ménages.

Ainsi, le renforcement de 12 cliniques vétérinaires privées de proximité (CVPP) et l'installation de 8 boutiques d'intrants agri-élevage doivent permettre l'amélioration des services de base en agriculture et élevage. 11 champs écoles paysans ont été créés et 16000 producteurs bénéficiant de ces services ont été sensibilisés sur des nouvelles techniques de production. Pour lutter contre la non diversification des AGR, 30 groupement féminins ont été appuyés. Environ 100 familles ont bénéficié de noyaux de caprins. Le projet a aussi appuyé 3 mini-laiteries et un comité de gestion de marché à bétail.

Le Projet d'Appui aux Organisations Féminines par l'Elevage d'Espèces à Cycle Court (PAFEC) au Mali, constitue l'OS 4 du programme. Le projet vient en soutien aux femmes rurales du cercle de Kati et a pour objectif l'amélioration de leur situation socio-économique. Le projet vise à lutter contre les problèmes qui entravent le développement des chaines de valeur notamment volaille.

Le projet a ainsi accompagner 30 groupements féminins. En amont de la filière, 54 vaccinateurs et vaccinatrices villageois ont été formés et appuyés pour améliorer les services de santé animale. En aval de la filière, 15 intermédiaires commerciaux ont été appuyés. Les fédérations de producteurs et les communes ont aussi été accompagnées pour la promotion de l'aviculture villageoise.

Le projet Energie Verte et Elevage (projet EVE) au Rwanda constitue l'OS 5 du programme. Le PLP est IMBARAGA. Dans 3 districts de la Province du Sud, le projet a pour objectif de renforcer les capacités des agro-éleveurs à améliorer durablement leur sécurité alimentaire et socio-économique à travers une meilleure intégration agriculture-élevage, notamment par une meilleure utilisation du fumier pour fertiliser les champs.

Le projet vise ainsi à améliorer la santé animale de proximité, notamment avec le renforcement de 17 SVPP qui a permis la diminution significative du taux de mortalité

des animaux. Le projet a aussi renforcé les ménages pauvres à travers la recheptellisation avec du petit élevage et la promotion de l'intégration agriculture - élevage. 600 ménages vulnérables ont ainsi été appuyés selon une approche holistique, ce qui a permis d'augmenter la production agricole de 55%. Les activités du projet visent aussi à promouvoir l'installation et l'utilisation des bio-digesteurs familiaux et les fours améliorés et à renforcer les capacités des organisations paysannes.

Le projet de développement du petit élevage dans 4 communes de la province de Ngozi au Burundi constitue l'OS 6 du programme. Le PLP est UCODE - AMR. Le projet vise à améliorer la santé animale du cheptel avec la mise en oeuvre d'un SVPP constitué d'agents communautaires de santé animale (ACSA) fonctionnels. Le projet vise aussi l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables : plus de 700 ménages ont ainsi été appuyés de manière holistique. Le projet doit aussi permettre l'augmentation des revenus des agro-éleveurs et le développement des AGR liées à l'élevage, ainsi que le renforcement des capacités des partenaires.

Le projet de développement de l'élevage dans la région de Karamoja (KLDP) en Ouganda constitue l'OS 7 du programme. Les PLP sont DADO pour le district de Kaabong et MADEFO pour le district de Moroto. Le projet promeut l'approche VICOBA (Village Community Bank) pour renforcer la résilience des ménages bénéficiaires. Le projet a notamment permis d'améliorer la qualité des services vétérinaires, ce qui a entrainé une réduction du taux de mortalité des bovins et l'augmentation de la part de revenus liés à l'élevage.

photo 2 : bénéficiaire du projet EVE avec ses chèvres, Rwanda

3. APPRÉCIATION CRITIQUE ET CONSTRUCTIVE DES RÉSULTATS

3.1 Objectif spécifique n°1 : projet APEL-Dosso

Le projet d'Appui à l'Elevage dans la région de Dosso (APEL-Dosso) est dans sa 3ème phase. Il fait suite aux phases précédentes APELDO et APELDA. L'objectif spécifique du projet est intitulé : « l'élevage procure des revenus accrus aux producteurs, à travers l'amélioration des systèmes de productions animales, la gestion concertée des ressources naturelles et le développement de chaînes de valeur ». La zone d'intervention du projet couvre trois départements de la région de Dosso : Dosso, Boboye et Falmey.

Le projet APELDOSSO met un accent particulier sur la consolidation des acquis, le plaidoyer en faveur de l'éleveur paysan, l'appui à l'accès aux marchés et à la commercialisation de bétail. Il est mis en œuvre par CESAO-PRN, partenaire local principal de VSF-B.

Quatre résultats doivent permettre d'atteindre l'objectif spécifique :

- la gestion concertée des ressources naturelles accroît durablement la disponibilité en fourrage pour le bétail ;

- l'accès aux services de proximité en santé animale et d'intrants zootechniques est durablement amélioré pour le bétail ;

- les revenus des petits producteurs sont accrus grâce au développement des chaînes de valeur en élevage ;

- les acteurs locaux renforcés consolident de manière durable les acquis du projet.

L'évaluation du projet APEL-Dosso s'est faite seulement à partir des documents du projet et d'un entretien rapide avec le gestionnaire et un cadre du projet. L'appréciation critique et constructive des résultats de ce projet est donc plus succincte que pour les autres projets pour lesquels l'évaluateur a pu faire une visite de terrain. L'évaluateur traite ainsi plus particulièrement les aspects d'efficacité du projet, moins les autres critères d'évaluation, pour lesquels il a moins d'information.

3.1.1 Pertinence et cohérence

Les autorités locales ont été impliquées à différentes étapes du projet, notamment pour la gestion des ressources naturelles. Les activités liées à la gestion des ressources naturelles ont été mises en oeuvre lors de cette 3ème phase, en coordination avec le programme de sécurisation de l'élevage (PASEL 7) qui a le même champs d'action : le code rural et schéma d'aménagement foncier. Ce travail en synergie est pertinent.

De même, il est pertinent d'accompagne les structures locales qui existent en termes de moyens car ces structures manquent de moyens.

3.1.2 Efficacité et efficience

Concernant la gestion des ressources naturelles, Le 1er indicateur du résultat 1 concerne le taux de COFO (COFOCOM et COFOB) fonctionnelles. Ce taux est de 72% fin 2015 contre 80% attendus. Le principale problème rencontré au niveau des commissions foncières de base est le problème d'analphabétisme. Dans ce domaine, l'équipe du projet a renforcé les compétences de secrétaires (et d'autres membres occasionnellement) à travers des missions d'encadrement des commissions foncières communales.

Les COFOS sont aussi confrontés à une insuffisance de moyens financiers. Au niveau des commissions foncières communales, l'apport des communes pour leur fonctionnement reste faible.

Le deuxième indicateur du résultat 1 concerne le taux de respect des espaces pastoraux sécurisés (parcours de transhumance et aires de pâturage) qui est de 87 % fin 2015 contre 70 % prévus. L'équipe du projet précise dans le rapport intermédiaire de 2015 que ce résultat est obtenu en partie grâce à la poursuite des sensibilisations par les COFO et par les émissions diffusées par les radios communautaires (contractualisation avec deux radios communautaires pour des spots radios au minimum 2 fois par semaine). Les concertations effectuées lors de la collecte des données pour l'élaboration du Schéma d'Aménagement Foncier (SAF) constituent également un élément ayant conforté ce consensus.

Concernant l'accès aux services de proximité en santé animale et d'intrants zootechniques, les activités sont mises en place depuis la 1ère phase du projet.

Le projet a ainsi permis la mise en place de deux services vétérinaires privés de proximité dans les départements de Dosso et BoBoye. Depuis 2009, le projet est dans une phase de consolidation des ces SVPP. Une cinquantaine d'auxiliaires d'élevage (AE) travaillent dans chaque département. 20 nouveaux auxiliaires ont été mis en place en début de la 3ème phase, pour étoffer le maillage. Le 3ème indicateur du résultat 2 concerne le taux d'auxiliaires d'élevage fonctionnels. Cet indicateur n'est pas atteint puisque le taux d'AE fonctionnels est évalué à 61% en année 2 pour 75% attendus. Le rapport 2015 précise que de plus en plus d'AE (plus de 40%) deviennent peu fonctionnels à Dosso à cause la faible réactivité du vétérinaire privé de Dosso. C'est la raison principale de la baisse du taux de fonctionnalité global. Ce vétérinaire a donc été suspendu suite à un atelier qui a regroupé tous les acteurs, son remplacement est en cours. Les AE rencontrent aussi des problèmes liés à un

manque de moyens de déplacements. Le projet a donc récemment mis en relation les AE avec une IMF : deux AE ont ainsi pris un crédit pour l'achat d'une moto.

17 boutiques d'aliment bétail ont été installées dans les phases précédentes du projet, elles sont suivies dans cette 3ème phase du projet. Elles sont intitulées BIZ (Boutiques d'intrants zootechniques) mais ces structures se limitent à la vente d'aliment bétail (AB).

Le 3ème indicateur du résultat 2 concerne le taux de BIZ fonctionnelles. Cet indicateur est atteint puisque le taux est évalué à 88 % en 2015 pour un taux attendu de 80 %. En 2015, le projet a renforcé le suivi des BIZ et accompagné le renouvellement des COGES non fonctionnels avec un accent sur la formation en vie associative. Ces appuis ont donc permis d'élever le pourcentage de BIZ fonctionnelles.

Pour le développement des Activités Génératrices de Revenus (AGR), l'équipe du projet travaille avec six organisation paysannes (OP) : quatre féminines et deux mixtes. Chacune a reçu 20 millions de francs CFA, ce qui leur a permis de verser 100 000 FCFA à 20 bénéficiaires, pour acheter principalement 4 têtes de caprins. Les bénéficiaires doivent rembourser 50% du montant reçu à leur OP. Il n'y a pas d'indicateur sur le taux de remboursement, l'équipe du projet précise que pour certaines OP, tous les bénéficiaires ont remboursé et que pour d'autres OP, c'est en cours ; que globalement plus de la moitié des bénéficiaires d'AGR ont remboursé les 50 % des fonds qu'ils ont reçu. Le 1er indicateur du résultat 3 qui concerne l'évolution des fonds initiaux de roulement des AGR individuelles par groupement n'est pour autant pas atteint. En effet, en 2015 ce fonds est de 94500 FCFA, inférieur à l'année 1 et aux 112500 FCFA attendus en année 2.

Le projet appuie aussi la bonne gouvernance de six marchés à bétail précédemment installés et en synergie avec d'autres projets. Le projet a notamment permis la mise en place de comités de gestion (COGES). La mairie est maitre d'oeuvre (propriétaire de l'ouvrage) et accepte la gestion par un COGES avec cadre de redevabilité. Les différentes organisations sont présentes dans ce COGES (bouchers, éleveurs, intermédiaires, mairie, petits commerçants, femmes,..).

Le 2ème indicateur du résultat 3 concerne l'évolution des recettes des marchés à bétail reversées aux communes. Cet indicateur n'est pas atteint puisque en 2015, les recettes s'élèvent à 5 783 500 FCFA, ce qui est inférieur aux recettes de la 1ère année et aux 10 800 000 FCFA attendus en année 2. Les recettes des marchés à bétail diminuent donc significativement. Cela est néanmoins dû au fait que les gros demandeurs de bétail au niveau de tous les marchés, venant principalement du Nigeria voisin, se font de plus en plus rares à cause du renforcement des contrôles à la frontière.

Le 3ème indicateur du résultat 3 qui concerne le taux de satisfaction des utilisateurs des marchés à bétail est quant à lui atteint puisqu'en 2015, 69 % des utilisateurs se disent satisfaits pour un taux attendu en année 2 de 60 %.

Le 4ème indicateur du résultat 3, qui concerne le degré d'utilisation des cadres de redevabilité n'est pas atteint. En effet en 2015, le taux d'utilisation est de 57 % en année 2 pour un taux attendu de 70 %. Néanmoins, toutes les communes de la zone d'intervention du projet ont signé les arrêtés pour la mise en place des cadres de redevabilité entre la mairie et les comités de gestion des marchés à bétail.

3.1.3 Durabilité

Le projet APEL-Dosso est dans sa 3ème phase et a donc insisté sur les aspects de durabilité, notamment la viabilité des activités mises en place (AE, COFO, OP, COGES BIZ, COGES marchés à bétail), la concertation entre les parties prenantes, le plaidoyer auprès des communes pour mieux investir dans le domaine de l'élevage et l'appui aux acteurs locaux (organisations faitières paysannes, associations nationales).

Le résultat 4 concerne plus particulièrement le renforcement des acteurs locaux pour les acquis du projet.

Le 1er indicateur du résultat 4 concerne le niveau des dépenses sur fonds propres des communes au profit de l'élevage. Le niveau des dépenses sur fonds propres des communes au profit de l'élevage dépasse largement la prévision, puisque les dépenses ont atteint un montant de 1 110 995 FCFA contre 629 200 FCFA prévus en année 2. L'équipe du projet précise que la part moyenne consacrée au secteur d'élevage est de 32% dans les prévisions de budget d'investissement global pour 2016 contre 21% en 2015.

Les ressources financières des communes restent néanmoins une difficulté pour la pérennité des structures telles que les COFO. Les COFO ne sont en effet pas autonomes, elles ne peuvent s'autofinançait à travers le processus d'actes de transactions foncières payants qui existe mais dont les montants ne sont pas suffisants. Communes et départements censés les subventionner n'ont pas les moyens pour cela.

Le 2ème indicateur du résultat 4 concerne le nombre d'actions de plaidoyer conduites par CESAO-PRN : les deux actions de plaidoyer prévues ont été réalisées en 2015.

Le 3ème indicateur du résultat 4 concerne le niveau global de performances du partenariat avec CESAO-PRN, qui est estimé à 55% en 2015 pour un niveau attendu de 69 %.

3.1.4 Effets et impact

La suivi des activités par l'équipe du projet et la mise en place d'un SVPP a permis une amélioration de la productivité numérique chez les petits ruminants. Le 1er indicateur du résultat 2 mentionne ainsi que la productivité numérique chez les petits ruminants est estimée à 0,98 réalisé en année 2 pour une productivité prévue de 0,95. Cet indicateur a été mesuré au travers d'enquêtes Zootechnical Analysis Kit (ZAK) conduites par les vétérinaires privés et les services techniques de l'élevage. Le faible taux de mortalité des adultes et la bonne fécondité des femelles en âge de reproduction expliquent l'atteinte de ce résultat.

L'autre effet positif du projet concerne la bonne gestion des ressources naturelles. L'équipe du projet précise ainsi que depuis deux ans, il n'y a eu aucun cas de conflit violent, grâce à la sensibilisation et le travail des structures du code rural. Ces signes d'un environnement paisible autour de l'exploitation des ressources partagées sont encourageants.

D'autres aspects seront évalués à la fin du projet. Ce sont les trois indicateurs de l'objectif spécifique. Le 1er indicateur concerne la sécurité alimentaire avec une augmentation prévue du nombre de repas en période de soudure (de 2 repas avant le projet à 2,5 à la fin du projet). Le deuxième indicateur concerne le taux d'application des bonnes pratiques liées à l'élevage, qui doit passer de 40 à 80%. Le troisième indicateur concerne la diminution du taux d'endettement en période de soudure qui doit évoluer de 28 à 25%

3.1.5 Le genre et l'environnement

La notion du genre est prise en compte par le projet. En effet, l'équipe du projet précise qu'environ 50% des personnes touchées par les formations au profit des OP sont des femmes tandis que plus de 90% des bénéficiaires d'AGR sont également des femmes. Le 3ème indicateur du résultat 1 concerne le taux de participation active des femmes dans les structures communautaires. Ce taux est estimé à 67 % en année 2 pour un taux attendus de 60%. La participation des femmes dans les décisions et les activités des structures communautaires telles que les organisations paysannes appuyées est toujours bonne. Néanmoins, cet indicateur ne précise pas le taux de représentativité des femmes dans ces structures mais permet de savoir si les femmes qui siègent dans ces structures sont réellement impliquées. L'équipe du projet précise que l'implication des femmes dans les commissions foncières reste timide, les femmes n'étant traditionnellement pas impliquées dans la gestion foncière.

Les enjeux environnementaux sont aussi pris en compte par le projet, notamment en termes de sécurisation des espaces pastoraux et des ressources naturelles en général, à travers des actions de sensibilisation, de renforcement des structures du code rural ou de lutte contre les plantes envahissantes.

3.2 Objectif spécifique n°2 : projet APROLAN

Le projet d'Appui à la Promotion de la Filière Laitière Périurbaine à Niamey (APROLAN) constitue l'OS2 du programme DGD. Le projet est mis en oeuvre par VSF-B et l'ONG Karkara.

L'objectif spécifique s'intitule « les revenus des ménages des petits producteurs laitiers de la ville de Niamey et sa périphérie, notamment les départements de Say et Kollo, sont accrus ».

Le projet APROLAN est dans sa deuxième phase, il a quatre résultats intermédiaires à atteindre :

- Résultat 1 : l'état sanitaire et nutritionnel des bovins laitiers est amélioré,
- Résultat 2 : l'autonomie des femmes productrices de lait local est renforcée,
- Résultat 3 : les capacités d'approvisionnement, de gestion et de commercialisation des unités laitières sont renforcées,
- Résultat 4 : les capacités d'actions collectives des acteurs de la chaîne de valeur lait local sont améliorées.

Le projet vise ainsi à accompagner les acteurs de la chaine de valeur lait local à lever les contraintes auxquelles ils font face, aussi bien en amont qu'en aval de la filière. Ainsi, en amont de la filière, pas moins de 3000 producteurs ont été formés et sensibilisés. Le projet a aussi appuyé 2 vétérinaires privés et 41 auxiliaires d'élevage. En aval de la filière, le projet a appuyé 3 centres de collecte de lait approvisionnés par 99 collecteurs, en matériel, formations et conseils. Tous les acteurs de la filière sont accompagnés dans la création d'une plateforme d'innovation lait local.

3.2.1 Pertinence et cohérence

L'approche intégrée suivie par Karkara et VSF-B est une stratégie pertinente : la chaine de valeur ou filière lait est prise en compte dans son intégralité, de l'amont à l'aval. Le projet vise ainsi le soutien aux producteurs en termes d'hygiène pour la traite mais aussi en termes d'alimentation et de santé animale. Le projet prévoit aussi le soutien à la collecte et la vente de lait. Cette stratégie est pertinente car indispensable à la réussite du projet.

L'implication des institutions locales constitue un autre aspect indispensable à la réussite du projet et la durabilité des activités mises en place. Les mairies et services techniques déconcentrés de l'Etat ont notamment été impliqués. Les services de l'élevage ont ainsi participé à la formation des auxiliaires d'élevage (AE) et au ciblage des zones pour leur installation (dans le but d'avoir un maillage des AE pertinent et

en cohérence avec l'existant). Les auxiliaires ont ainsi été mis en relation avec les services de l'élevage, ils peuvent appeler l'agent communal ou départemental si besoin et aident les services de l'élevage pendant les campagnes de vaccination.

De manière globale, l'objectif du projet de renforcement de la filière lait est pertinent car la filière est traditionnellement « faible », notamment en ce qui concerne l'hygiène et donc la qualité du lait, mais aussi les quantités de lait vendus. Les besoins avant la mise en place du projet sont ainsi importants.

photo 3 : réception du lait dans un CCL

Traditionnellement, ce sont les femmes qui transforment et vendent le lait. Avant la mise en place du projet, les femmes transformaient le lait issu des animaux du ménage en lait caillé principalement pour la consommation de la famille et vendaient au marché le surplus. Les femmes témoignent que la vente était difficile, elles se déplaçaient à pied au marché hebdomadaire et rencontraient des difficultés pour écouler tout leur lait, bien que les quantités soient faibles. De même, les éleveurs qui vendaient leur lait étaient peu nombreux et les quantités de lait collectées faibles. Les collecteurs amenaient le lait à vélo à Niamey, le trajet pouvait donc être long et le lait pouvait tourner. Les collecteurs qui faisaient ce travail témoignent que le lait était ainsi régulièrement refusé par les laiteries de Niamey.

Si les activités liées au lait sont traditionnellement réservées aux femmes, le projet ayant permis que le lait devienne une source de revenu conséquente (voir la partie consacrée aux impacts et effets du projet), les hommes se sont parfois appropriés la gestion du lait. Pour cela, les activités du projet tendant à replacer la femme au centre de la filière lait (notamment en leur permettant de participer aux décisions) sont pertinentes.

Au contraire, accompagner des groupements de femmes dans des activités de transformation du lait en parallèle (et parfois en concurrence) de la filière lait soutenue par le projet ne semble pas pertinent, car en opposition avec l'objectif du projet de créer une filière de qualité et viable. Actuellement, le lait du matin est généralement vendu au centre de collecte et le lait du soir est réservé pour la consommation de la famille. Les femmes continuent de transformer ce lait en lait caillé et de vendre le surplus sur le marché. Il est important que la traite du soir continue d'être réservée à la famille pour garantir l'autoconsommation du lait, notamment par les enfants. S'il peut donc être pertinent d'appuyer les femmes pour améliorer les conditions d'hygiène de la transformation de ce lait, le fait d'appuyer des activités qui dépassent la seule valorisation du surplus n'est pas pertinent. En effet, grâce à l'appui du projet, des membres de groupements féminins ont développé de nouvelles activités de pasteurisation et de transformation en fromage (avec achat de lait aux voisins). Les conditions d'hygiène ne sont alors plus celles que le projet souhaite mettre en place (voir la partie sur l'efficacité du projet). Pour le groupement féminin de Fêtto Bokki, cette activité est faite avec le lait du week-end qui n'est donc pas collecté. Les femmes vendent le lait localement mais aussi parfois à Niamey. Pour le groupement féminin de Say, la mise en place d'activités de transformation de fromage n'est pas pertinente car le groupement fait ainsi « concurrence » au centre de collecte de Say appuyé par le projet sans pour autant respecter les normes d'hygiène que souhaite mettre en place le projet. D'autant plus qu'à Say, ce sont les femmes qui détiennent l'argent du lait. De plus, la transformation du fromage est faite en saison sèche (la fabrication en fromage n'est pas possible pendant la saison des pluies) lorsque les quantités de lait sont plus faibles. Le fromage est vendu principalement à Niamey (comme la filière « classique ») et n'est pas consommée localement.

Les activités d'embouche de petits ruminants mises en place avec les groupements féminins constituent des activités génératrices de revenus pertinentes. La démarche suivie par l'équipe du projet est aussi pertinente, en permettant aux groupements féminins d'avoir accès aux crédits (en les mettant en relation avec des banques), ces crédits étant ensuite répartis entre les membres.

Il est aussi pertinent que le projet ait permis à des groupements féminins d'avoir accès à l'aliment bétail. Des groupements féminins ont ainsi reçu des sacs de son de blé qui ont ensuite étaient vendus aux membres. L'accès à l'aliment bétail est indispensable pour améliorer l'alimentation des animaux et ainsi garantir une production de lait en quantité et sur toute l'année (même en saison sèche, quand l'accès aux pâturages est plus difficile). Dans la même optique, mettre en place des banques d'aliments bétail (BAB) est pertinent, cela permet de mettre à disposition

des éleveurs de l'aliment bétail à prix réduit. Les groupements féminins ou les collecteurs peuvent aussi s'approvisionner auprès de ces BAB.

Pour améliorer l'état sanitaire des animaux et ainsi permettre entre autre d'améliorer la production de lait, la mise en place d'un service vétérinaire privé de proximité (SVPP) avec des auxiliaires d'élevage est pertinente. Si le vétérinaire a été installé dans un précédent projet, APROLAN a appuyé la mise en relation avec les éleveurs, la sensibilisation des éleveurs et financé au départ les déplacements du vétérinaire sur le terrain. Cette démarche est pertinente : selon le témoignage du vétérinaire privé, la mise en relation avec les éleveurs constitue la plus grosse difficulté de son travail. La zone couverte par un vétérinaire privé étant très importante, les auxiliaires d'élevage sont indispensables. Pour qu'ils soient bien intégrés dans leur village, il est pertinent que les auxiliaires aient été choisis lors d'assemblée villageoise.

Karkara et VSF-B ont aussi depuis plusieurs années, à travers ce projet et d'autres précédents, réalisé un travail de plaidoyer auprès de l'Etat nigérien. Cette démarche est pertinente et a permis que l'Etat s'approprie la notion de SVPP et l'inclut dans sa stratégie 2012-2030. Deux arrêtés ministériels définissent ainsi les fonctions de l'auxiliaire d'élevage et plus largement du SVPP.

3.2.2 Efficacité et efficience

La réussite des unités laitières est variable, elle s'évalue en termes de réussite financière mais aussi de la quantité et de la qualité du lait collecté. Cet aspect concerne plus particulièrement le résultat 3 qui mentionne « les capacités d'approvisionnement, de gestion et de commercialisation des unités laitières sont renforcées ». Une des grandes réussites du projet est ainsi d'avoir permis une amélioration de la qualité et de la quantité du lait collecté grâce à des actions d'amélioration de la production du lait (sensibilisation et formation des éleveurs sur l'alimentation stratégique des vaches laitière et l'hygiène de la traite, développement de l'accès à l'aliment bétail) et les stratégies d'amélioration de la collecte de lait par les centres avec notamment le soutien aux collecteurs et aux producteurs (le projet a notamment permis aux collecteurs d'avoir accès aux crédits pour acheter le lait).

Le 1er indicateur du résultat 3 du cadre logique concerne ainsi le niveau de maîtrise et d'utilisation des bonnes pratiques d'hygiène du lait. En année 2 (2015), l'équipe du projet estime que le taux de maitrise est de 65 %. Si ce taux est en-dessous du prévisionnel, il reste satisfaisant, d'autant plus que le rapport 2015 précise que « les critères ayant services aux enquêtes connaissances attitudes pratiques (CAP) de cette année ont été rendus plus stricts et plus nombreux » et que « l'hygiène au niveau des centres de collecte est satisfaisante à tout bord ». C'est le même constat que fait l'évaluateur suite aux visites dans les centres de collecte.

photo 4 : test de la qualité du lait dans un CCL

Le deuxième indicateur de ce même résultat concerne la « quantité de lait collecté par les centres de collecte ».

Pour l'année 2, les prévisions étaient de 260 000 litres de lait (cf le cadre logique). Ces prévisions ont été largement dépassées puisque les trois centres ont collecté 352 413 litres précisément (soit 92 413 litres de plus que la prévision de l'année 2015).

Ce bon chiffre cache une grande disparité entre les centres. Ainsi, c'est le centre de Hamdalaye qui a mobilisé le plus de lait avec une collecte de 226 530 litres, soit plus de 64 % du total. Le gérant du centre explique l'augmentation de la quantité collectée par la sensibilisation des éleveurs.

Le centre de Kollo a collecté 84 289 litres et Say seulement 41 594 litres de lait.

Il semble ainsi préférable, pour de meilleurs résultats, que les centres de collecte se limitent à la collecte de lait sans se diversifier dans la transformation du lait (en-dehors des activités de pasteurisation du lait, plus simples à mettre en place que d'autres activités de transformation). C'est particulièrement le cas pour le centre de collecte de Say qui a fait le choix de transformer le lait (lait pasteurisé, yaourt, fromage mozzarella) en raison de problème de collecte. Mais le problème de collecte persiste (c'est la plus faible quantité de lait collecté). A cela s'ajoutent des problèmes de vente. En effet, la quantité moyenne de lait collectée annoncée par le gérant est de 300-350 litres par jour pour seulement 200-250 litres transformés. Le reste du lait est vendu à la laiterie Nigerlait, sans contrat et à perte.

Pour les aspects financiers, le troisième indicateur du cadre logique concerne le bilan financier des unités laitières. Pour 2015, le bilan financier dépasse les prévisions, ce qui tend à montrer une bonne viabilité financière des unités laitières (UL) appuyées par le projet. Néanmoins il est difficile pour l'équipe du projet de recueillir des données fiables dans ce domaine auprès des UL. Les données du CL concernent donc seulement les trois centres de collecte.

L'équipe du projet APROLAN accompagne les réalisations de projets précédents et notamment les structures mises en place lors de ces précédents projets et qu'elle n'a donc pas mise en place elle-même. Cette situation est complexe à gérer dans le cas où ces structures rencontrent des problèmes de fonctionnement qui existent depuis leur origine.

Ainsi, certaines associations d'éleveurs qui ont en charge les centres de collecte de lait et les banques d'aliments bétail rencontrent des problèmes de fonctionnement et parfois de représentativité. La structuration de ces associations ou coopératives n'est pas toujours très claire ou fonctionnelle. Notamment pour la coopérative Uprolait (Union des producteurs laitiers) qui gère le centre de collecte d'Hamdallaye. Sont membres de la coopérative tous les habitants des villages sans distinction qui ont initialement contribué financièrement à la création du centre (255 000 F par village). Mais tous les villages de la zone de collecte du centre d'Hamdallaye n'ont pas initialement contribué. Il n'est pas prévu de système pour des adhésions individuelles, notamment pour les éleveurs des villages non contributeurs, qui ne peuvent donc pas devenir membres.

Le système d'adhésion existe pour la coopérative de Say qui regroupe une centaine de membres. Cette coopérative est une union de groupements d'éleveur, qui ont aussi été formés par le projet. Mais chaque groupement n'a pas forcément de représentant au sein de la coopérative. De même, la coopérative de Kollo regroupe une quarantaine de membres alors que le nombre d'éleveurs qui amènent le lait au sein de la coopérative est beaucoup plus élevé (en tout 9 collecteurs avec 50 à 100 producteurs chacun).

Le système de gestion des unités laitières est aussi parfois complexe et / ou non optimal. C'est le cas du centre de collecte d'Hamdallaye. La gestion de ce centre est déléguée à la société « comptoir des terroirs » qui gérait initialement une mini-laiterie à Niamey (mais en cessation d'activité). « Comptoir des terroirs » loue la structure à Uprolait (20 F par litre de lait collecté avec un contrat annuel) et revend aujourd'hui la quasi totalité du lait à la laiterie de Niamey « Solani » (mise en relation avec l'aide du projet mais pas encore de contrat signé). Ce système multiplie les intermédiaires qui n'ont pas forcément les mêmes intérêts.

De la même manière, la mini-laiterie de Balitari à Niamey est gérée collectivement par des femmes qui initialement transformaient et vendaient le lait. Les éleveurs ne sont pas impliqués dans cette mini-laiterie, ni les collecteurs. Il n'y a pas une personne qui gère, notamment l'achat et la vente, mais les treize femmes membres du groupement participent à ces activités. Cette gestion ne fonctionne pas et la coopérative connaît des problèmes de commercialisation et de rentabilité. En effet, la

coopérative transforme 200 litres par jour mais connait des problèmes de vente bien que située dans Niamey. La majeure partie du lait est revendu à la mini-laiterie « Fromagerie du Niger ». Les membres de la coopérative ne savent pas où vendre dans Niamey. Le dysfonctionnement de cette mini-laiterie est aussi représenté par le fait que les membres continuent de transformer et de vendre individuellement leur propre lait. Elles ne sortent pas de revenu de leur travail dans la mini-laiterie.

Photo 5 : membres de la mini-laiterie de Balitari

En raison d'un fort taux d'analphabétisme, les groupements féminins et les coopératives d'éleveurs rencontrent aussi des difficultés dans la tenue des cahiers de suivi de gestion et de tenu de compte.

Ces difficultés impactent le fonctionnement des associations et coopératives d'éleveurs mais aussi à terme la durabilité de ces structures.

Les groupements féminins (GF) qui transforment le lait sont confrontés à des problèmes d'hygiène et donc de qualité sanitaire, de la même manière que les femmes qui font ce travail individuellement. En effet, même si l'équipe du projet a assuré aux GF des formations en hygiène pour la traite mais aussi pour la transformation du lait, cette transformation faite localement ne respecte pas les normes d'hygiène que le projet souhaite mettre en place. Pour le groupement féminin de Fêtto Bokki, chaque femme fait du lait caillé avec le lait du week-end. Le projet a

accompagné ces femmes pour pasteuriser le lait chez elles, mais si toutes ont reçu les formations, toute n'ont pas reçu de matériel pour améliorer les conditions d'hygiène pour la pasteurisation du lait et son transport jusqu'au marché local, voir jusqu'à Niamey. Le GF de Say rencontre des problèmes d'hygiène pour la transformation du lait en fromage. Les membres du groupement font cette activité à l'air libre, elles n'ont pas de bâtiment pour la transformation. Elles témoignent rencontrer des difficultés d'ordre sanitaire, notamment en raison du sable apporté par le vent pendant la fabrication du fromage, ce qui impacte la qualité du fromage.

Le projet accompagne aussi une productrice de lait de chamelle, qui vend le lait cru à Niamey. L'accompagnement a permis d'améliorer l'hygiène. La productrice ne rencontre pas de difficulté dans la vente, au contraire, elle estime que la demande est supérieure à ce qu'elle produit. Elle a donc contacté d'autres producteurs potentiels pour créer une filière « lait de chamelle » elle rencontre des difficultés pour cela en raison du faible nombre de producteurs autour de Niamey et parce que ceux-ci se déplacent beaucoup (ce qui rend difficile un approvisionnement régulier).

Concernant l'amélioration de l'état nutritionnel des bovins laitiers, les banques d'aliments bétail (BAB) mises en place par le projet ont des résultats mitigés. En raison des problèmes évoqués précédemment pour les structures qui ont en charge la gestion de ces BAB, toutes les BAB rencontrées lors de la mission d'évaluation ne sont pas pleinement fonctionnelles, dans la mesure où le rôle de chacun des membres du comité de gestion (COGES) n'est pas toujours connu ni appliqué, les réunions ne sont pas tenues régulièrement, et les outils de suivi mal tenus. Le fort taux d'analphabétisme explique en partie cela.

Néanmoins, le système d'achat-revente de l'aliment bétail est généralement maitrisé même si les marges faites par sac d'aliment vendu sont assez faibles. Si cela permet aux éleveurs d'avoir accès à l'aliment bétail à un prix modéré (inférieur à celui du marché), cela ne permet pas aux BAB de dégager suffisamment de bénéfices pour augmenter fortement le stock initial mis à disposition par le projet. Cela rend aussi les BAB plus fragiles vis à vis de fluctuations importantes du marché, par exemple lorsque le prix de l'aliment augmente ou au contraire lorsque l'Etat organise des ventes d'aliment à prix subventionné. La part du bénéficie annuel dans l'évolution du stock est difficile à évaluer car les BAB peuvent recevoir de l'aide d'autres projets en aliment bétail. Cette aide vient compléter le stock initial. Les personnes en charge de la gestion des BAB ne maitrisent pas précisément le montant de ces aides reçues.

L'indicateur 2 du premier résultat concerne « l'évolution du fonds initial de roulement des stocks d'aliments bétail (petit magasin et CCL) ». Les prévisions n'ont été que partiellement atteintes. En effet, le fonds est en augmentation par rapport à l'année passée mais en-deçà du prévisionnel. Seul les BAB des CCL ont réalisé l'objectif visé en année 2. Les autres BAB ont néanmoins également réalisé un chiffre supérieur à l'année passée. Le rapport intermédiaire 2015 précise que « la hausse moyenne par rapport à l'année passée est de 108 425 et 828 000 par rapport à 2014 respectivement pour les petites BAB et les BAB des centres de collecte).

Les BAB peuvent aussi rencontrer des difficultés liées à la vente à crédit. Le projet a ainsi permis la mise en place d'un système de « lait contre intrant ». Les éleveurs peuvent acheter des sacs d'aliment bétail qu'ils remboursent avec le lait apporté au centre. Ainsi pour le centre de Kollo, l'aliment bétail peut être vendu à crédit et remboursé contre 20 litres de lait pour un sac d'aliment. Les collecteurs peuvent aussi avoir de l'aliment bétail à crédit et constituer ainsi un stock qu'ils vendent aux éleveurs qui ont l'habitude de vendre leur lait, ce qui permet de fidéliser les producteurs. Des groupements peuvent aussi gérer de petits stocks dans les villages. Si ce système a indéniablement permis de démocratiser l'utilisation de l'aliment bétail par les éleveurs et ainsi améliorer la complémentation des bovins laitiers, il entraine aussi des problèmes de remboursement des crédits pour les BAB, notamment par les collecteurs. La coopérative de Kollo a ainsi des crédits à hauteur de 2 millions de francs CFA qui n'ont pas encore été remboursés (en raison aussi d'un système de ventes par dépôt), ce qui aura un impact négatif sur la capacité d'achat de la structure pour le prochain cycle d'achat-revente.

Même si les gérants ont conscience que le prix de l'aliment bétail évolue au cours d'une année et que l'idéal serait d'acheter lorsque les prix sont bas et revendre au moment où les prix sont plus élevés, les BAB réalisent plusieurs cycles d'achat-revente sur une même année (jusqu'à 6 ou 7). Le capital de départ est insuffisant pour un achat initial plus important lorsque les prix sont plus faibles et le nombre d'acheteurs est important (ce ne sont pas seulement les membres de la coopérative qui viennent acheter mais plus largement les éleveurs de la zone). Les problèmes de crédit viennent accentuer les difficultés d'acheter en une fois des quantités plus importantes.

Pour l'amélioration de l'état sanitaire des bovins laitiers, le projet a permis la mise en place et le renforcement d'un service vétérinaire privé de proximité (SVPP). Pour que le SVPP soit fonctionnel, l'encadrement par une clinique vétérinaire est nécessaire.

En effet, à Kollo, il n'y a jusqu'à présent pas été possible d'installer durablement une clinique vétérinaire, en cause la proximité de Niamey et donc d'autres cliniques vétérinaires qui rendraient difficile la viabilité d'une clinique vétérinaire à Kollo. Les auxiliaires d'élevages (AE) installés sont donc placés sous la direction des services techniques de l'Etat qui les encadrent. Néanmoins les services l'Etat n'ont pas les moyens d'assurer un suivi régulier des auxiliaires et ne peuvent pas non plus fournir tous les produits vétérinaires nécessaires au travail des auxiliaires. Les auxiliaires de Kollo s'approvisionnent donc aussi directement à Niamey. Les auxiliaires d'élevage ont été formés au début du projet. Cette formation est régulièrement renouvelée et les AE maitrisent les soins vétérinaires de base. Un auxiliaire de Kollo témoigne ainsi : « Avant, si un animal était malade, on administrait toujours un antiparasitaire. Maintenant nous savons quoi faire en fonction des symptômes ».

Les auxiliaires d'élevage rencontrés lors de la mission d'évaluation sont fonctionnels notamment dans la mesure où ils pratiquent régulièrement des soins aux animaux, sont en contact avec les éleveurs mais aussi les services de l'Etat et l'auxiliaire privé quand il existe, et renouvellent régulièrement leur stock de médicaments.

Le premier indicateur du résultat 1 concerne le taux d'auxiliaires d'élevage fonctionnels qui est passé de 40% (baseline) à 63 % fin 2015 (pour un objectif mentionné dans le cadre logique de 60 %). Cette amélioration est à mettre au crédit du projet. Si les auxiliaires témoignent rencontrer encore des difficultés (notamment pour se déplacer sur toute la zone, parce que les éleveurs ne font parfois appel à eux que lorsque le cas est compliqué), ils reconnaissent la réussite de leur activité. Ainsi le groupe d'auxiliaires de Kollo rencontré précise que s'ils continuent l'activité depuis 5 ans, c'est que ça marche, même s'ils travaillent surtout pendant la saison des pluies (de juin à octobre).

3.2.3 Durabilité

VSF et Karkara sont convaincus que si les producteurs (regroupés aussi en coopératives détenant des centres de collecte), les collecteurs et les industrielles entretiennent des relations équitables, et si les conditions d'une bonne gouvernance des centres de collecte sont réunies, la filière lait local sera viable et durable. En ce sens, la stratégie de durabilité repose sur le renforcement des capacités des groupes focaux et leur implication, la facilitation d'un dialogue multi acteurs avec une implication active des groupes de femmes, le renforcement de la viabilité financière des CCL et des collecteurs, et un accès durable aux financements (source : rapport intermédiaire 2015).

Cette stratégie est en effet pertinente. Nous pouvons rajouter que la durabilité de la filière lait repose aussi sur la durabilité des SVPP et de l'approvisionnement en aliment bétail.
Le projet a donc mis en place des activités de renforcement de capacités pour une meilleure gestion et autonomie des différentes structures (coopérative d'éleveurs, BAB et CCL, groupements féminins). Mais ces structures ne sont pas encore autonomes.

En effet, concernant les centres de collecte de lait et mini-laiterie, le remplacement du matériel et des infrastructures et leur amortissement doivent être pris en compte dans la gestion des unités laitières : ces dernières sont encore trop dépendantes d'une aide extérieure pour cela.

Notamment, le centre de collecte de Hamdallaye a augmenté de manière importante la quantité de lait collecté et le matériel dont le centre dispose devient limite question dimensionnement. La coopérative UPROLAIT en charge du CC de Hamdallaye a néanmoins environ six millions de francs CFA en banque mais le Conseil d'Administration est encore dépendant du projet dans la mesure où il ne sait pas où trouver des techniciens pour l'entretien du matériel. De la même manière, les membres de la coopérative de Say ne savent pas où acheter pH-mètre et lactodensimètre qu'ils doivent remplacer. La coopérative de Kollo a acquis un régulateur (en raison de problème d'électricité) avec ses propres fonds mais n'a pas

encore pu réparer le tricycle qui ne fonctionne plus. Le CA du centre de collecte de Kollo témoigne aussi que les collecteurs ne sont pas encore assez stables dans la collecte et trop irrégulier dans l'année.

Photo 6 : départ du lait collecté d'un CCL vers la laiterie de Niamey

Les groupements féminins ne sont pas encore tous en capacité de demander seuls le crédit. Par exemple, pour le groupement féminin de Gangazougou, le projet a mis les membres en relation avec une banque pour accéder au crédit. Maintenant, les membres attendent l'équipe du projet pour que celle-ci se charge des procédures de renouvellement du crédit (que les femmes n'ont donc pris qu'une fois).

Le résultat 4 du projet concerne un autre aspect de la durabilité : les capacités d'actions collectives des acteurs de la chaîne de valeur lait local.

Notamment, le bon fonctionnement de la plateforme est en effet aussi un garant de la durabilité de la filière lait. Cette plateforme était au départ un cadre de concertation dans lequel les acteurs de la filière se rencontrent périodiquement, avec l'organisation de la journée du lait chaque année. En 2ème phase du projet, le cadre de concertation devient une plateforme d'innovation qui va capitaliser les expériences qui ont réussi et améliorer les échanges entre les acteurs.

Le premier indicateur du résultat 4 concerne le « nombre d'initiatives prises par la plate-forme au profit de la chaine de valeur lait local ». Pour 2015, l'équipe du projet estime que la plateforme a pris 4 initiatives (quand il en était prévu 2 dans le cadre

logique), avec notamment la participation à des foires nationales et internationales et l'organisation en marge de la journée mondiale du lait 2015 d'une conférence débat sur le thème « Suppression des quotas laitier et la signature des APE : quel Impact sur le développement de la filière lait local du Niger ? Quelle stratégie de soutien ? ». La plateforme a aussi gagné le concours de la « meilleure plateforme d'Afrique de l'Ouest ».

Le deuxième indicateur du résultat 4 concerne le « nombre d'actions de plaidoyer conduites par Karkara ». Cet indicateur est atteint puisque l'ONG a réalisé deux actions de plaidoyer, comme cela était prévu.

Le troisième indicateur estime le « niveau global de performances du partenariat avec Karkara en lien avec les objectifs d'amélioration fixés ». Cet indicateur n'est pas atteint pour l'année 2015 mais VSF-B met en avant la qualité des rapports et des pièces comptables ainsi que le dynamisme de l'équipe projet comme points forts de Karkara. Les points faibles observés, notamment la faible implication du personnel de coordination dans le suivi et l'appui technique du projet s'expliquerait par la faible part du projet APROLAN dans le chiffre annuel de l'ONG qui gère aussi depuis plusieurs années des projets d'urgence. Le projet est néanmoins basé au siège même de Karkara et ses acteurs sont toujours en contact avec la direction. La direction précise aussi que l'importance accordée par Karkara à ce projet est bien au-delà du volume de chiffres d'affaire et que c'est la confiance placée en l'équipe du projet qui a peut-être un peu fait oublier ce devoir de suivi.

3.2.4 Effets et impact

Les effets et impacts positifs du projet sur les bénéficiaires et plus largement sur la zone d'intervention sont multiples.

Un premier impact du projet est l'amélioration de l'état sanitaire des animaux : des animaux en meilleure santé produisent plus de lait. Mais cet impact est aussi important pour les femmes qui font l'embouche de petits ruminants : l'activité d'embouche est possible dans de bonnes conditions grâce à un service vétérinaire efficace. Les auxiliaires rencontrés témoignent de ce changement : maintenant, les éleveurs ont accès à des médicaments de qualité. Le vétérinaire de Say ajoute que précédemment, à chaque saison des pluies, les déclarations de mortalité étaient importantes et que depuis l'année dernière, le nombre de cas a régressé. Il précise aussi que maintenant, il pratique plus d'interventions auprès des éleveurs (de quelques cas par semaine à plusieurs cas par jour). L'auxiliaire de Say rencontré précise néanmoins qu'il y a encore un manque de sensibilisation des éleveurs et que par exemple, tous ne vaccinent pas.

L'amélioration de l'état sanitaire, couplé à un meilleur fonctionnement des centres de collecte a permis l'augmentation de la quantité de lait collecté. La qualité sanitaire du

lait a aussi été améliorée. Cette amélioration de la qualité sanitaire du lait a pour impact une diminution de la quantité de lait refusé par les laiteries de Niamey. Le fait que le lait soit plus rarement refusé par les laiteries de Niamey s'explique aussi par la diminution du temps de livraison du producteur jusqu'à Niamey : le projet a permis l'achat de motos par les collecteurs et les laiteries de Niamey viennent chercher le lait dans les centres de collecte.

La mise en place d'une filière lait a eu pour impact la diminution de la pénibilité du travail pour les femmes qui auparavant devaient aller vendre le lait chaque semaine au marché local et pour les collecteurs qui se déplaçaient de leur village jusqu'à Niamey en vélo.

La filière lait appuyée par le projet a aussi et surtout permis l'augmentation et la régularité du revenu des éleveurs grâce notamment à la stabilité de la demande en lait cru par les unités laitières. Les membres du GF de Gangazougou témoignent par exemple : « la vente de lait cru, c'est mieux car on te paie devant la case. La vente est quotidienne, on a de l'argent chaque jour et il n'y a plus de risque que le collecteur te ramène le lait parce qu'il est gâté ».

La notion de revenu est reprise dans l'intitulé de l'objectif spécifique « les revenus des ménages des petits producteurs laitiers de la ville de Niamey et sa périphérie, notamment les départements de Say et Kollo, sont accrus ». Trois indicateurs du cadre logique permettront en fin de projet de savoir si l'objectif spécifique a été atteints.

Le premier indicateur de l'objectif spécifique concerne le nombre de repas en période de soudure, l'augmentation de revenu devant permettre aux bénéficiaires d'augmenter le nombre de repas journalier pris pendant la période de soudure.

Le troisième indicateur concerne le taux d'endettement en période de soudure. L'objectif mentionné dans le cadre logique est assez faible puisqu'il est prévu une évolution du taux d'endettement de 28 à 25 %.

Le deuxième indicateur, bien qu'intéressant, ne permet pas renseigner l'atteinte ou non de l'objectif spécifique. Il ne concerne en effet pas les revenus des producteurs laitiers mais le taux d'application des bonnes pratiques liées à l'élevage (sur les thèmes de la complémentation stratégique des vaches laitières et de la gestion du troupeau). Les enquêtes CAP réalisées en fin 2015, permettent d'observer qu'au moins les deux tiers des éleveurs enquêtés appliquent les bonnes pratiques d'élevage. Cela permet d'être optimiste sur le fait que le taux de 80% prévu en fin de projet soit atteint.

3.2.5 Le genre et l'environnement

La notion de genre fait l'objet d'un résultat dédié. Le résultat 2 du projet mentionne en effet : « l'autonomie des femmes productrices de lait local est renforcée ».

Depuis la mise en place du projet, il y a un regain d'intérêt pour le lait. Le risque est donc, que les hommes accaparent la ressource du lait alors que traditionnellement c'est une activité réservée aux femmes. Lorsque le lait n'avait pas de valeur marchande sûre, la femme en était la principale détentrice dans la plupart des ménages.

Le second indicateur du résultat 2 mentionne donc le « taux de ménages où la femme contrôle et exploite au moins une partie du lait produit ». Cet indicateur est important pour pouvoir s'assurer que la notion de genre est bien prise en compte par le projet. Les données fin 2015 précisent que la femme contrôle et exploite au moins une partie du lait dans 78% des ménages enquêtés, ce qui est largement supérieur aux 55 % prévus dans le cadre logique et en nette augmentation avec les 30% de la baseline. Ces chiffres démontrent une tendance à un retour à la situation initiale. Les enquêtes réalisées par l'équipe du projet ont aussi montré que la femme a un contrôle sur au moins deux tiers des ressources et bénéfices dans 49 % des ménages enquêtés.

Le premier indicateur du résultat 2 concerne « l'évolution des fonds initiaux de roulement des AGR des femmes par groupement ». A partir d'une baseline de 300 000 FCFA, il était prévu une moyenne de 350 000 FCFA fin 2015. Ces prévisions ont été dépassées puisque le rapport intermédiaire 2015 précise qu'une moyenne de 409 688 FCFA a été réalisée. Ces données démontrent que le système de micro-crédit rotatif mis en place avec les groupements féminins fonctionne. Les activités d'embouche réalisées à partir de ces crédits permettent aux femmes de tirer un revenu et ainsi de renforcer leur rôle dans les ménages. Le système de micro-crédit est utilisé par les membres des groupements féminins pour des AGR mais aussi parfois pour la consommation pendant la période de soudure, ce qui leur permet de reporter la vente de leurs petits ruminants, à une période où le prix est plus élevé. En plus de ces données à l'échelle des groupements, il serait pertinent d'avoir aussi des données à l'échelle du ménage pour pouvoir évaluer précisément les bénéfices que tirent les femmes des AGR mises en place.

L'impact potentiel du projet sur le plan environnemental est faible. Nous pouvons néanmoins mentionner l'attention portée par l'équipe du projet sur les éventuels déchets plastiques liés au nouveau conditionnement du lait. Le rapport intermédiaire 2015 mentionne en effet : « les initiatives de valorisation du lait local soutenu par le projet, implique l'utilisation du sachet plastique pour le conditionnement des produits. C'est pourquoi, l'équipe du projet a anticipé la sensibilisation des responsables des UL sur le risque de pollution des parcours naturels par les déchets plastiques. Aussi, le projet a pris le soin d'orienter les UL vers d'autres types de conditionnement moins polluant ».

3.2.6 Recommandations

	Constats / leçons apprises	Recommandations	faisabilité / calendrier
1	Certaines associations d'éleveurs qui ont en charge les centres de collecte de lait et les banques d'aliments bétail rencontrent des problèmes de fonctionnement et parfois de représentativité.	Renforcer les associations à la base avant toute activité, et s'assurer qu'elles soient fonctionnelles. Débuter avec des activités « simples » à gérer, avant de développer de nouvelles activités.	Forte / moyen terme
2	La structuration des unités laitières n'est pas toujours très claire ou fonctionnelle. Le système de gestion des unités laitières est aussi parfois complexe et / ou non optimal.	Prévoir pour chaque unités laitière mise en place que les producteurs de lait soient obligatoirement intégrés à la gestion. Un gérant doit systématiquement être mis en place, sous la responsabilité d'un conseil d'administration composé éleveurs.	Forte / moyen terme
3	Le unités laitières ne sont pas encore totalement autonomes. Le remplacement du matériel et des infrastructures et leur amortissement doivent être pris en compte dans la gestion des unités laitières.	Continuer d'accompagner les unités laitières pour plus d'autonomie. Les accompagner dans une réflexion sur le renouvellement du matériel et les mettre en relation avec des fournisseurs.	Forte / court terme
4	Toutes les BAB rencontrées lors de la mission d'évaluation ne sont pas pleinement fonctionnelles.	Accompagner les associations gérant les BAB pour améliorer la gestion notamment en ce qui concerne le rôle de chacun des membres, la tenue de réunion ou le système d'achat/vente.	Forte / court terme
5	Les groupements féminins ne sont pas encore tous en capacité de demander seuls le crédit.	Continuer d'accompagner les GF pour être autonomes pour les demandes de crédit.	Forte / court terme
6	Les auxiliaires d'élevages témoignent que les éleveurs ne font pas tous appel à leurs services.	Continuer les campagnes de sensibilisation des éleveurs sur l'importance de la santé animale, et le respect de l'hygiène.	Forte / court terme

7	Les groupements féminins qui transforment le lait sont confrontés à des problèmes d'hygiène et donc de qualité sanitaire, de la même manière que les femmes qui font ce travail individuellement.	Intégrer les femmes dans les filières existantes plutôt que de favoriser de nouvelles filières qui ne respecteraient pas le normes d'hygiène voulues par le projet.	Forte / court terme
8	La demande des clients est plus élevée que la production de lait de chamelles. La collecte de lait auprès d'autres éleveurs a été initiée mais des difficultés sont rencontrées. Il existe un projet de centre de collecte de lait de chamelle.	Accompagner l'organisation de la filière « lait de chamelles ».	Forte / moyen terme
9	En raison d'un fort taux d'analphabétisme, les groupements féminins et les coopératives d'éleveurs rencontrent des difficultés dans la tenue des cahiers de suivi de gestion et de tenu de compte. Le problème d'alphabétisation est structurel au Niger.	Faire en sorte que l'alphabétisation fasse partie intégrante des approches filières, en envisageant la collaboration avec des ONG et services gouvernementaux.	Moyenne / moyen terme

3.3 Objectif spécifique n°3 : PRODEL-K

Le projet de développement de l'élevage de Koukikoro (PRODEL-K) au Mali, constitue l'OS3 du programme, il est mis en place en partenariat avec ICD (Initiatives - Conseil - Développement). Le projet vise l'augmentation de l'autoconsommation des produits agro-pastoraux et des revenus des ménages bénéficiaires, en luttant contre la faiblesse des rendements agricoles et des productions animales et la pauvreté économiques des ménages.

Cette troisième phase fait suite à deux phases triennales précédentes (2008-2010 et 2011-2013) qui ont permis la mise en place et l'extension de services de proximité en élevage et de chaines de valeur lait et volaille traditionnelle en faveur des populations rurales. Les résultats enregistrés fin 2012 et début 2013 ont incité à proposer une dernière phase de consolidation des acquis et de désengagement total des partenaires Initiatives Conseil Développement (ICD) et VSF-B à travers le financement DGD.

L'objectif spécifique du projet est « L'autoconsommation des produits agro-pastoraux et les revenus des ménages bénéficiaires sont augmentés ».

Le projet PRODELK III vise ainsi cinq résultats intermédiaires :

- Résultat 1 : L'accès des bénéficiaires aux services agri-élevage de proximité est renforcé.
- Résultat 2 : Les pratiques agro-pastorales sont renforcées durablement grâce à l'optimisation de l'intégration agriculture-élevage.
- Résultat 3 : Les capacités économiques des bénéficiaires sont améliorées grâce à la diversification des AGR.
- Résultat 4 : La commercialisation du bétail et du lait est améliorée.
- Résultat 5 : Les capacités des partenaires locaux sont renforcées dans une perspective d'accompagnement durable du développement de l'élevage dans la zone d'intervention.

3.3.1 Pertinence et cohérence

Comme pour le précédent objectif spécifique, l'approche intégrée suivie par ICD et VSF-B est une stratégie pertinente, depuis le soutien à l'élevage jusqu'à la vente de lait et du bétail. Cette stratégie est pertinente car indispensable à la réussite du projet.

L'appui aux mini-laiteries est pertinent car la filière lait est traditionnellement « faible ». Les zones d'intervention du projet ont du potentiel, dans la mesure où les éleveurs en capacité de produire du lait sont présents. Il est pertinent que ces éleveurs soient intégrés dans la gestion des laiteries. En cela, le cas de Badenko est

assez représentatif : après des débuts difficiles (voir la partie relative à l'efficacité), il est pertinent d'avoir intégré les éleveurs dans la gestion de la structure, c'est le principe d'une coopérative laitière.

L'implication des institutions locales constitue un autre aspect indispensable à la réussite du projet et la durabilité des activités mises en place. Les mairies et services techniques déconcentrés de l'Etat ont notamment été impliqués. En cela, les activités du projet sont en cohérence avec les politiques locales.

En effet, il y a eu un cadre de concertation au départ avec tous les acteurs pour la mise en place des activités. Les activités du projet (cela comprend aussi le suivi pendant la troisième phase) ont été faites tout le long du projet en partenariat avec les agents sur le terrain. Mais si le lien direct avec les agents de terrain existe, c'est parfois moins le cas avec la direction. Les services de l'Etat rencontrés pendant la mission d'évaluation communiquent peu en interne et le directeur régional des productions et industries animales en poste depuis un an ne connait pas les dernières activités mises en place par le projet avec ses agents. Néanmoins, l'équipe du projet précise que plusieurs actions ont été menées conjointement avec les directions régionales et les directions nationales et que chaque année, le rapport annuel est imprimé et diffusé aux directions.

L'implication des collectivités locales est ancrée dans la méthodologie de travail d'ICD. En effet, les conseils communaux font mention des besoins de leur communauté à travers la rédaction de leur plan de développement économique et culturel. On retrouve donc dans ce plan quinquennal qui est actualisé annuellement les besoins des populations. ICD étudie les plans quinquennaux des conseils communaux avant la mise en place de toute activité.

La réalisation d'un marché à bétail faisait ainsi partie du plan de développement économique et culturel de la mairie de Didiéni, suite à une demande des éleveurs dans ce sens. La construction de cette infrastructure répondait à un besoin : auparavant, le marché à bétail se faisait en plein air, ce qui pouvait provoquer des blessures pour les animaux et les hommes mais aussi des pertes pendant le chargement avec des animaux qui ne sont pas habitués à la foule. La mairie de Didiéni témoigne avoir été impliquée dès le départ dans la mise en place du projet, dès la sensibilisation des éleveurs qui ont été incités à se regrouper. De plus, un protocole a été signé pour la gestion du marché. Le projet a respecté les textes de la décentralisation : c'est le chef de village (propriétaire coutumier des terres) qui a mis le terrain à la disposition de la mairie. La mise à disposition a été officialisée par un acte administratif d'affectation signé du sous-préfet. De même, les infrastructures appartiennent à la mairie. Le protocole permet une gestion déléguée par la mairie à la coopérative d'éleveurs (voir la partie relative à l'efficacité).

Le projet a oeuvré dans le domaine de la santé animale en mettant en place un service vétérinaire privé de proximité avec des vétérinaires accompagnés de

techniciens et des vaccinateurs villageois de volailles (VVV). La mise en place d'un service vétérinaire privé de proximité est pertinente car les besoins existent.

La méthodologie de sélection des vétérinaires suivie par ICD est aussi pertinente. Lorsqu'une localité a besoin d'un service vétérinaire, il en est fait mention dans le plan de développement économique et culturel de la mairie. Cette demande est analysée par l'équipe du projet en fonction des besoins évalués et notamment du nombre d'animaux, pour s'assurer que le service puisse être viable. Ensuite, ICD formalise la demande et lance un appel à candidatures sur le plan national. Les vétérinaires intéressés postulent et sont sélectionnés par in comité composé de l'équipe du projet, les STD et les mairies en fonction de leurs compétences et de leur projet. En tout, 12 cabinets vétérinaires ont ainsi été installés et consolidés en 1ère mais aussi 2 ème phase du PRODEL-K. De plus, le vétérinaire sélectionné doit lui-même apporter une contribution, le projet apportant 50 % du fonds de roulement de départ. Cela permet de s'assurer de la motivation et de la volonté du vétérinaire installé. Le projet prévoit aussi un fonds de garantie sur un compte en banque. Le vétérinaire peut récupérer ce fonds de garantie au bout de 6 ans, ce qui constitue un atout pour les aspects de durabilité.

Photo 7 : vétérinaire privé

Le projet a aussi permis le rapprochement entre les bénéficiaires et les services vétérinaires, ainsi que la sensibilisation des éleveurs à l'intérêt de la vaccination et des soins. Le projet a notamment subventionné les tournées des vétérinaires

pendant les foires hebdomadaires pendant les trois premiers mois à hauteur de 100 000 F/mois, pour permettre aux vétérinaires installés d'aller à la rencontre des éleveurs. Il est aussi pertinent que le projet ait financièrement accompagné la période d'installation des vétérinaires, les débuts pouvant être difficiles. Les vétérinaires ont notamment reçu 100 000 F/ mois de salaire pendant les six premiers mois. Pendant un an, le projet a aussi financé les soins vétérinaires auprès des ménages vulnérables et des groupements féminins mis en place, par contrat avec les vétérinaires installés.

L'accompagnement des groupements féminins pour l'accès au crédit est aussi pertinent, car l'accès au crédit est un facteur limitant le développement d'activités génératrices de revenus par les femmes. Un total de 30 groupements a ainsi été accompagné par le projet, en partenariat avec des institutions de micro-finance.
Il est aussi pertinent d'avoir travaillé avec des groupements déjà existants qui développaient leurs propres activités (même si celles-ci étaient souvent limitées à la mise en place d'une tontine) car cela démontre une volonté des femmes à travailler ensemble et à développer des activités génératrices de revenus.
Plusieurs structures de micro-finance impliquées dans le projet ont fait faillite, entrainant souvent par là même la perte des fonds de garantie mis en place par le projet. Mais l'équipe du projet a su s'adapter et le changement de stratégie est pertinent, avec la mise à disposition de fonds auprès des groupements féminins en direct. Cela a aussi permis aux groupements de prêter à des taux plus intéressants à leurs membres (ne payant plus les taux d'intérêt des institutions de micro-finance). Cette stratégie a par contre l'inconvénient de ne plus pouvoir bénéficier de l'effet multiplicateur des banques et institutions de micro-finance, qui prêtent un montant plus élevé que celui du fonds de garantie déposé au nom des bénéficiaires.
Mais il est aussi pertinent d'avoir accompagné les groupements, non seulement pour l'accès au crédit mais aussi pour le développement des AGR. Les activités mises en place étant l'élevage et l'embouche, l'équipe du projet a mis en lien les groupements avec les services vétérinaires. Le projet a aussi financé les soins vétérinaires pendant un an. Cela a permis aux bénéficiaires de se rendre compte de l'importance des soins des animaux mais il est aussi pertinent que la durée de cette « subvention » n'ait pas dépassée un an dans un souci de durabilité, pour que la gratuité des soins ne soient pas perçu comme un soutien indispensable au bon fonctionnement des AGR. Le projet a aussi accompagné les groupements féminins par des formations sur la vie associative et les techniques d'élevage.

Il est pertinent d'avoir fait le choix de travailler avec les femmes vulnérables qui sont bien souvent « exclues » des groupements, n'ayant notamment généralement pas les moyens de participer aux frais d'adhésion aux groupements. 100 ménages vulnérables ont ainsi été accompagnés en fin de deuxième phase et 80 en troisième phase. Il est aussi pertinent dans un but d'efficience des activités, de regrouper ces bénéficiaires et de les rapprocher des offres de services existants de santé et de production animale (notamment les groupements féminins mis en place par le projet).

3.3.2 Efficacité et efficience

A la base de l'approvisionnement et/ou de la gestion des laiteries et des banques d'aliments bétail, il y a des coopératives et associations d'éleveurs. Même dans le cas où la laiterie est organisée sur un modèle privé (c'est le cas de la laiterie de Souban), les éleveurs sont organisés en associations ou en coopérative. Pour que la laiterie ou la BAB soit fonctionnelle, il est nécessaire que la coopérative d'éleveurs soit fonctionnelle.

Les coopératives d'éleveurs rencontrées pendant la mission d'évaluation peuvent être considérées comme fonctionnelles, à l'image de la coopérative d'éleveur de Souban pour laquelle il existe un système d'adhésion (25 000 FCFA pour chaque membre) et un système de cotisation de 500 FCFA par mois. Les éleveurs organisent des réunions régulièrement, tous les premiers dimanches du mois. Le nombre de membres de la coopérative de Souban est par contre limité (23). Il y a néanmoins pour les coopératives d'éleveurs rencontrées, une confusion entre le rôle du Conseil d'Administration (CA) et le rôle du comité de gestion (COGES) de la BAB ou de la laiterie. Ce sont généralement les mêmes personnes dans les deux comités. Les membres ont donc des « doubles casquettes », ce qui ne simplifie pas la compréhension des rôles de chacun. Cela s'explique par un fort taux d'analphabétisme dans la zone d'intervention et le nombre de personnes en capacité d'assurer les fonctions dans les COGES et CA est donc limité. L'analphabétisme est aussi à l'origine de difficultés dans la tenue des documents de suivi de gestion et livres de compte.

Les mini-laiteries sont fonctionnelles, qu'elles soient organisées selon un modèle privé ou coopératif. Le résultat 4 du projet concerne le fonctionnement des mini-laiteries et des BAB. Il est intitulé « la commercialisation du bétail et du lait est améliorée ».

Le premier indicateur de ce résultat concerne la quantité de lait collecté par les mini-laiteries. En 2015, année 2 de la troisième phase du projet, il est prévu dans le cadre logique 104 000 litres de lait collectés. Cet indicateur n'est atteint qu'à 70% puisque seulement 72 672 litres de lait ont été collectés en 2015, ce qui est néanmoins en légère hausse par rapport à l'année passée (71 974 litres collectés en 2014). Ces chiffres s'expliquent notamment par la difficulté d'établir des relations contractuelles fiables entre les producteurs de lait et les mini-laiteries. Cette situation tend néanmoins à s'améliorer, l'équipe du projet ayant permis de mettre en place des arrangements contractuels entre les différents segments de la chaine de valeur.

L'équipe du projet a aussi changé le système de gestion de la mini-laiterie de Badenko. Cette laiterie a été initialement créée avec des femmes qui transformaient et vendaient le lait de manière individuelle, à qui on a demandé de s'organiser ensemble pour la création d'une mini-laiterie. Mais ces femmes avaient l'habitude de pratiquer cette activité de manière individuelle, elles n'avaient aucune expérience de la gestion collective. Surtout, il n'y avait aucune personne désignée pour gérer la structure, chacune des femmes avaient en charge la gestion. Une femme rencontrée

lors de la mission d'évaluation témoigne : « tout le monde ne doit pas gérer l'argent, sinon il y a dispute et méfiance ». Si cette structure mise en place pouvait être appelée coopérative dans la mesure où les femmes étaient organisées sous le statut coopératif, ce n'est pas à proprement parler une coopérative laitière car les producteurs laitiers n'étaient pas impliqués dans la gestion de la structure. Ces derniers livraient seulement le lait mais il y avait des difficultés de paiement. L'équipe de PRODEL-K a remédié à cela, à la demande même des éleveurs déjà eux-mêmes organisés en coopérative d'éleveurs. Un comité de contrôle a été organisé regroupant les femmes transformatrices du lait, les producteurs ainsi que le gérant nouvellement recruté. Le comité de contrôle se réunit chaque mois. La mini-laiterie de Badenko est ainsi maintenant une coopérative laitière. Les bénéficiaires rencontrés pendant la mission d'évaluation témoignent du changement. Ainsi, une membre de la coopérative témoigne qu'avant elles étaient toutes vendeuses et transformatrices, maintenant une seule personne collecte et vend. Elles ont maintenant une vision globale et chacune d'elle ne travaillent plus qu'une semaine par mois. Les éleveurs précisent aussi que depuis la mise en place de ce nouveau système, ils ont doublé la quantité de lait collecté.

Photos 8 et 9 : transformation à la laiterie de Badenko et pasteurisation du lait

Ainsi, l'ensemble de ces changements devraient permettre d'améliorer les quantités de lait collecté en 2016 par l'ensemble des mini-laiteries. Les mini-laiteries continuent néanmoins de rencontrer des difficultés de commercialisation pensant la saison des

pluies, car à ce moment-là la production de lait est plus importante. De plus, une croyance très ancrée localement veut que la consommation de lait pendant la saison des pluies favorise le paludisme, ce qui accentue la mévente de lait en juillet-août.

Le dysfonctionnement passé de la laiterie de Badinko impacte aussi négativement le bilan financier global des mini-laiteries du projet. En effet, le deuxième indicateur du résultat 4 concerne le « bilan financier par mini-laiterie ». Cet indicateur est atteint dans la mesure où en 2015, le bilan financier moyen est de 169 700 FCFA alors que les prévisions du cadre logique étaient de 126 500 FCFA. Toutefois comparée à l'année dernière, cet indicateur a régressé de 46.375 CFA.

Les banques d'aliments bétail (BAB) rencontrées lors de la mission d'évaluation ne sont pas pleinement fonctionnelles. Les membres BAB tiennent des réunions régulières, un système de contrôle existe avec plusieurs membres qui ont un regard sur le montant en caisse. Néanmoins, en raison d'un fort taux d'analphabétisme, les membres des COGES rencontrent des difficultés dans la tenue des outils de suivi. Mais surtout, les rôles respectifs de Conseil d'Administration (CA) et du comité de gestion (COGES) ne sont pas maitrisés. Pour les associations d'éleveurs qui ne gèrent que des BAB, le système est compliqué avec officiellement de nombreux postes au sein du COGES et du CA. Il peut par exemple y avoir un trésorier au sein du CA et un trésorier au sein du COGES sans que les rôles respectifs de chacun ne soient très clairs.

Néanmoins, le système d'achat-revente de l'aliment bétail est généralement maitrisé même si les marges faites par sac d'aliment vendu sont assez faibles. Si cela permet aux éleveurs d'avoir accès à l'aliment bétail à un prix modéré (inférieur à celui du marché), cela ne permet pas aux BAB de dégager suffisamment de bénéfices pour augmenter fortement le stock initial mis à disposition par le projet. Cela rend aussi les BAB plus fragiles vis à vis de fluctuations importantes du marché, par exemple lorsque le prix de l'aliment augmente ou lors de vente à prix modéré d'aliments bétail par l'Etat ou des ONG.

Ainsi le deuxième indicateur du résultat 1 « les pratiques agropastorales sont renforcées durablement grâce à l'optimisation de l'intégration agriculture-élevage » correspond à « l'évolution du fonds initial de roulement par BIAE ». En troisième phase de PRODEL-K, les BAB ont été renommée BIAE pour prendre en compte la diversification possible des banques avec la vente d'intrants agricoles. Mais, notamment en raison des subventions de l'Etat sur certains intrants agricoles, il n'y a pas eu de demande et cette diversification n'a pas eu lieu. Dans le cadre de ce rapport, nous continuerons donc d'utiliser le terme BAB. Concernant l'évolution du fonds initial, il était prévu 3 264 000 FCFA par BAB en 2015 pour un montant initial de 3 200 000 FCFA. En 2015, la moyenne est de 3 158 951 FCFA, en deçà donc du prévisionnel mais aussi du montant initial mais en amélioration par rapport à l'année précédente (en 2014, la moyenne était de 2 814 126 FCFA par BAB).

De plus, même si les gérants ont conscience que le prix de l'aliment bétail évolue au cours d'une année et que l'idéal serait d'acheter lorsque les prix sont bas et revendre au moment où les prix sont plus élevés, les BAB réalisent plusieurs cycles d'achat-

revente sur une même année (jusqu'à 6 ou 7 pour la BAB de Toulomadjo notamment). Le capital de départ est insuffisant pour un achat initial plus important lorsque les prix sont plus faibles et le nombre d'acheteurs est important (ce ne sont pas seulement les membres de la coopérative qui viennent acheter mais plus largement les éleveurs de la zone). Les BAB évoquent aussi parfois un manque de place pour un stockage plus important. Le COGES de la BAB de Didiéni témoigne que les prix d'achat sont plus intéressants au mois de janvier mais qu'ils ont du réaliser quatre sessions d'achat en 2015 et qu'ils pourraient acheter de plus grosses quantités en janvier s'ils ont accès au crédit. Depuis 3 ans, ils achètent en commun avec deux autres BAB, ce qui leur permet d'avoir des prix plus intéressants.

Initialement, l'équipe du projet a demandé aux BAB de ne pas permettre la vente à crédit, tant il est vrai que les risques d'impayés peuvent être importants. Néanmoins, lors de la mission d'évaluation, plusieurs BAB avaient initié la vente à crédit. Le fait que cette vente à crédit soit réservée à leur membre, permet aux BAB de ne pas rencontrer de souci de remboursement. Ainsi la BAB de Didiéni témoigne avoir débuté le crédit cette année pour les membres de la coopérative qui peuvent prendre jusqu'à 10 sacs. Ils précisent que c'était nécessaire car les marchands traditionnels d'aliment bétail font crédit. La BAB de Souban précise aussi ne pas avoir de problème de remboursement de crédit qui n'est accordé qu'aux membres pour une durée d'un mois : « si tu es un mauvais payeur, la coopérative se méfie de toi après ».

Les vétérinaires privés rencontrés lors de la mission d'évaluation sont en lien avec les bénéficiaires. Selon le témoignage de la coordination du projet, sur les 12 vétérinaires installés et/ou appuyés par le projet, 10 sont encore pleinement en activité. Mais les activités des vétérinaires se concentrent essentiellement sur les campagnes de vaccination. Le vétérinaire de Kolokani témoigne ainsi pratiquer les soins essentiellement pendant deux périodes : la grande campagne de vaccination d'octobre à février contre la péripneumonie bovine pour laquelle il y a une grande sensibilisation et de juillet à septembre contre la pastorellose bovine.

La principale difficulté des vétérinaires reste la couverture de l'ensemble de leur zone et l'accès à leur service pour les éleveurs les plus éloignés. Il n'est en effet pas toujours rentable pour un éleveur éloigné de faire appel au vétérinaire, notamment pour les soins des petits ruminants. L'équipe du projet a souhaité remédier en partie à ce problème en permettant aux vétérinaires qui le souhaitent d'avoir sous leur responsabilité des techniciens vétérinaires. Cette nouvelle activité est restée néanmoins limitée. Ainsi selon le rapport intermédiaire 2015, 5 cabinets vétérinaires ont recruté et installé 8 techniciens travaillant sous leur responsabilité, sur des sites éloignés. Le troisième indicateur du résultat 1 « les pratiques agropastorales sont renforcées durablement grâce à l'optimisation de l'intégration agriculture-élevage » concerne le « taux de satisfaction des utilisateurs éloignés des CVPP ». Cet indicateur est atteint puisque 78% des bénéficiaires interrogés en 2015 sont satisfaits (il était prévu un taux de 75% en année 2).

Cependant, il y a peu de suivi sanitaire du cheptel de petits ruminants (caprins et ovins) et des volailles des bénéficiaires vulnérables. Le projet a subventionné ce suivi la première année dans le but d'initier des relations entre bénéficiaires et vétérinaires. Mais après cette première année, les vétérinaires n'ont pas assuré un suivi régulier, cette activité n'étant pas rentable pour eux. Pour les ménages vulnérables, le paiement des soins des animaux n'est pas une priorité. Le bon état sanitaire du cheptel est néanmoins important pour la réussite de l'élevage.

Le premier indicateur du résultat 1 concerne la « productivité numérique des petits ruminants » des ménages vulnérables. Cet indicateur a été renseigné grâce à un suivi zootechnique mis en place auprès de 80 ménages vulnérables. La productivité est estimée à 1,06 en 2015, ce qui est très supérieur à la prévision (0,81 en année 2). Comme cela est précisé dans le rapport intermédiaire 2015, « cette bonne productivité numérique prouve la poursuite de l'application des paquets technologiques mis en place par le projet : suivi des programmes annuels de prophylaxie, complémentation stratégique du troupeau, hygiène des habitats…. ».

Le résultat 3 « les pratiques agropastorales sont renforcées durablement grâce à l'optimisation de l'intégration agriculture-élevage » concerne les groupements féminins.

Le premier indicateur du résultat 3 est relatif à « l'évolution des fonds initiaux de roulement des AGR par groupement ». Cet indicateur est atteint. En effet, le fond initial a atteint une moyenne de 909 000 FCFA par groupement sur une prévision de 800 000 FCFA. Mais le rapport intermédiaire de 2015 précise que « ces données sont celles de 16 GF. Les 20 autres sont toujours pénalisés par les disfonctionnements des institutions de micro-finance partenaires». En effet, au moment de la mission d'évaluation, en raison des soucis rencontrés avec les structures de micro-crédit, sur les 30 groupements de départ, seulement 9 groupements sont toujours en lien avec la Banque Agricole du Mali. Mais celle-ci ne souhaite pas augmenter le montant de prêts octroyés aux groupements féminins, les fonds de garantie déposés par le projet devant représentés 40 % du montant du prêt.

Pour faire face à ces difficultés, le projet a mis à disposition directe des fonds auprès de 15 GF à partir d'avril 2015 : 750 000 FCFA par groupement. Le groupement féminin décide ensuite de la durée et du taux des prêts accordés à ses membres. Cette gestion directe permet aussi d'éviter aux groupements féminins d'avoir à rembourser des taux d'intérêt aux banques. les intérêts payés viennent augmenter le fonds (capital prêt) du groupement féminin.

Une majorité de groupements féminins est fonctionnelle. Ainsi, le second indicateur du résultat 3 concerne le « taux de groupements fonctionnels ». Cet indicateur est atteint dans la mesure où 83 % des groupements sont reconnus comme fonctionnels pour une prévision de 70%. L'équipe du projet précise que « les AGR se révèlent être aussi des activités structurantes qui améliorent assez bien la fonctionnalité des GF : rencontre régulière, bonne assiduité des membres aux rencontres, nombre élevé de membres à jour dans les cotisations ».

Pour le marché à bétail de Didiéni, le protocole de gestion entre la mairie et la coopérative d'éleveurs est appliqué. Le travail fait par ICD au préalable à la construction du marché au bétail a permis que la gestion du marché se fasse aujourd'hui dans de bonnes conditions, selon les témoignages concordants de la coopérative d'éleveurs et de la mairie. Les utilisateurs du marché à bétail se disent satisfaits du marché, en témoigne l'atteinte du troisième indicateur du résultat 4 « taux de satisfaction des utilisateurs des marchés à bétail ». Ainsi en 2015, 87% des utilisateurs se disent satisfaits (pour un taux de 80 % prévu dans le cadre logique), toute catégorie confondue ont montré leur satisfaction. Les marchands de bétail sont les plus satisfaits (93%). Le bon fonctionnement du marché à bétail est ainsi une autre réussite à mettre à l'actif du projet. Obtenir une telle réussite n'est pas évident. En comparaison, par exemple, le marché à bétail construit peu après à Kolokani, se voulant sur le modèle de celui de Didiéni, ne fonctionne presque pas car il y a des litiges entre éleveurs, et peu d'animaux sont échangés chaque semaine, faute de l'accompagnement et du suivi nécessaire au préalable à la mise en place du marché.

Photo 10 : marché au bétail de Didiéni

3.3.3 Durabilité

Le projet PRODEL-K est dans sa troisième phase, ce qui constitue donc une phase de consolidation des acquis et de désengagement d'ICD et de VSF-B. Cette troisième phase a ainsi permis de mettre en avant les aspects liés à la durabilité.

Les aspects liés à la durabilité ont été pris en compte par le projet, notamment avec des activités de renforcement de capacités. De plus, les activités de formation et de sensibilisation sont confiées aux services techniques et aux vétérinaires privés de la zone d'intervention, ce qui constitue un gage supplémentaire de durabilité. Ces activités de renforcement de capacités concernent notamment le domaine des pratiques agropastorales. Le résultat 2 est intitulé « les pratiques agropastorales sont renforcées durablement grâce à l'optimisation de l'intégration agriculture-élevage ». Le premier indicateur de ce résultat concerne le « nombre moyen d'innovations adoptées » par les bénéficiaires dans ce domaine. Sur l'ensemble des innovations introduites depuis la première phase, le rapport intermédiaire mentionne que 3 ont été systématiquement adoptées (maîtrise technique et application) par la quasi-totalité des agro-éleveurs interrogés en 2015 (pour un prévisionnel de 3). Le rapport intermédiaire précise qu'il « s'agit des techniques de coupe et de conservation des résidus de récoltes pour complémenter le bétail, la construction et l'hygiène des habitats pour les petits ruminants et le respect des programmes annuels de prophylaxie des petits ruminants ». L'atteinte de cet indicateur est un point très positif pour la durabilité des nouvelles pratiques initiées par le projet.

Le deuxième indicateur du résultat 2 concerne la durabilité des élevages des ménages vulnérables, il est intitulé « taux de ménages vulnérables ayant conservé leurs actifs productifs ». Cet indicateur est atteint. En effet, en 2015, 92% des ménages conservent encore leur cheptel dont la taille moyenne est de 4 (pour une prévision de 80 % pour l'année 2015). Cela permet d'être optimiste sur la poursuite de l'élevage par les ménages vulnérables. Le plus grand frein à la durabilité de ces élevages reste aux yeux de l'évaluateur l'accès aux soins vétérinaires. En effet, comme expliqué précédemment, pour les ménages vulnérables, le paiement des soins des animaux n'est pas une priorité et les vétérinaires n'assurent pas un suivi régulier de ces élevages.

La bonne gestion observée pour la majorité des structures mises en place et soutenues dans le cadre du projet permet d'être optimiste sur leur durabilité.

Le fait que les coopératives d'éleveurs rencontrées pendant la mission d'évaluation soient fonctionnelles constitue un atout pour leur durabilité et celle des services dont elles ont la charge, notamment les mini-laiteries considérées par l'évaluateur comme fonctionnelles, qu'elles soient organisées selon un modèle privé ou coopératif. Concernant les mini-laiteries plus particulièrement, leur bonne situation financière est un atout pour leur durabilité. Cette bonne situation financière est démontrée par l'atteinte et même le dépassement de l'indicateur relatif au bilan financier par mini-laiterie. Au contraire, la difficulté d'établir des relations contractuelles fiables entre les producteurs de lait et les mini-laiteries constitue un frein à cette durabilité.

De même, les difficultés rencontrées par les BAB pour augmenter de manière significative leur stock d'aliment bétail (voir même simplement maintenir le capital de départ) constituent un frein à leur durabilité. L'équipe du projet précise aussi que si le fonds atteint un montant trop important, il peut y avoir des problèmes de gestion : un détournement de fonds a ainsi été constaté dans une des BAB pour laquelle le montant géré était important.

La réussite et le respect du protocole d'accord entre la coopérative d'éleveurs et la mairie permet d'être optimiste sur la durabilité du marché à bétail de Didiéni. Le fait que la coopérative d'éleveurs ait fait construire avec ses propres fonds un parking pour les motos montre la bonne appropriation du marché par la coopérative. Cela constitue un gage de la durabilité de l'ouvrage. Dans le protocole d'accord, la mairie perçoit 1000 F sur les 6000 F payés par les camions (pour l'exploitation de la rampe de chargement), 10 F sur les 100 F payés par le vendeur ou l'acheteur par tête de bétail. Mais avec la réussite du marché à bétail, la mairie veut modifier le protocole. Le maire témoigne ne pas avoir imaginé une telle réussite lors des négociations de départ. Il trouve aujourd'hui que la part réservée à la mairie est trop faible, bien que l'entretien soit à la charge de la coopérative d'éleveurs. Le protocole est néanmoins signé pendant 3 ans. Mais cette volonté de la part de la mairie de renégocier peut constituer un point de friction avec la coopérative d'éleveurs, ce qui pourrait être préjudiciable à la durabilité du marché de Didiéni.

Le résultat 5 du projet concerne la durabilité à travers le renforcement de capacités des partenaires locaux. Ce résultat est intitulé : « les capacités des partenaires locaux sont renforcées dans une perspective d'accompagnement durable du développement de l'élevage dans la zone d'intervention ».

Le premier indicateur concerne « le nombre de missions de suivi des services techniques déconcentrés (STD) financées par les communes ». Cet indicateur est très difficile à atteindre. Les communes ont en réalité très peu de moyens et ne sont pas en capacité de financer des missions des STD. Les trois missions qui sont indiquées dans le rapport intermédiaire pour 2015 ne sont pas financées par les communes mais ont été faites à leur initiative.

Le deuxième indicateur concerne le « nombre d'actions de plaidoyer au niveau national/régional ». Cet indicateur est atteint avec 4 actions de plaidoyer réalisées en 2015 sur les 2 prévues. Notamment un film de 26 minutes a été réalisé sur l'effet de l'aviculture villageoise sur le bien-être des femmes rurales et diffusé à deux reprises sur la chaine de télévision nationale. Un atelier d'information sur les bienfaits de l'aviculture villageoise a été organisé en partenariat avec le PAFEC. Ces actions de plaidoyer concerne néanmoins plus le projet PAFEC, plus « spécialisé » sur l'aviculture villageoise. Ces mêmes actions de plaidoyer sont mentionnées pour le projet PAFEC.

Le troisième indicateur concerne le bilan financier d'ICD, qui est de nouveau positif en 2015. Mais les capacités du partenaire local principal n'est pas qu'une question financière. De manière plus large, ICD est une structure aujourd'hui autonome et

compétente, avec une longue expérience dans le développement de l'élevage au Mali.

3.3.4 Effets et impacts

L'objectif spécifique du projet est intitulé « l'autoconsommation des produits agro-pastoraux et les revenus des ménages bénéficiaires sont augmentés ».

La mise en place de SVPP a permis l'amélioration de l'état sanitaire des animaux, selon le témoignage des vétérinaires et des éleveurs : des animaux en meilleure santé produisent plus.

Ainsi, un autre impact important du projet est l'augmentation de la qualité et de la quantité de lait produite. Cette augmentation de la quantité et de la qualité du lait doit permettre d'atteindre l'objectif spécifique du projet d'augmentation du revenu mais aussi de l'autoconsommation des produits agro-pastoraux. Il n'y a pas d'enquête prévue pour évaluer la question de l'autoconsommation, mais on peut imaginer que si les ménages produisent plus et mieux, une partie au moins de cette amélioration sera consacrée à l'autoconsommation.

Les activités génératrices de revenus mises en place dans le cadre du PRODEL-K interviennent aussi dans l'amélioration du revenu des ménages bénéficiaires. Deux indicateurs de l'objectif spécifique concernent la question des revenus. Le premier indicateur est relatif au « nombre de repas en période de soudure ». Cet indicateur montre déjà une amélioration de la situation avec une moyenne de 2.3 repas pour l'année 2015 pour une moyenne de 1,7 en baseline (enquêtes réalisées auprès de 94 ménages de neuf groupements féminins).

Le troisième indicateur de l'objectif spécifique concerne aussi indirectement la question des revenus, puisqu'il traite du « taux d'endettement en période de soudure » avec un objectif conséquent de passer d'une moyenne de 46 % à 23 %. Des enquêtes finales devront permettre de vérifier l'atteinte de cet indicateur.

L'amélioration des revenus est aussi permise par la création du marché à Didiéni. En effet, les éleveurs rencontrés pendant la mission d'évaluation témoignent de l'impact du marché. La rampe d'accès a simplifié le chargement des animaux et réduit le risque de blessures. Le marché est maintenant reconnu même à l'international avec des acheteurs venant du Sénégal, de Côte d'Ivoire ou de Guinée. Avant les éleveurs vendaient tout sur place mais maintenant avec la rampe, ils peuvent louer des camions et aller vendre à meilleur prix à Kati. Les animaux arrivent en meilleure état à Bamako, ayant fait le voyage en camion. L'augmentation du nombre d'acheteurs a entrainé l'amélioration du prix de vente des animaux à Didiéni (jusqu'à 25% aux dires des éleveurs). De plus, le marché génère de l'emploi dans la zone.

Le deuxième indicateur, bien qu'intéressant, ne permet pas de renseigner l'atteinte ou non de l'objectif spécifique. Il ne concerne en effet pas l'autoconsommation des

produits agro-pastoraux ou les revenus des ménages bénéficiaires mais le taux d'application des bonnes pratiques liées à l'élevage, avec un objectif de 70 % pour la dernière année du projet (2016). Selon le rapport intermédiaire, en 2015, un ménage sur deux applique bien les bonnes pratiques relatives à l'élevage.

3.3.5 Le genre et l'environnement

Le projet PRODEL-K, en accompagnant le développement d'activités génératrices de revenus spécifiquement pour les femmes, permet de renforcer le rôle des femmes au sein des ménages. De plus, le projet a encouragé la participation des femmes aux différents échanges. L'équipe du projet témoigne ainsi qu'en 2015, les femmes des GF et les femmes vulnérables sont plus nombreuses que les hommes aux rencontres des cadres de concertation initiée par le projet et qu'elles participent activement aux échanges et débats relatifs au développement de l'élevage dans leurs localités.

Les femmes bénéficiaires des AGR rencontrées pendant la mission d'évaluation témoignent avoir, depuis la mise en place du projet, abandonné les activités de coupe et de vente du bois et du charbon de bois, qui constituaient jusqu'alors leur seule source de revenus. L'abandon de ces activités a un impact positif sur l'environnement car celles-ci constituent un facteur important de déboisement au Mali et en particulier dans les zones d'interventions du projet.

Dans un souci de préservation de la fertilité des sols, le projet a aussi formé les femmes aux techniques de production et d'utilisation de la fumure organique de meilleure qualité à partir de leur élevage. Les femmes ont aussi été formées et outillées pour le ramassage et la bonne conservation des résidus de récolte et de cuisine comme source d'aliments pour les petits ruminants. Cela doit permettre d'épargner l'élagage des branches d'arbres pour alimenter les ruminants pendant la saison sèche.

3.3.6 Recommandations

	Constats / leçons apprises	Recommandations	faisabilité / calendrier
1	Les coopératives d'éleveurs rencontrées pendant la mission d'évaluation peuvent être considérées comme fonctionnelles. Il y a néanmoins souvent une confusion entre le rôle du CA et celui du COGES, qui ne sont pas maitrisés. Pour les associations d'éleveurs qui ne gèrent que des BAB, le système est compliqué avec officiellement de nombreux postes au sein du COGES et du CA. Une gestion simplifiée peut être bénéfique.	Renforcer les associations à la base avant toute activité, et s'assurer qu'elles soient fonctionnelles. Débuter avec des activités « simples » à gérer, avant de développer de nouvelles activités. Accompagner les associations gérant les BAB pour améliorer la gestion notamment en ce qui concerne le rôle de chacun des membres. Les accompagner vers une gestion simplifiée mais respectée.	Forte / court terme
2	Les laiteries peuvent fonctionner selon un modèle privé ou coopératif, si les éleveurs sont organisés au préalable et un gérant identifié.	Prévoir pour chaque nouvelle unité laitière mise en place que les producteurs de lait soient organisés. Un gérant doit systématiquement être mis en place.	Forte / moyen terme
3	Les mini-laiteries continuent néanmoins de rencontrer des difficultés de commercialisation pensant la saison des pluies, car à ce moment-là la production de lait est plus importante. De plus, un croyance très ancrée localement veut que la consommation de lait pendant la saison des pluies favorise le paludisme, ce qui accentue la mévente de lait en juillet-août.	Mettre en place des campagnes de promotion autour de la qualité du lait et de sensibilisation sur la possibilité de consommer le lait pendant la saison des pluies.	Forte / moyen terme
4	Les activités des vétérinaires se concentrent essentiellement sur les campagnes de vaccination.	Continuer les campagnes de sensibilisation des éleveurs sur l'importance de la santé animale et de l'utilisation de produits de qualité.	Forte / court terme

5	Une majorité de groupements féminins est fonctionnelle. Les GF les moins dynamiques et rencontrant de problèmes de gestion se situent dans des zones urbaines où les femmes ont d'autres opportunités de travail.	Privilégier pour l'accompagnement des GF, les groupements en milieu rural où les femmes ont moins d'opportunités de mettre en place d'autres activités et donc plus de besoins et plus de disponibilité et de volonté pour le travail avec le groupement.	Forte / moyen terme
6	Des institutions de micro-finance avec lesquelles le projet a travaillé ont fait faillite. Le projet a initié la mise à disposition de fonds directement auprès des GF, sous forme de dons. Des BAB rencontrées disent pouvoir acheter de plus grosses quantités d'aliment bétail au meilleur moment s'ils ont accès au crédit.	Réfléchir éventuellement à la mise en place d'activités de micro-crédit par les PLP quand cela n'est pas possible autrement.	Moyenne / moyen terme
7	La coopérative d'éleveur de Didiéni expérimente la culture de plantes fourragères mais témoigne avoir accès à trop peu de semences.	Accompagner les coopératives d'éleveurs qui le souhaitent dans le développement de cultures fourragères, comme source d'aliment pour leurs animaux.	Moyenne / moyen terme
8	Sur le plan de la capitalisation des résultats, selon le rapport intermédiaire 2015, une note méthodologique d'installation d'un cabinet vétérinaire privé en milieu rural a été élaborée et la capitalisation sur les acquis du marché à bétail a été initiée.	Poursuivre le travail de capitalisation sur les réussites du projet et les méthodologies suivies. Cela concerne le marché à bétail de Didiéni mais aussi la mise en place des mini-laiteries, l'accompagnement des groupements féminins, des femmes vulnérables et des BAB.	Forte / court terme

3.4 Objectif spécifique n°4 : PAFEC

Le Projet d'Appui aux Organisations Féminines par l'Elevage d'Espèces à Cycle Court (PAFEC) au Mali, constitue le quatrième objectif spécifique du programme. Le projet vient en soutien aux femmes rurales du cercle de Kati et a pour objectif l'amélioration de leur situation socio-économique. Le projet vise à lutter contre les problèmes qui entravent le développement des chaines de valeur notamment volaille.

Le projet a ainsi accompagner 30 groupements féminins (pour un total de 932 membres) et 60 ménages vulnérables En amont de la filière, 54 vaccinateurs et vaccinatrices villageois ont été formés et appuyés pour améliorer les services de santé animale. En aval de la filière, 15 intermédiaires commerciaux ont été appuyés. Les fédérations de producteurs et les communes ont aussi été accompagnées pour la promotion de l'aviculture villageoise.

Le projet intervient dans la région de Koulikoro, cercle de Kati en zone rurale et péri-urbaine.

Ce projet, né d'une initiative conjointe de ICD et VSF-B, en est à sa troisième phase. Les deux premières phases successives ont mis l'accent sur le renforcement des compétences techniques et organisationnelles des productrices d'Elevage à Cycle Court (ECC), l'accès aux services de proximité en élevage (notamment soins de santé animale de base, aliments complémentaires et institutions financières) et la mise en marché des productions. La troisième phase est une phase de consolidation des acquis, tout en initiant une activité nouvelle relative au plaidoyer en faveur de l'aviculture paysanne.

L'objectif spécifique du projet est intitulé « la situation socio-économique des femmes rurales du cercle de Kati est améliorée ».

Le projet vise les résultats intermédiaires suivants :

- Résultat 1 : La productivité du petit élevage est améliorée.
- Résultat 2 : Les femmes pratiquent des AGR diversifiées.
- Résultat 3 : La commercialisation en volailles des groupements féminins est renforcée durablement.
- Résultat 4 : Les acteurs locaux se mobilisent pour le financement de la filière avicole villageoise au profit des femmes.

3.4.1 Pertinence et cohérence

L'approche intégrée suivi par ICD et VSF-B est aussi une stratégie pertinente pour le projet PAFEC, en accompagnant la chaine de valeur volaille du début à la fin, en prenant en compte l'alimentation et la santé animale mais aussi la commercialisation des volailles. Cette stratégie est pertinente car indispensable à la réussite du projet.

L'implication des institutions locales constitue un autre aspect indispensable à la réussite du projet et la durabilité des activités mises en place. Les mairies et services techniques déconcentrés de l'Etat ont notamment été impliqués. En cela, les activités du projet sont en cohérence avec les politiques locales.

En effet, de la même manière que pour le projet PRODEL-K, il y a eu un cadre de concertation au départ avec tous les acteurs pour la mise en place des activités. Les activités du projet (cela comprend aussi le suivi pendant la troisième phase) ont été faites tout le long du projet en partenariat avec les agents du STD sur le terrain.

L'implication des collectivités locales est ancrée dans la méthodologie de travail d'ICD. En effet, les conseils communaux font mention des besoins de leur communauté à travers la rédaction de leur plan de développement économique et culturel. On retrouve donc dans ce plan quinquennal qui est actualisé annuellement les besoins des populations. ICD étudie les plans quinquennaux des conseils communaux avant la mise en place de toute activité. Le maire de Kalifabougou rencontré lors de la mission d'évaluation confirme ainsi être en étroite relation avec l'équipe du projet depuis la sensibilisation des bénéficiaires et le choix des villages d'intervention du projet.

Parmi les 30 groupements féminins accompagnés, 24 groupements existaient déjà avant la mise en place du projet, même si cela était parfois de façon informel comme cela est le cas avec le groupement de Mindjourou pour lequel les femmes avaient mis en place un système de tontine leur permettant d'accorder des crédits sur trois mois pour l'achat d'intrants agricoles. Il est pertinent de travailler avec des groupements pré-existants qui ont déjà des activités, même minimes avant le projet. Cela est une première garantie de motivation pour les femmes à travailler en collectif et développer des AGR. Cela permet aussi à l'équipe du projet de sélectionner les groupements sur leur accessibilité et leur dynamisme.

La démarche suivie par le projet pour accompagner les groupements féminins est aussi pertinente. En effet, l'élevage en lui-même est géré de façon individuelle par les membres des groupements et le soutien du projet va dans ce sens. En effet, les bénéficiaires reçoivent individuellement des coqs améliorateurs, du matériel et équipement une fois qu'elles ont construit un poulailler. Il est indispensable que l'élevage se fasse de manière individuel. Ce sont les activités de soutien à l'élevage qui sont gérées de manière collective, parmi lesquelles l'accès à l'alimentation et aux soins des animaux. Le projet a ainsi mis en place au sein des groupements des fonds de santé animale et pour l'alimentation (fabrication d'aliment volaille). La commercialisation des volailles est aussi gérée de manière collective grâce au projet. Les bénéficiaires gardent la possibilité d'utiliser les produits de leur élevage comme elles le souhaitent. Le projet a mis en relation les groupements avec des intermédiaires commerciaux dont certains ont aussi été soutenus par le projet. Les groupements programment les phases de vente et le nombre de volailles qui seront vendues.

Le projet PAFEC suit aussi une démarche progressive dans l'accompagnement des groupements féminins, ce qui est pertinent. Ainsi, l'appui aux groupements pour développer des activités génératrices de revenus (AGR) a débuté en troisième phase du projet, auprès de groupements avec lesquels l'équipe du projet avait déjà travaillé. Cette stratégie a permis de sélectionner 15 groupements parmi les plus dynamiques, qui ont reçu un capital de départ. Ce capital de départ est compris entre 200 000 à 400 000 FCFA, en fonction du nombre de membres dans le groupement. Il a permis aux groupements sélectionnés de développer des activités de micro-crédit auprès de leurs membres.

Il est pertinent d'avoir fait le choix de travailler avec les femmes vulnérables qui sont bien souvent « exclues » des groupements, n'ayant notamment généralement pas les moyens de participer aux frais d'adhésion des groupements. 60 ménages vulnérables ont ainsi été accompagnés en troisième phase. Le fait d'impliquer les GF dans la sélection des vulnérables, en leur précisant les critères de sélection (des femmes sans soutien mais avec enfants principalement) et avec une validation de la communauté est aussi pertinent. Les femmes vulnérables rencontrées lors de la mission d'évaluation témoignent correspondre à ces critères.

Le projet a oeuvré dans le domaine de la santé animale en mettant en relation les groupements féminins avec les services vétérinaires privés de proximité (qui ont formé les GF sur la santé animale) mais aussi en mettant en place des vaccinateurs villageois de volailles (VVV). Les VVV sont indispensables à la réussite de l'élevage de volailles car il ne serait pas rentable pour le vétérinaire de se déplacer pour pratiquer les soins nécessaires sur les volailles.

Ainsi, deux vaccinateurs par village ont été encadrés et formés par le projet : une femme membre du groupement choisie par le groupement et un homme membre du village choisi par la communauté (l'homme ayant plus de possibilité pour faire des déplacements dans la communauté). Les VVV ont été formés pendant 3 jours et des contrats ont été établis entre vaccinateurs et groupements.

3.4.2 Efficacité et efficience

Une majorité de femmes bénéficiaires poursuit l'activité d'élevage et ont augmenté leur cheptel. Les femmes rencontrées lors de la mission d'évaluation témoignent avoir reçu des poules et coqs de qualité et adaptées au contexte local. Le premier résultat concerne l'élevage de volailles, il est intitulé « la productivité du petit élevage est améliorée ».

Le premier indicateur de ce résultat 1 est relatif à la productivité numérique des volailles. Elle est exprimée en pourcentage de volailles exploitables par rapport aux naissances. Cet indicateur est atteint en 2015 dans la mesure où la productivité

numérique est estimée à 32% lorsque le taux prévu était de 28%, pour un taux de 22% en baseline. Cet indicateur montre la réussite des nouvelles techniques d'élevage initiées par le projet. Ainsi, selon le témoignage de l'équipe du projet, « ce résultat est imputable à la bonne application des techniques d'élevage et au respect du programme de prophylaxie qui a fait régresser le taux de mortalité des poussins de 19% en 2014 à 12% en 2015 ».

En effet, les femmes interrogées confirment respecter les vaccinations et traitements nécessaires à l'élevage de volailles. Au départ, le projet a financé une campagne de vaccination de masse des volailles contre la maladie de Newcastle. Mais les campagnes de vaccination suivantes ont été permises grâce à la mise en place du fonds de santé. Ce fonds de santé fonctionne dans la mesure où l'ensemble des GF rencontrés lors de la mission d'évaluation témoigne conserver ce fonds et continuer de l'utiliser. Ce fond permet ainsi aux groupements d'acheter les vaccins (2500 FCFA les 100 doses). Le vaccin est ensuite facturé aux membres 35 FCFA (25 FCFA vont au fonds de santé et 10 FCFA pour le VVV). Les éleveurs de volailles non membres paient 50 FCFA le vaccin. Les groupements interrogés affirment que tous leurs membres participent aux campagnes de vaccination.

Photos 11 et 12 : bénéficiaire du projet avec une de ses volailles

Le vétérinaire mandataire de Kati confirme avoir formé les femmes à l'élevage avicole et fournir les groupements féminins en produits vétérinaires, ce qui lui permet d'être en contact permanent avec eux.

Le terme « vaccinateur de volailles villageois (VVV)» n'est pas pleinement représentatif des activités réelles. Si ces personnes travaillent bien en milieu villageois, les soins apportés aux volailles ne se limitent pas à la vaccination, mais comprennent aussi des traitements ou l'administration de vitamines. De plus, si les VVV ne sont pas en capacité de vacciner les petits ruminants, ils pratiquent par contre les soins sur les petits ruminants. Ils peuvent aussi être un relai de sensibilisation pour les campagnes de vaccination. Le VVV de Mindjourou rappellent

notamment que le déplacement du vétérinaire dans le village coûte 15 000 FCFA et que le vétérinaire ne se déplace pas pour les soins pour les petits ruminants.

Le deuxième indicateur du résultat 1 concerne le « taux de satisfaction des utilisatrices des services vétérinaires ». Cet indicateur est atteint puisque le taux de satisfaction des utilisatrices des services vétérinaires est estimé à 98% (pour un taux de 70 % prévus en année 2).

Les bénéficiaires rencontrées pendant la mission d'évaluation témoignent néanmoins que la principale difficulté de l'élevage de volailles reste la perte des poussins malgré le suivi de la prophylaxie.

Photo 13 : vétérinaire privé

Les groupements féminins rencontrés lors de la mission d'évaluation sont fonctionnels. En effet, les groupements tiennent des réunions régulières, il existe un règlement intérieur qui est appliqué, le rôle des membres du conseil d'administration sont connus et appliqués, le montant de chacun des fonds (santé animale, alimentation et AGR) est connu par les membres, un système d'adhésion et de cotisation mensuelle existe.

De plus, le système de crédit rotatif fonctionne et les femmes respectent les délais de remboursement. Il n'y a pas de problème de remboursement des crédits au sein des groupements féminins. Par exemple, le GF de Benkadi témoigne avoir reçu il y a 2 ans 400 000 FCFA pour des activités d'embouche. Le crédit accordé aux membres du groupement est de 40 000 FCFA à rembourser au bout de 3 mois. Avec le crédit,

les femmes du groupement achètent principalement deux caprins ou un ovin et de l'aliment bétail.

Le résultat 2 est intitulé « les femmes pratiquent des AGR diversifiées ». Le premier indicateur de ce résultat concerne « l'évolution des fonds initiaux de roulement des AGR des femmes par groupement ». Les fonds initiaux pour les AGR progressent bien, et l'indicateur a été atteint en 2015 (421 340 FCFA soit une augmentation de 25% par rapport à 2014, pour 330 000 FCFA prévus).

Cet indicateur d'évolution du crédit au niveau des groupements est pertinent mais il serait intéressant d'analyser aussi le bénéfice des AGR au niveau des bénéficiaires, d'autant plus que ces données existent. Même si on peut néanmoins imaginer que si le crédit rotatif fonctionne, cela signifie que les femmes qui prennent le crédit y trouve un intérêt. Néanmoins, des femmes bénéficiaires du groupement de Benkadi témoignent ne pas avoir le choix de la date de prise du crédit et que parfois le prix d'achat du petit ruminant peut être élevé et le prix de vente bas. De plus, l'activité d'embouche pendant la saison sèche revient plus chère. Ainsi, cinq femmes disent avoir pris le crédit pour ne pas casser la dynamique mais ne pas avoir tiré de bénéfices de leur dernière activité.

Les groupements féminins les moins dynamiques et rencontrant des problèmes de gestion se situent dans des zones urbaines où les femmes ont d'autres opportunités de travail. Notamment, pour le groupement de Bengadi situé en zone urbaine, le nombre de membres a été réduit de 40 à 10. Au moment de la mission d'évaluation, le groupement ne rencontrait plus de difficultés avec le nombre réduit de membres et le crédit rotatif pour l'embouche de petits ruminants fonctionnait depuis deux ans.

De manière générale, les groupements féminins rencontrent des difficultés de tenue des outils de gestion et cahiers de compte liées à l'analphabétisme. D'autant plus que les groupements peuvent avoir jusqu'à une dizaine d'outils de gestion (système de cotisation, crédit AGR, les différents fonds, l'élevage,…).

Le résultat 3 concerne la vente des volailles, il est intitulé « la commercialisation en volailles des groupements féminins est renforcée durablement ».

En effet, le projet a permis la commercialisation groupée. Cela permet, aux dires des bénéficiaires, que les groupements ne connaissent pas de problème d'écoulement de leurs volailles. De plus les femmes témoignent ne plus avoir besoin de se déplacer pour vendre leurs volailles, ce sont les intermédiaires commerciaux (IC) qui viennent acheter dans les villages. Six IC ont été appuyés par le projet. Un IC témoigne ainsi avoir été mis en relation avec une banque, ce qui était important car il n'avait auparavant pas les moyens d'acheter toutes les volailles. La réussite de la commercialisation des volailles est démontrée par l'atteinte des indicateurs du cadre logique pour l'année 2015.

Le premier indicateur du résultat 3 concerne le « nombre de poulets vendus à travers les ventes groupées. Il était prévu 25 600 volailles vendues en année 2, 28 341 ont été vendues, au-dessus donc de ce qui était prévu.

Le deuxième indicateur du résultat 3 concerne « le taux d'engagements respectés par les acteurs des chaines de valeur ». Ce taux est évalué à 90% fin 2015.

L'indicateur est atteint dans la mesure où le prévisionnel pour l'année 2 était de 70%. Les neuf contrats signés fin 2014 entre les groupements féminins et les six IC ont été suivis et les parties prenantes ont respecté leurs engagements dans la plupart des cas.

Photos 14 et 15 : bénéficiaires du projet

3.4.3 Durabilité

La bonne gestion observée pour les activités et les groupements mis en place par le projet permet d'être optimiste sur leur durabilité. Notamment, le fait que les groupements féminins soient en majorité fonctionnels, que le système de crédit rotatif fonctionne et que les femmes respectent les délais de remboursement, est fortement positif pour la durabilité des activités génératrices de revenus.

De la même manière, la bonne productivité observée pour les élevages de volailles et le respect des vaccinations et traitements nécessaires à l'élevage de volailles permettent d'être optimiste sur la durabilité des élevages de volailles mis en place dans le cadre du PAFEC. De plus, les groupements féminins sont porteurs d'initiatives propres, ce qui montre l'appropriation par les bénéficiaires des résultats

du projet. Ainsi, sur initiative des femmes, les journées du 1er juin et 1er octobre sont retenues pour des campagnes de vaccination sur l'ensemble des communes.

Le résultat 4 concerne l'appropriation du projet par les acteurs locaux, gage de la durabilité des effets du projet. Le résultat est intitulé « les acteurs locaux se mobilisent pour le financement de la filière avicole villageoise au profit des femmes ».

Le premier indicateur concerne le « nombre d'actions de plaidoyer conduites par les OFR et les réseaux ». Cet indicateur a été atteint pour l'année 2015 dans la mesure où 3 actions de plaidoyer ont été réalisées sur les 2 prévues. En effet, une journée nationale d'information sur l'aviculture villageoise a eu lieu au cours du premier semestre. Un film documentaire mettant à profit les accompagnements faits par le projet et les impacts de l'intervention sur les bénéficiaires a été diffusé à deux reprises sur la chaine nationale. Ces actions de plaidoyer sont aussi mentionnées pour le projet PRODEL-K.

Aussi, comme précisé pour le projet PRODEL-K, ICD est une structure autonome et compétente, ce qui garantit la poursuite de ses activités. Le deuxième indicateur du résultat 4 concerne le « nombre de projets accompagnés par ICD en faveur de l'aviculture villageoise ». Il était prévu dans le cadre logique qu'ICD accompagne un projet en faveur de l'aviculture villageoise. C'est le cas avec le projet PESAO qui intervient auprès des femmes, en lien avec le PAFEC (distribution de noyaux d'élevage à 10 membres des groupements appuyés par le PAFEC, équipement des poulaillers et apport en fonds pour les GF).

3.4.4 Effets et impacts

Le projet a entrainé un changement positif profond dans les techniques d'élevage des volailles villageoises et dans la perception que peuvent avoir les villageois de l'élevage de volailles. En effet, l'élevage de volailles est maintenant considérée comme une activité à part entière, qui génère des revenus. Les femmes rencontrées lors de la mission d'évaluation témoignent que le projet a amené beaucoup de changements, que beaucoup ne connaissaient pas la valeur de la volaille avant le projet mais que maintenant elles voient l'importance des volailles, qu'elles ont un poulailler et font vacciner : « Maintenant, la volaille, ce n'est plus de l'amusement, on connait l'intérêt ».

Le changement d'itinéraire technique et le suivi de la prophylaxie a permis l'amélioration de l'état sanitaire des animaux, notamment pour les volailles. Le maire de Kalifabougou témoigne de cet impact : « il y a eu une diminution des maladies avec la vaccination régulière des volailles. Avant, on pensait que l'on ne pouvait pas éviter ces maladies ». Les groupements féminins confirment, qu'avant personne ne

faisait vacciner mais que maintenant la mortalité des poules est rare car il y a une bonne collaboration avec le vétérinaire.

Les AGR mises en place et l'élevage de volailles ont entrainé une amélioration des revenus chez les bénéficiaires. Les revenus générés sont utilisés pour l'alimentation mais aussi la scolarité et les soins de la famille. Les membres des groupements féminins rencontrés témoignent pouvoir faire face à beaucoup de besoins avec l'élevage de volaille. Maintenant elles peuvent vendre la volaille rapidement en cas de besoin de santé, mais aussi pour la rentrée scolaire quand la récolte n'a pas encore été faite et que les animaux sont alors la seule source de revenu. Une femme précise : « Ce qu'une poule amène, avant, c'était une semaine de travail ». Cela est d'autant plus vrai pour les femmes vulnérables qui peuvent, selon leurs dires, maintenant résoudre les difficultés auxquelles elles étaient auparavant confrontées.

Ces changements provoqués par le PAFEC contribuent à l'atteinte de l'objectif spécifique « la situation socio-économique des femmes rurales du cercle de Kati est améliorée ». Plusieurs indicateurs viennent confirmer l'atteinte de cet objectif.

Le premier indicateur de l'objectif spécifique concerne le « nombre de repas en période de soudure ». Cet indicateur est atteint puisque la moyenne en fin 2015 est de 2,7, ce qui est déjà supérieur à la moyenne de 2,5 repas attendue en fin de projet.

Le troisième indicateur concerne le « taux d'endettement en période de soudure », l'objectif étant de passer de 46 % en baseline à un taux de 23 % en fin de Projet. Pour l'année 2015, cet indicateur est atteint puisque le taux est évalué à 38% pour un prévisionnel de 40%. L'équipe du projet précise : « Le taux d'endettement a fortement diminué comparé à l'année dernière. Le montant d'emprunt des femmes est de 50 000 FCFA. Dans la pratique les femmes font d'abord recours à la vente de leurs propres animaux ».

Comme pour les précédents projets, le deuxième indicateur, bien qu'intéressant, ne permet pas de renseigner l'atteinte ou non de l'objectif spécifique. Il ne concerne en effet pas la situation socio-économique des bénéficiaires mais le taux d'application des bonnes pratiques liées à l'élevage, avec un objectif de 75 % pour la dernière année du projet (2016). Cet objectif est déjà atteint et même dépassé puisque l'équipe du projet évalue à 94% le taux d'application des bonnes pratiques liées à l'élevage pour l'année 2015. Cela correspond aux observations faites par l'évaluateur et précédemment citées, notamment en ce qui concerne l'implication des bénéficiaires et la manière dont elles se sont appropriées les nouvelles techniques d'élevage de volailles.

3.4.5 Le genre et l'environnement

Le PAFEC III s'adresse principalement aux femmes et vise à renforcer leurs capacités propres et leurs revenus. Le projet, en accompagnant le développement d'activités génératrice de revenus spécifiquement pour les femmes permet de renforcer le rôle des femmes au sein des ménages. Les membres du groupement féminin de Mindjouroru précisent par exemple que leur activité est importante notamment pendant la période de soudure où elles viennent en aide au mari pour les questions de nourriture. Les femmes rencontrées rajoutent qu'avec l'argent de leurs activités, cela diminue les difficultés entre maris et femmes, car s'il n'y a pas d'argent, il n'y a pas d'entente.

De plus, le projet a encouragé la participation des femmes dans les structures communautaires. Ainsi, le deuxième indicateur du résultat 2 « les femmes pratiquent des AGR diversifiées » concerne le « taux de participation active des femmes dans les structures communautaires ». Cet indicateur est atteint. En effet, le taux de participation active des femmes dans les structures communautaires est évalué à 42% pour l'année 2015 quand le prévisionnel était de 40 %. Ce chiffre montre que les femmes sont actives au sein des instances communautaires. Néanmoins, cet indicateur ne précise pas la représentativité des femmes dans ces structures (pourcentage de femmes par rapport aux hommes).

Une des principales AGR favorisée par le projet est l'embouche de petits ruminants. Or traditionnellement, ce sont les maris qui vendent les petits ruminants. Cela peut se faire en concertation ou pas avec les femmes. Pour palier à cet éventuel problème, le projet a mis en place des séances de sensibilisation pour que les maris demandent l'avis de la femme, avant de vendre et pour que la femme conserve les bénéfices liés à son activité. Les femmes interrogées à ce sujet lors de la mission d'évaluation précisent garder l'argent issu de l'activité d'embouche même si c'est le mari qui vend. Néanmoins, nous ne disposons pas de données dans ce domaine à l'échelle de l'ensemble du projet.

Comme pour le projet PRODEL-K, les femmes bénéficiaires des AGR rencontrées pendant la mission d'évaluation témoignent avoir, depuis la mise en place du projet, abandonné les activités de coupe et de vente du bois et du charbon de bois, qui constituaient jusqu'alors leur seule source de revenus. L'abandon de ces activités a un impact positif sur l'environnement car elles constituent un facteur important de déboisement au Mali et en particulier dans les zones d'interventions du projet.

L'équipe du projet précise que « la problématique de la pauvreté du sol est aussi abordée à travers la promotion des activités qui optimisent l'intégration agriculture et élevage : valorisation des résidus des ménages pour le petit élevage, utilisation des déjections des animaux et des fientes des volailles comme fertilisant agricole ».

3.4.6 Recommandations

	Constats / leçons apprises	Recommandations	faisabilité / calendrier
1	Les groupement féminins sont en majorité fonctionnels. L'élevage de volaille et les activités génératrices de revenus sont des réussites.	Ces activités peuvent être répliquées, dans d'autres zones en fonction des besoins, en suivant la même méthodologie.	Forte / moyen terme
2	En zone urbaine, les femmes peuvent avoir accès à d'autres activités génératrices de revenus, donc les GF sont moins dynamiques.	Développer les groupements dans les zones rurales où les femmes ont peu de possibilité d'autres activités génératrice de revenus et où les besoins sont donc plus importantes (et donc l'implication des femmes meilleure).	Forte / moyen terme
3	Les groupements féminins rencontrent par contre des difficultés de tenue des outils de gestion et cahiers de compte liées à l'analphabétisme. D'autant plus que les groupements peuvent avoir jusqu'à une dizaine d'outils de gestion (système de cotisation, crédit AGR, les différents fonds, l'élevage,…).	Initier une réflexion sur la simplification des outils de gestion.	Forte / moyen terme
4	On peut imaginer que si le crédit rotatif fonctionne, cela signifie que les femmes qui prennent le crédit y trouve un intérêt. Néanmoins, il n'y pas d'indicateur au niveau du ménage (seulement au niveau du groupement)	Réaliser une analyse du bénéfice des AGR au niveau des bénéficiaires.	Forte / court terme
5	Les femmes interrogées précisent garder l'argent issu de l'activité d'embouche même si c'est le mari qui vend. Néanmoins nous ne disposons pas de données dans ce domaine à l'échelle de l'ensemble du projet.	Réaliser une enquête finale auprès des ménages bénéficiaires sur l'utilisation de l'argent issu des AGR dans le ménage.	Forte / moyen terme

6	Il n'est pas rentable pour le vétérinaire de se déplacer pour les soins pour les petits ruminants. Les VVV pratiquent les soins sur les petits ruminants mais manquent de compétences.	Élargir les activités des VVV aux soins pour les petits ruminants. Les former dans ce domaine.	Moyenne / moyen terme
7	L'élevage de volailles et les activités génératrices de revenus sont des réussites.	Capitaliser sur la réussite de ces activités, sous forme de notes méthodologiques ou autre.	Forte / court terme

3.5 Objectif spécifique n°5 : projet EVE

Au Rwanda, VSF-B exécute le Projet Energie Verte et Elevage (EVE) conjointement avec l'organisation des agriculteurs et éleveurs du Rwanda « IMBARAGA ». L'objectif spécifique du projet EVE est intitulé : « les capacités des agro-éleveurs dans 3 districts de la Province du Sud à améliorer durablement leur sécurité alimentaire et socio-économique sont renforcées à travers une meilleure intégration agriculture-élevage ».

Le projet est dans sa première phase de trois ans mais fait suite à différents projets passés. Au cours de cette nouvelle phase, le projet consolide ainsi les acquis des interventions passées dans les districts de Huye et Nyanza et a étendu son intervention dans le district de Nyamagabe, en Province du Sud du Rwanda.

Cinq résultats doivent permettre d'atteindre l'objectif spécifique :

- la santé animale est améliorée par les services de santé animale de proximité ;

- la sécurité alimentaire des ménages vulnérables est renforcée par la recheptellisation en petit élevage et l'intégration agriculture-élevage ;

- l'accès à l'énergie renouvelable est facilité pour les agro-éleveurs par l'installation et l'exploitation optimale des unités familiales de biogaz ;

- les revenus des membres des groupements du partenaire local IMBARAGA ont augmenté à travers le développement d'AGR élevage ;

- le partenaire local IMBARAGA est une organisation viable dont l'expertise est reconnue, apte à assurer des services au profit de ses membres.

3.5.1 Pertinence et cohérence

Les activités mises en place dans le cadre du projet EVE sont pertinentes car elles permettent de lutter contre les principales causes de la pauvreté en rapport avec l'agriculture et l'élevage, à savoir principalement et selon le rapport intermédiaire 2015, la pauvreté des terres cultivables suite à l'érosion et au manque de fumure organique, l'absence de formation et la difficulté d'accéder aux crédits pour une majorité d'agriculteurs, une faible couverture zoo-sanitaire et l'absence de cheptel pour le ménages les plus vulnérables.

Les activités sont en cohérence avec la politique nationale via notamment les contrats de performance. En effet, chaque année, chaque district élabore son programme d'activités présenté au gouvernement. Selon les témoignages des responsables de district rencontrés, il y a un engagement du district vis à vis du gouvernement, a travers ces contrats. Les activités du projet EVE s'insèrent toutes dans des contrats de performance.

Léon Pierre Kayitare, coordinateur des partenaires de développement au sein du district de Huye témoigne : « nous n'obligeons pas les ONG à aller au-delà de leur domaine de compétence mais dans leur domaine, il est nécessaire de penser à ce que le district a prévu. C'est ce qu'Imbaraga et VSF-B font systématiquement. Le projet EVE intervient notamment dans la diffusion de l'énergie biogaz, l'élevage et la santé animale».

Jeanne d'Arc Byukusenge, coordinatrice des partenaires de développement du district de Nyanza précise aussi que le biogaz et le petit bétail pour chaque famille font partie de leur contrat de performance. Il rajoute que l'équipe du projet participe aux réunions et portes ouvertes du JADF (Joint Action Development Forum) au niveau du district, ce qui permet les échanges et la complémentarité entre les différents acteurs du développement.

Les autorités locales ont aussi été impliquées et ont collaboré depuis le début du projet, pour le choix des zones d'intervention, d'abord au niveau des districts puis au niveau des secteurs. Les communautés villageoises participent à la sélection des bénéficiaires, à partir de critères de sélection définis par l'équipe du projet.

Le rapport intermédiaire 2015 précise à ce sujet que l'équipe du projet organise des missions conjointes avec les autorités locales à diverses étapes du cycle de projet dont la sélection des bénéficiaires et le suivi des activités du projet sur le terrain ; et que les autorités au niveau des cellules et secteurs ont notamment contribué à la sensibilisation des ménages vulnérables.

La sélection des groupements Imbaraga mais aussi des techniciens vétérinaires sur des critères de fonctionnalité est pertinente. Les groupements intéressés par le projet ont ainsi été suivis avec des grilles de cotation et l'équipe du projet a travaillé avec les groupements les mieux « cotés ». Les groupements sélectionnés avaient ainsi en majorité mis en place des activités avant le projet EVE. Le groupement Abishyizehamwe avait ainsi mis en place grâce aux cotisations un système de crédits sur trois mois à destination de ses membres. Ses membres témoignent avoir été retenus car ils avaient déjà un bon fonctionnement de groupe. Un groupement de Tare a loué, grâce aux cotisations, des champs que les membres ont cultivés collectivement.

L'absence de cheptel est un critère de sélection pertinent pour le choix des ménages les plus vulnérables. En effet, l'élevage a une grande importance dans la zone et le fait que des ménages n'aient pas la possibilité de posséder même des petits ruminants est un bon indicateur de leur vulnérabilité. Les ménages vulnérables soutenus par le projet ont été choisis en assemblée villageoise : les 25 désignés comme plus pauvres reçoivent les animaux du projet (ce sont les bénéficiaires dits de 1ère génération), les 25 bénéficiaires suivants reçoivent les animaux remboursés par les premiers bénéficiaires (ce sont les bénéficiaires dits de 2ème génération). Le principe de la chaîne de solidarité est aussi pertinent : les bénéficiaires reçoivent des animaux du projet et doivent ensuite rembourser des animaux pris sur les naissances de leur cheptel pour les bénéficiaires suivants. Cela permet d'augmenter le nombre de bénéficiaires touchés par le projet et d'instaurer une dynamique au sein

des villages. Cela assure une solidarité locale qui améliore la mobilisation sociale et assure une certaine redevabilité des bénéficiaires au profit de la communauté. C'est un système qui existe traditionnellement dans le contexte rural de la région et cela facilite l'appropriation du système par les communautés.

La structuration des ménages vulnérables en groupes solidaires de 25 personnes est aussi très pertinente. Cela permet aux ménages vulnérables d'échanger ensemble et de s'entraider. La pression sociale du groupe est aussi importante pour assurer un bon taux de remboursement des animaux distribués. La structuration en groupe permet aussi de faciliter le suivi par l'équipe du projet et les activités de renforcement de capacité.

L'approche holistique suivie est aussi une stratégie pertinente car la pauvreté des ménages a des causes multiples et une telle approche permet de toucher plusieurs de ces causes, notamment l'amélioration des moyens économiques et le renforcement de compétences. Chaque ménage vulnérable a ainsi reçu un paquet d'appui en élevage (construction d'abris pour les animaux, plantation de fourrages, recheptellisation en animaux) ; des formations (technique d'élevage, gestion des associations, genre et développement, culture de la paix et tolérance, VIH-SIDA et planning familial et alphabétisation pour les analphabètes) ; une installation ou formation sur les jardins de cuisine et les compostières et des arbres fruitiers ; un appui pour la construction de fours améliorés.

Avant le projet, la couverture zoo-sanitaire est faible et la mise en place d'un service vétérinaire privé de proximité est donc pertinente. Il est aussi pertinent d'adapter la stratégie d'installation des professionnels vétérinaires en fonction du contexte mais aussi des résultats observés (logique GAR). Depuis 2008, l'équipe du projet a en effet suivi trois approches différentes. Entre 2008 et 2010, il n'y avait pas de service vétérinaire public. L'équipe du projet a donc à l'époque sélectionné et appuyé un médecin vétérinaire, renforcé par des techniciens dans chaque secteur du district de Huye (seul district du projet). Mais le gouvernement a engagé vétérinaires et techniciens (notamment du projet) pour la mise en place d'un service public. Les techniciens initialement appuyés par le projet avaient le choix entre continuer leur activité privée ou travailler dans le public. Ils ont tous fait le choix de poursuivre leur activité dans le public. Suite à ce constat, l'équipe du projet a donc fait le choix d'appuyer des techniciens ayant déjà initié une activité privée (ils étaient au nombre de quatre). L'appui financier (sous forme de dons et de crédits) avait été directement fourni par le projet mais il y a eu des difficultés de remboursement de la part des techniciens malgré une amélioration de leur revenu. Par conséquent, pour le projet EVE, le choix a donc été fait de travailler avec des institutions de micro-finance (les SACCO) pour assurer les crédits auprès des techniciens vétérinaires.

3.5.2 Efficacité et efficience

Le service vétérinaire privé de proximité

Dans le but d'améliorer le service vétérinaire privé de proximité auquel les agro-éleveurs ruraux ont accès, le projet a soutenu des techniciens vétérinaires par une subvention et la facilitation de l'accès au crédit. Les techniciens sélectionnés ont aussi bénéficié de formations visant à renforcer leurs capacités techniques et managériales et sont accompagnés pour des appuis-conseils réguliers.

17 techniciens vétérinaires (parmi lesquels 3 installés lors d'un précédent projet) sont ainsi opérationnels et ont augmenté leur activité grâce au projet. L'indicateur n°4 du résultat 1 est donc atteint, puisqu'il était initialement prévu 10 techniciens opérationnels en dernière année de projet.

Chaque technicien appuyé par le projet a eu accès à 3 millions de francs rwandais parmi lesquels 2,2 millions sous forme de crédit et 800 000 FRW sous forme de subvention directe du projet. Les crédits ont été accordés par les SACCO, le projet ayant déposé un fonds de garantie pour cela. Ces moyens financiers ont permis aux techniciens d'acquérir un moyen de transport (une moto) et d'augmenter leur stock de médicaments, et ainsi d'augmenter leur activité de soins.

Photo 16 : technicien vétérinaire appuyé par le projet

Les AGR auprès des groupements Imbaraga

21 groupements Imbaraga ont été renforcés par l'accès au crédit pour le développement d'activités génératrices de revenu (AGR) liées à l'élevage. L'indicateur 13 du résultat 4 est donc partiellement atteint puisqu'il était initialement prévu 25 groupements renforcés en année 3.

Chaque groupement sélectionné devait proposer un projet d'AGR auprès d'un SACCO pour un montant maximum de 1,3 millions de francs rwandais. Le projet apportait 50% en fonds de garantie et une subvention directe au groupement d'un montant de 700 000 FRW. Tous les projets déposés auprès des SACCO ont été acceptés. Les projets soutenus étaient principalement liés au petit élevage et plus rarement à l'élevage bovin, les élevages étant menés de façon individuelle. Les membres du groupement de Tare ont ainsi acheté ensemble au marché les truies en âge de se reproduire, ainsi qu'un verrat pour le groupement, mais aussi des tuiles pour le toit de la porcherie et l'alimentation. Les cotisations mises en place leur ont permis de compléter le montant du crédit.

Le biogaz

Les activités du projet EVE qui concernent les bio-digesteurs s'inscrivent dans le cadre d'une campagne nationale de promotion du biogaz. Certains bénéficiaires rencontrés lors de la mission d'évaluation avaient connu le biogaz grâce à des campagnes d'information cinq années auparavant. Le projet EVE a initié en 2014 une campagne de sensibilisation pour renforcer celle des autorités, notamment en permettant les échanges entre les bénéficiaires et leurs voisins et les visites des installations fonctionnelles. Les bénéficiaires rencontrés témoignent ainsi recevoir des visiteurs qui viennent s'assurer que les informations qu'ils ont reçues de la campagne de sensibilisation correspondent à la réalité. L'équipe du projet a établi que pour 10 ménages sensibilisés, un ménage allait jusqu'au bout de la démarche et installait un bio-digesteur.

Le projet EVE a permis que les bénéficiaires aient accès au crédit (d'un montant de 135 000 FRW) pour compléter les subventions de l'Etat octroyées par le REG - Rwanda Energy Group (d'un montant de 300 000 FRW) à partir du programme NDBP (National Domestic Biogaz Programm) initié en 2007. Ce même REG est responsable du contrôle de la qualité des biodigesteurs construits. Les bénéficiaires ont dû aussi s'impliquer pour creuser la fosse et en tant qu'aide-maçon sur les chantiers pour construire les biodigesteurs. Le projet a complété cet apport avec la distribution de 10 sacs de ciment pour chaque ménage bénéficiaire.

Pour pouvoir installer un bio-digesteur, il est nécessaire de posséder deux vaches et d'avoir accès à l'eau. Les bovins doivent être en stabulation permanente pour recueillir suffisamment de déjections. Cela peut être difficile en saison sèche lorsque l'alimentation pour les animaux est plus rare et que les éleveurs ont donc plus tendance à faire pâturer leurs animaux la journée. Néanmoins, le biogaz se développe dans un contexte favorable puisqu'il y a une politique nationale qui soutient/impose la stabulation.

82 biodigesteurs ont été installés sur les 100 prévus en fin de projet mais 14 dossiers sont au niveau du SACCO : l'équipe du projet pense ainsi atteindre l'objectif de 100 en fin d'année. Les installations visitées au cours de la mission d'évaluation sont toutes fonctionnelles.

Photos 17 et 18 : bénéficiaires utilisant leur installation « biogaz »

L'appui aux crédits

Les crédits sollicités pour les groupements et les vétérinaires sont accordés sur business plan. Les intérêts négociés par l'équipe du projet sont plus intéressants que les 24% normalement appliqués (18% pour les techniciens vétérinaires, 16% pour les activités des groupements Imbaraga et 14% pour les bénéficiaires des bio-digesteurs). Le fonds de garantie déposé par le projet est néanmoins important : il correspond à 50% du montant du crédit accordé quand les SACCO demandent 20% pour un crédit « classique ».

Les crédits accordés aux groupements Imbaraga, techniciens vétérinaires et bénéficiaires des bio-digesteurs sont remboursés en majorité.

L'indicateur 14 du résultat 2 qui concerne le taux de groupements remboursant l'intégralité des crédits est donc atteint puisqu'il est de 95% quand le taux attendu en

année 2 est de 70%. En effet, seulement un groupement Imbaraga a rencontré des difficultés de remboursement et 9 groupements ont même terminé de rembourser leur crédit au moment de la mission d'évaluation.

De même et bien qu'il n'y ait pas d'indicateur pour le préciser, 13 techniciens vétérinaires sur les 14 ont remboursé ou remboursent leur crédit, ainsi que l'ensemble des bénéficiaires de biogaz. En effet, un seul vétérinaire ne respecte pas les délais de remboursement, malgré une augmentation de son revenu selon son propre témoignage. Ce n'est pas son bien qui a été mis en gage mais celui d'un ami, ce qui peut jouer sur la volonté de rembourser

L'appui aux ménages vulnérables

600 ménages vulnérables ont reçu un soutien du projet, comme cela était prévu à partir de l'année 2 (indicateur n° 7).

Les groupements solidaires rencontrés lors de la mission d'évaluation sont dynamiques. Les groupements de bénéficiaires 1ère et 2ème générations ont été constitués au même moment. Chaque groupement a débuté par la mise en place d'une tontine, avec l'aide du projet.

La dynamique de groupe a constitué une force permettant un bon taux de remboursement des animaux suivant le principe de la chaine de solidarité. De plus, pour les bénéficiaires de la 1ère génération, les femelles reçues étaient prêtes à être saillies (parfois même gestantes) et donc le remboursement a été rapide. Les ménages rencontrés pendant la mission d'évaluation ont ainsi tous conservé les animaux reçus et remboursé le nombre d'animaux demandé. Un bénéficiaire témoigne : « Si tu donnes à un voisin, tu renforces l'amitié donc ça ne pose pas problème. » Il n'y a pas d'indicateur précisant le taux global de remboursement des cheptels distribués bien que le remboursement soit suivi continuellement par l'équipe du projet.

Les bénéficiaires de la 1ère génération ont pu bénéficier pendant la 1ère année de la gratuité des soins pour les animaux distribués. Les bénéficiaires de la 2ème génération n'ont pas bénéficié de cette gratuité. Une minorité des ménages vulnérables poursuivent les soins vétérinaires après la 1ère année. Ainsi, lors d'un focus group avec 24 bénéficiaires, seulement 8 bénéficiaires ont témoigné continuer de pratiquer les soins réguliers sur leurs animaux. En effet, pour des ménages vulnérables, la priorité n'est pas de financer les soins pour les animaux et ils n'en ont aussi parfois pas les moyens.

Seulement 300 bénéficiaires ont reçu l'appui pour la construction de jardins maraîchers en raison d'une modification de stratégie (contre 600 prévus en année 2 selon l'indicateur 7). Pendant le suivi des premières constructions, l'équipe du projet a en effet réalisé que les jardins n'étaient globalement pas suffisamment entretenus, certains bénéficiaires (de l'ordre de 10 %) se servant même des briques du jardin pour une autre utilisation, détériorant ainsi l'ouvrage initial. L'équipe du projet a donc sensibilisé les 300 autres bénéficiaires pour l'installation d'un jardin sans construction en brique. La sensibilisation a aussi été accompagnée de formations. Les ménages vulnérables ont aussi reçu des plants d'arbres fruitiers. Les résultats concernant le

maraîchage et les arbres fruitiers sont mitigés. Ainsi, les jardins visités lors de la mission d'évaluation sont encore fonctionnels, mais majoritairement peu mis en culture. Les itinéraires techniques conseillés ne sont pas forcément respectés, les légumes feuilles étant par exemple semés à la volée. De même, en-dehors des fruits de la passion, les arbres fruitiers sont encore peu développés ou ont dépéri (notamment les avocatiers) en raison notamment d'une saison sèche plus longue que d'habitude.

Les ménages vulnérables bénéficiaires ont aussi été formés à la fabrication de fours améliorés. Les briques nécessaires à la construction des fours sont fabriquées par les groupements. 432 fours améliorés sont ainsi déjà installés sur les 600 prévus mais les installations continuent. Des ménages bénéficiaires de la 1ère génération rencontrés lors de la mission d'évaluation continuent ainsi de fabriquer des briques pour les bénéficiaires de la 2ème génération qui n'ont pas encore de fours améliorés.

Photos 19 et 20 : bénéficiaire et chèvres distribuées

3.5.3 Durabilité

Les techniciens vétérinaires rencontrés, de même que les groupements Imbaraga expriment leur souhait de renouveler leur demande de crédit pour augmenter leur activité. Cette volonté de renouveler le crédit, si elle est la preuve de l'intérêt et de la réussite des activités mises en place, constitue aussi un bon indicateur de la durabilité des activités menées par les techniciens vétérinaires et les groupements Imbaraga. De la même manière, les SACCO sont aussi prêts à continuer alors qu'ils

étaient difficiles à convaincre au départ. Le fait qu'ils soient désormais prêts à poursuivre le travail avec des groupements d'agriculteurs qu'ils considéraient avec circonspection constitue aussi un facteur important de durabilité.

Concernant les ménages vulnérables, les groupements de 2ème génération fonctionnent et sont dynamiques. Les groupements de 3ème génération sont parfois déjà prêts pour recevoir des animaux. Dans le district de Nyamagabe, pour la section de base IMBARAGA (organe d'IMBARAGA décentralisé au niveau des secteurs) de Kitabi, le remboursement des animaux pour les bénéficiaires de la 3ème génération a même déjà débuté. Ce bon fonctionnement des groupements et de la chaine de solidarité constitue aussi un gage de durabilité.

Une majorité des ménages vulnérables a aussi conservé jusqu'à présent les animaux distribués, ce qui permet d'être optimiste sur la durabilité de ces élevages.

Pour la durabilité des installations de biogaz, 12 réparateurs issus des bénéficiaires ont déjà été formés, sur les 18 réparateurs prévus. Ces réparateurs doivent notamment disposer d'un bio-digesteur et avoir des compétences en maçonnerie. Ainsi, Victor Ndikumagenge, rencontré lors de la mission d'évaluation, témoigne avoir été choisi comme réparateur car il a des notions en construction et qu'il y a plusieurs utilisateurs sur la colline où il habite. Il est maçon sans formation formelle. Il a reçu de la part du projet une formation théorique et pratique. Il a aussi reçu du matériel. Il témoigne aussi être capable de conseiller les autres et de réparer une panne quelle qu'elle soit.

Le partenaire local principal Imbaraga est un acteur indispensable de la durabilité. Imbaraga est une structure ancrée localement, bien structurée et très impliquée dans la réalisation des activités du projet, avec un bon suivi des activités des groupements de base. Elle a été renforcée par le projet en termes de compétences mais aussi de nombres de membres actifs.

Ainsi, fin 2015, les membres actifs du réseau Imbaraga dans la zone du projet sont estimés à 4950 alors qu'ils étaient estimés à 3900 en année 0. L'indicateur 16 du résultat 5 est donc quasiment atteint puisque le nombre de membres actifs attendus fin 2015 était de 5000.

Viviane, présidente d'une section de base témoigne que la section est le premier niveau de suivi, de recrutement et de mobilisation des membres ; c'est ce qui lie le projet avec les membres. Elle précise que le projet a renforcé les capacités de la section de base, qu'il leur facilite l'accès aux groupements de base et que le projet renforce la visibilité d'Imbaraga au niveau des membres et des autorités.

L'indicateur 17 du résultat 5 précise qu'un plan d'action à moyen terme existe et l'indicateur 18 que deux supports de capitalisation ont été réalisés.

3.5.4 Effets et impact

sur la santé animale

Le 1er effet du projet est l'amélioration de la couverture de santé animale et les changements initiés parmi les éleveurs pour une amélioration de la prise en charge de la santé animale de leurs animaux. Le technicien vétérinaire Sérama Védaste témoigne : « l'aide du projet lui a permis de faciliter ses déplacements et d'avoir plus de médicaments et donc de toucher plus d'éleveurs. Il achète les médicaments à un prix moins élevé car en plus grande quantité ». Un autre technicien vétérinaire rencontré pendant la mission d'évaluation précise qu'avant, pour se déplacer, il devait payer le taxi moto. Il pouvait aussi être en rupture de stock pour les médicaments. Il occupe aujourd'hui une plus grande zone grâce à la moto.

Ces changements ont eu des effets sur la santé animale. L'indicateur 5 du résultat 1 est ainsi atteint : le taux de mortalité des bovins a diminué, passant de 6% avant le projet à 2,8% fin 2015 (pour un taux de 4% prévu en année 2) et le taux de mortalité des petits ruminants a aussi diminué (passant de 10% avant le projet à 5,3% fin 2015 pour un taux de 6% prévu en année 2).

L'indicateur 6 du résultat 1 est aussi atteint puisque le taux de satisfaction des agro-éleveurs est estimé à 91%, pour un taux de satisfaction attendu de 75%, en 2015.

de biogaz et des fours améliorés

Le projet a aussi permis la diminution des dépenses d'achat de bois pour les bénéficiaires de l'installation de biogaz et fours améliorés. L'indicateur 11 du résultat 3 est ainsi atteint. En effet, le taux de diminution de la quantité de bois de chauffage consommée est estimé à 75,9% fin 2015 pour les ménages bénéficiaires du biogaz (quand le taux attendu est de 50%). Le taux de diminution de la quantité de bois de chauffage consommée est estimé à 32% fin 2015 pour les ménages bénéficiaires des fours améliorés (pour un taux attendu de 20%). Les bénéficiaires de bio-digesteurs interrogés témoignent ainsi dorénavant utiliser le bois seulement pour la cuisson du haricot.

Les bénéficiaires interrogés témoignent aussi d'une diminution de la pénibilité du travail pour chercher du bois et préparer les repas. L'indicateur 3 de l'objectif est ainsi atteint : 93% des femmes bénéficiaires des bio-digesteurs enquêtées fin 2015 estiment qu'il y a eu réduction de la pénibilité de tâches (contre 60% attendus). Les bénéficiaires interrogés précisent qu'il y a aussi un gain de temps sur la cuisson et la préparation des repas et que cela est d'autant plus vrai pendant la saison des pluies, période durant laquelle il est plus compliqué de préparer le feu avec du bois pas assez sec. Un mari rencontré pendant la mission d'évaluation précise aussi que maintenant il n'y a plus de traces de fumée sur les casseroles et qu'il peut facilement lui-même ouvrir le gaz et cuisiner sans avoir à nettoyer les casseroles.

L'installation de bio-digesteurs a aussi permis la diminution des problèmes respiratoires liés à la fumée. L'indicateur 12 a ainsi été atteint : fin 2015, 60,7% des

bénéficiaires de biodigesteurs estiment qu'il y a eu réduction des problèmes respiratoires et 82,1% estiment qu'il y a eu réduction des problèmes oculaires.

Les bénéficiaires mentionnent aussi l'amélioration de la qualité du fumier (du digestat issu du bio-digesteur) qui est directement utilisable.

pour les ménages bénéficiaires

Le développement de l'élevage auprès des ménages vulnérables a permis l'augmentation de la production agricole grâce à l'utilisation du fumier. L'indicateur 8 du résultat 2 est ainsi atteint : le taux d'augmentation de la production agricole est estimé à 55% fin 2015 quand un taux de 15% était attendu. L'augmentation de la production agricole grâce au fumier est aussi mentionnée par les autres bénéficiaires, membres de groupement Imbaraga, qui ont pu développer leur élevage grâce au projet EVE.

Le projet a aussi permis l'augmentation de la productivité numérique des animaux des ménages vulnérables. L'indicateur 9 est ainsi atteint : la productivité numérique des chèvres est estimée à 1,31 en année 2 contre 0,95 attendus ; la productivité numérique des porcins est estimée à 7,74 pour 4,5 attendus.

Néanmoins les revenus tirés de l'élevage pour les ménages vulnérables restent limités (il y a peu de vente) en raison d'un cheptel de départ limité et d'un taux de remboursement important.

De plus, le projet a permis l'amélioration du Score de Diversité Alimentaire des Ménages bénéficiaires (SDAM), qui est passé de 3,9 à 6,1 fin 2015 (indicateur 2 de l'objectif spécifique).

Les ménages soutenus par le projet qui parviennent à se payer les mutuelles de santé eux-mêmes ont évolué de 10% à 69% (indicateur 1 de l'objectif spécifique). Ce pourcentage est encore plus important pour les membres des groupes Imbaraga soutenus par le projet. En effet, les élevages mis en place dans le cadre du projet ont permis l'augmentation du revenu allant jusqu'à +699% pour les membres des groupements Imbaraga (indicateur 15). Selon les résultats des enquêtes menées fin 2015, pour un groupe de 45 ménages enquêtés composés de 231 membres de famille, 222 (soit 96,1%) disposent des mutuelles de santé payées à partir de ce revenu.

Pour l'accès au crédit

Le projet EVE a aussi permis l'accès au crédit à des acteurs qui n'y avaient pas accès auparavant. Les membres du groupement Imbaraga « Abishyizehamwe » ont ainsi témoigné en focus group qu'ils ne connaissaient pas la SACCO et que personne n'avait pris de crédit auparavant dans le groupement. Ils souhaitent maintenant contracter de nouveaux crédits plus importants, notamment pour des activités non agricoles. De même, lors d'un focus group auprès d'un groupement de Tare, parmi les 14 membres présents, 4 avaient des comptes à la SACCO mais

aucun n'avait pris de crédit car ils ne remplissaient pas les conditions, notamment en termes de fonds de garantie.

Jean-Paul, responsable adjoint d'une section Imbaraga nous confirme qu'il y a moins de procédures de crédit avec le projet qui prend en charge le fonds de garantie et que le taux d'intérêt est plus faible. Il rajoute que la garantie financière demandée par les SACCO pèse lourdement et que c'est le plus grand défi pour le groupement et ses membres.

Les responsables des SACCO rencontrés pendant la mission d'évaluation confirme aussi l'intérêt du partenariat avec le projet pour les SACCO : il a permis l'augmentation du nombre de coopérateurs, l'augmentation du nombre de membres qui demandent un crédit et les dépôts de garantie augmentent les capacités des SACCO. Pour le SACCO du secteur de Ntyazo, le responsable précise que pour l'année 2014, les crédits du projet représentent 12% de l'ensemble des crédits accordés dans l'année.

3.5.5 Le genre et l'environnement

La notion de genre est prise en compte à différents niveaux du projet EVE.
Les ménages vulnérables sont ainsi majoritairement des femmes. De plus, parmi les thèmes de formations dispensées à ces bénéficiaires figure le « genre et développement ». Ce thème vise spécifiquement à renforcer la complémentarité entre la femme et l'homme.
Le rapport intermédiaire 2015 précise aussi que « sur un total de 569 membres d'IMBARAGA renforcés dans le cadre du résultat 4, 354 (soit 62,21%) sont des femmes ».

Les bio-digesteurs et fours améliorés construits pour les familles ont un rôle important dans la vie de la femme car c'est majoritairement la femme qui est responsable de la préparation des repas et de la recherche du bois de chauffage. Le projet EVE a ainsi permis de réduire la pénibilité des tâches pour les femmes.

Le projet EVE a aussi des impacts sur l'environnement, notamment par la promotion du biogaz et des fours améliorés. En effet, le développement des installations de biogaz et des fours améliorés contribue à la réduction du bois de chauffage et ainsi à la protection des ressources forestières.
Le projet permet aussi une meilleure intégration entre les activités d'agriculture et d'élevage. De plus, les ménages ont été formés au compostage et accompagnés pour la production et l'utilisation du fumier organique. Cela permet notamment d'améliorer la fertilité des sols.

3.5.6 Recommandations

	Constats / leçons apprises	Recommandations	faisabilité / calendrier
1	Le projet a permis l'amélioration de la couverture de santé animale et des changements parmi les éleveurs. Le SVPP doit encore être renforcé.	Continuer les campagnes de sensibilisation des éleveurs sur l'importance de la santé animale à travers un appui aux services de l'Etat et aux VPP. Faire évoluer de nouveau la stratégie d'approche : il faut installer de nouveaux techniciens et plus seulement travailler avec ceux déjà en poste pour une amélioration nécessaire du maillage dans les 3 districts.	Forte / moyen terme
2	Les crédits accordés aux groupements Imbaraga, techniciens vétérinaires et bénéficiaires des bio-digesteurs sont remboursés en majorité. Les intérêts négociés par l'équipe du projet sont plus intéressants que les 24% normalement appliqués. Le fonds de garantie déposé par le projet est néanmoins important.	Renégocier les conditions de crédits auprès des SACCO, notamment en termes de diminution du montant de garantie, pour toucher plus de bénéficiaires. Les taux d'intérêt peuvent être discutés pour les bénéficiaires ayant déjà pris un crédit. Prévoir une nouvelle utilisation du fonds de garantie en continu, dès la fin du remboursement du crédit (certains crédits ont été remboursés dès 2015).	Forte / moyen terme
3	L'indicateur de remboursement des crédits ne concerne que les groupements Imbaraga.	Prévoir un indicateur sur le taux de remboursement des crédits pour l'ensemble des bénéficiaires.	Forte / court terme
4	Il n'y a pas d'indicateur sur le taux de remboursement et de conservation des animaux reçus par les ménages vulnérables.	Prévoir un indicateur sur le taux de remboursement et de conservation des animaux reçus par les ménages vulnérables.	Forte / court terme

5	Les revenus tirés de l'élevage pour les ménages vulnérables restent limités (il y a peu de vente) en raison d'un cheptel de départ limité et d'un taux de remboursement important.	Augmenter le nombre d'animaux distribués initialement pour un impact plus important sur l'amélioration de la situation des vulnérables et diminuer le taux de remboursement. Pour maintenir la dynamique de groupement, compléter les distributions d'animaux pour les bénéficiaires des générations suivantes et prévoir une stratégie de sortie.	Forte / court et moyen terme
6	Les ménages vulnérables ne poursuivent en majorité pas la prise en charge des soins des animaux après la première année de gratuité. Les résultats concernant le maraîchage sont mitigés.	Accompagner les groupements des ménages vulnérables à la mise en place d'un fonds pour les soins aux animaux et l'achat collectif de semences maraîchères. Poursuivre l'accompagnement des ménages vulnérables dans le domaine du maraîchage, prévoir des jardins écoles / pilotes.	Moyenne / moyen terme
7	Les ménages vulnérables proches des centres urbains sont moins impliqués dans les activités du projet, préférant chercher du travail ponctuel dans le centre urbain.	Travailler prioritairement avec les ménages vulnérables éloignés des centres urbains.	Forte / court terme
8	Les groupements de 3ème génération commencent à s'organiser pour recevoir les animaux issus des élevages des bénéficiaires de 2ème génération.	S'assurer dès à présent de la mise en place des groupements de 3ème génération dans l'ensemble des villages.	Forte / court terme

9	Le sensibilisation sur le biogaz chez les bénéficiaires fonctionne. Le biogaz permet de réduire les dépenses de bois de chauffage.	Continuer la sensibilisation des éleveurs sur le biogaz en mettant en avant les économies en termes de dépenses pour le bois de chauffage.	Forte / court terme
1	Le projet a formé des réparateurs pour prendre en charge les pannes éventuelles des bio-digesteurs. Les réparateurs n'ont pas toujours accès aux pièces de rechange.	Mettre en relation des réparateurs de biogaz avec des fournisseurs potentiels de pièces de rechange.	Forte / court terme
1	Les éleveurs connaissent des difficultés d'alimentation des bovins notamment pendant la saison sèche. Les bénéficiaires de bio-digesteurs peuvent parfois connaître des difficultés pour un accès régulier à l'eau.	Réfléchir à des activités pour soutenir l'alimentation des animaux, notamment bovins, pendant la saison sèche (cultures fourragères, techniques de conservation du fourrage). Inciter les bénéficiaires des bio-digesteurs à améliorer la récupération des urines quand cela est nécessaire. Réfléchir à des solutions d'accès à l'eau pérenne notamment lorsque le réseau publique connaît des disfonctionnements.	Moyenne / moyen terme

3.6 Objectif spécifique n°6 : projet DEPEL

Le Projet de Développement du Petit Elevage (DEPEL) est mis en œuvre au Burundi par VSF-B en partenariat avec UCODE-AMR depuis 2014. Pour son premier programme de trois ans au Burundi, le rayon d'intervention de VSF-B se limite actuellement aux quatre communes sur les neuf que compte la province de Ngozi située au Nord du pays.

L'objectif spécifique est intitulé : « les capacités des agro-éleveurs de quatre communes de la province de Ngozi à assurer durablement leur sécurité alimentaire et socioéconomique sont renforcées à travers l'élevage ».

Quatre résultats doivent permettre d'atteindre cet objectifs :

- la santé animale du cheptel est améliorée dans les communes d'intervention ;

- la sécurité alimentaire des ménages vulnérables est améliorée à travers une approche holistique ;

- les revenus des agro-éleveurs sont augmentés et l'insertion des femmes dans la sphère économique est favorisée à travers le développement des AGR liées à l'élevage ;

- les capacités des partenaires sont renforcées afin qu'ils puissent réaliser efficacement leur objet social et atteindre leurs objectifs de développement durable.

Le projet a débuté dans une période pré-électorale et des troubles politiques ont suivi les élections. L'année 2015 a été très difficile avec une crise socio-politique qui a entrainé davantage la paupérisation de la population. Ainsi, à peine sorti d'une crise socio-politique de plus de 10 ans, le Burundi éprouve encore des difficultés à stabiliser son économie et peine à assainir son climat politique.

Il était initialement prévu que l'évaluateur se rende sur le terrain au Burundi mais la situation socio-politique rendant compliqués les aspects administratifs de la visite, il a été décidé d'annuler le passage de la mission sur le terrain. L'appréciation critique et constructive des résultats qui suit est donc issue de l'étude de documents du projet et d'entretiens sur deux jours avec l'équipe du projet (trois cadres et trois animateurs) qui s'est déplacée au Rwanda.

3.6.1 Pertinence et cohérence

Le ministère de l'agriculture et de l'élevage, à travers la Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage (DPAE) et les services vétérinaires communaux ont été impliqués à différentes étapes du projet. Ils ont notamment joué un rôle dans l'identification et la formation des agents communautaires de santé animale (ACSA).

La méthodologie de sélection des ACSA est pertinente puisque ce sont les éleveurs qui ont été sensibilisés pour qu'ils puissent choisir eux-mêmes, à partir des critères définis par l'équipe du projet en collaboration avec la DPAE, les individus qui seraient renforcés par le projet pour devenir agents communautaires de santé animale.

Le projet DEPEL promeut une intervention holistique et multisectorielle pertinente basée sur le petit élevage. Une telle approche permet de toucher plusieurs des causes de pauvreté, notamment l'amélioration des moyens économiques et le renforcement de compétences. Ainsi, les ménages vulnérables sélectionnés reçoivent des formations en techniques d'élevage, compostage et jardinage ; des noyaux d'élevage (4 chèvres chacun) complétés par les appuis en construction des abris des chèvres, en soins de santé des chèvres et en installation des compostières et de jardins de cuisine.

Comme pour le projet précédent, le principe d'une chaîne de solidarité gérée par la communauté est pertinent : les bénéficiaires reçoivent des animaux du projet et doivent ensuite rembourser aux bénéficiaires suivants des animaux à partir des naissances issues de leur cheptel. La chaine de solidarité permet d'augmenter le nombre de bénéficiaires touchés par le projet et d'instaurer une dynamique au sein des communautés.

La structuration des ménages vulnérables en groupes solidaires est aussi très pertinente. Cela permet aux ménages vulnérables d'échanger ensemble et de s'entraider notamment à travers les tontines appelées Solidarité-Epargne-Crédit (SEC). La pression sociale du groupe est aussi importante pour assurer un bon taux de remboursement des animaux distribués. De plus, les bénéficiaires ayant effectué les remboursements de caprins (2 sur les 4) reçoivent des cartes de mutuelle de santé afin de faciliter leur accès aux soins, ce qui constitue un autre moyen d'incitation. Des activités d'alphabétisation ont aussi été menées auprès de certaines bénéficiaires analphabètes du projet organisés en groupements.

Au Burundi comme au Rwanda, la couverture zoo-sanitaire est initialement faible et la mise en place d'un service vétérinaire privé de proximité est donc pertinente. Le projet permet ainsi le renforcement des capacités techniques et matérielles des techniciens vétérinaires publics communaux et privés ainsi que des agents communautaires de santé animale (ACSA) qui offrent des services vétérinaires de proximité.

Il est aussi pertinent de permettre l'accès aux crédits aux agro-éleveurs désireux de mettre en place des AGR d'élevage car les agro-éleveurs, en-dehors du cadre du projet, ont des difficultés d'accès au crédit. Il est aussi pertinent que l'AGR d'élevage soit individuelle. L'accompagnement sur les techniques de production est assuré par UCODE-AMR, le financement et l'accompagnement des ménages membres de ces groupements sur les aspects de gestion de crédit sont assurés par UCODE - IMF.

3.6.2 Efficacité et efficience

Le cadre de concertation en santé animale est fonctionnel mobilisant la collaboration de la DPAE avec d'autres partenaires impliqués dans le secteur de l'élevage en province de Ngozi.

Le projet a aussi permis l'augmentation du taux d'ACSA fonctionnels avec 100 % des ACSA jugés fonctionnels dès l'année 2. Le projet appuie 27 ACSA : 13 nouveaux installés dans le cadre du projet et 14 installés dans le cadre d'un précédent projet. Leur formation en santé animale et technique d'élevage a été assurée par le responsable du service d'élevage de la DPAE.

Les ACSA sont appelés à faire la vermifugation des animaux et certains soins d'urgence. Lorsque les soins sont plus compliqués, ce sont les vétérinaires communaux et de zone qui interviennent. Mais il n'existe pas encore de protocole officiel sur les soins que peuvent pratiquer ou non les ACSA. Les ACSA jouent aussi un rôle en termes d'épidémiosurveillance.

Le projet a ainsi permis l'amélioration du taux de petits ruminants vermifugés : le 3ème indicateur du résultat 1 est quasiment atteint en année 2 puisque le taux est de 81,7 % pour un taux attendu de 86,6%. Ce taux est défini grâce à des enquêtes zootechniques auprès des éleveurs.

Les ACSA s'approvisionnent auprès des pharmacies officielles de Ngozi qui sont reconnues par le ministère. Le système est très contrôlé et il n'existe pas à la connaissance de l'équipe du projet de fraudes sur les produits vétérinaires. Les ACSA éprouvent néanmoins des difficultés pour avoir les médicaments régulièrement (ils ont reçu au départ un kit de la part du projet) car les distances peuvent être importantes entre leur zone et la pharmacie la plus proche. Les ACSA peuvent aussi rencontrer des problèmes de trésorerie pour racheter des médicaments en raison notamment de difficultés de paiement des soins de la part des ménages vulnérables.

A la fin de l'année 2015, au total ce sont donc 700 bénéficiaires vulnérables qui disposent d'un noyau d'élevage (de 4 chèvres) comme prévu dans le cadre logique du projet. Le 1er indicateur du résultat 2 est donc atteint. En effet, 400 bénéficiaires ont été servis directement par le projet en octobre 2014. En 2015 au mois de novembre, 600 chèvres ont été distribuées à 150 ménages vulnérables. Les derniers 150 bénéficiaires qui restaient ont reçu, eux, leurs noyaux caprins à travers la chaine de solidarité. Au mois d'octobre 2016, 320 bénéficiaires avaient terminé le remboursement des animaux.

Les 700 ménages bénéficiaires ont aussi reçu les autres appuis qui leur étaient destinés (chèvreries, paquets de produits vétérinaires de démarrage, jardins de cuisine, compostières, plants fourragers, renforcement de capacités via les formations et l'encadrement individuel dans les différents domaines programmés). La distribution de plants de légumineuses fourragères et semences maraichères et la formation liée (aménagement de jardins de cuisine) se sont faites en collaboration

avec les services de l'Etat. Les bénéficiaires ont aussi reçu des formations en zootechnie et santé animale : alimentation, reproduction, logement, prévention contre les maladies.

L'équipe du projet précise que la chèvre est un animal facile à élever et que les bénéficiaires ne rencontrent pas de difficulté. Le fumier issu de cet élevage est important pour les bénéficiaires : il y a eu une enquête sur l'évolution du rendement agricole et l'équipe du projet qui suit cette évolution assure que la production agricole a doublé voire triplé. Néanmoins, il n'y a actuellement pas d'indicateur dans le cadre logique concernant l'évolution du rendement agricole.

Les bénéficiaires qui ont déjà terminé les remboursements d'animaux se sont vus accorder en contrepartie des cartes mutuelles de santé. Le 2ème indicateur du résultat 2 est ainsi atteint : 40,4% des ménages vulnérables disposent d'une mutuelle de santé fin 2015 (contre 30 % prévu). En septembre 2016, ce taux a atteint 59,20 %. Néanmoins, jusqu'à présent, les mutuelles sont payées par le projet. Ce sera seulement en octobre 2016 que les 1ers bénéficiaires devront prendre en charge eux-mêmes les mutuelles de santé s'ils souhaitent poursuivre. L'équipe du projet assure un travail de sensibilisation auprès des bénéficiaires pour s'assurer de cette poursuite.

150 femmes provenant de 10 groupements féminins, ont été appuyées pour initier une AGR avicole avec 5 poules de race améliorée ou de race locale (ou les deux), un coq de race améliorée et des intrants d'élevage (aliments pour un mois et produits vétérinaires). Une mortalité importante des poules de race est survenue suite à l'apparition de la Newcastle car ces dernières n'avaient pas été vaccinées. La mortalité a été observée parfois deux jours seulement après les distributions. Les poules de race locale ont donc été remplacées par des poules de race améliorée.

Les femmes bénéficiaires de cette activité ont été confrontées à un problème de rentabilité. En effet, les poules de race améliorée exigent un aliment très équilibré à acheter dans une zone de fabrication. Cet aliment coûte cher et le prix a augmenté en cours de projet. De l'autre côté, le prix de l'oeuf n'augmente pas. Les bénéficiaires ont rencontré des difficultés pour accéder à ces aliments en raison de leur éloignement des sources potentielles d'approvisionnement, en plus du prix élevé de l'aliment. L'alimentation insuffisante des poules a causé la chute du taux de ponte et une baisse d'autant plus de la rentabilité de l'activité.

L'équipe du projet en collaboration avec les parties prenantes et les bénéficiaires a donc choisi de changer d'approche en prévoyant dorénavant un système d'élevage traditionnel amélioré, les poules de race améliorées étant progressivement remplacées par des poules de race locale avec un coq raceur (phase de réforme car le taux de ponte des poules de race améliorée est trop faible). Les poules de race locale s'adaptent mieux au milieu et sont plus faciles à nourrir avec la ration locale à base des aliments rencontrés sur place. Le coq de race améliorée est maintenu pour créer une race croisée suffisamment productive et adaptée. Cette nouvelle approche est encore trop récente pour que l'on puisse évaluer son efficacité.

L'appui des agro-éleveurs dans l'initiation des AGR liées à l'élevage avec l'octroi de micro-crédits a pris du retard en raison des perturbations entrainées entre autre par la crise politique et sécuritaire qui affecte le Burundi. Cette activité n'a réellement débuté qu'en 2016, trois mois avant la présente évaluation.

L'équipe du projet a établi un partenariat avec une institution de micro-finance qui n'a pas souhaité mettre en place une stratégie similaire à celle du Rwanda avec un fonds de garantie déposé par le projet (l'IMF exigeait des frais de gestion trop importants). Le projet, à travers UCODE-AMR, a donc déposé un montant auprès de l'IMF correspondant au montant total des crédits envisagés. Cette stratégie ne permet donc pas de bénéficier de l'effet multiplicateur des prêts accordés auprès d'une IMF. Le taux d'intérêt appliqué par l'IMF est de 15 %. 40 millions de Francs burundais ont ainsi été transférés à l'IMF mais seulement 23 millions 295 000 Francs burundais avaient été utilisés au moment de l'évaluation, correspondant à des prêts accordés auprès de 56 bénéficiaires.

Les AGR mises en place sont l'élevage bovin, caprin, porcin ou de volailles. Avant financement des AGR élevage, les bénéficiaires des micro-crédits ont d'abord reçu des formations en techniques d'élevage et en gestion des AGR (puis le crédit). Un suivi technique par UCODE-AMR et financier par UCODE-MF leur sont aussi assurés.

3.6.3 Durabilité

Le projet DEPEL est dans sa première phase et il est donc important de poursuivre les activités pour pourvoir s'assurer de la durabilité des effets du projet.

Néanmoins, comme cela est précisé dans le rapport intermédiaire 2015, le projet priorise les partenariats, le renforcement des capacités des bénéficiaires directs et intermédiaires, le recouvrement des coûts dans le cas des AGR ainsi que la redevabilité à travers les chaînes de solidarité, qui sont autant d'aspects importants pour la durabilité.

Le partenaire local principal est aussi un acteur important pour les aspects liés à la durabilité. Le résultat 4 concerne le renforcement des capacités d'UCODE-AMR et des autres partenaires du projet (notamment le DPAE). Le 1er indicateur du résultat 4 précise qu'il existe un nouveau projet en consortium avec VSF-B avec une composante élevage, sur financement de la FAO. Le 2ème indicateur précise qu'en 2015, UCODE-AMR a eu cinq partenaires techniques et financiers. Le 3ème indicateur du résultat 4 concerne le nombre de documents de capitalisation produits : 4 sont prévus en année 3, ce qui est beaucoup pour un projet dans sa première phase de 3 ans.

3.6.4 Effets et impact

Le soutien à un service vétérinaire privé de proximité a permis la réduction du taux de mortalité des petits ruminants. Le 4ème indicateur du résultat 1 est atteint puisque le taux de mortalité des petits ruminants est descendu à 7,4% en année 2 pour un taux de mortalité au départ évalué à 13% et un taux prévu en année 2 de 11,7%.

Les activités de lutte contre la vulnérabilité ont permis une amélioration du Score de Diversité Alimentaire des Ménages vulnérables (SDAM) en période de soudure. Le 3ème indicateur du résultat 2 est ainsi atteint. Le SDAM est passé de 5,3 avant le projet à 6,9 en année 2 (quand le score attendu était de 6,3). Ces activités ont permis un changement d'autant plus grand que les ménages soutenus par le projet étaient fortement vulnérables. L'équipe du projet mentionne que ces ménages ont pu notamment, grâce aux revenus générés par le activités mises en place dans le cadre du projet, acquérir des parcelles agricoles, payer les frais scolaires ou les mutuelles de santé.

Le 3ème indicateur du résultat 3 concerne l'augmentation de la part de revenu issu de l'élevage dans le revenu total des membres des groupements. Les données de la baseline ne portent que sur les groupements de femmes développant l'élevage de volailles. Des données seront disponibles en novembre 2016, pour les autres AGR soutenues aussi. Il sera nécessaire, comme cela est prévu par l'équipe du projet, de séparer les données concernant les groupements de femmes et les autres groupements.

Trois indicateurs permettront d'évaluer si l'objectif spécifique du projet a été atteint. Le 1er indicateur concerne l'amélioration de la sécurité alimentaire avec l'augmentation du taux d'enfant de moins de 2 ans mangeant plus de 2 fois par jour en période de soudure. Le deuxième indicateur concerne l'amélioration de l'accès à des soins de santé appropriés avec la diminution du taux de bénéficiaires ne pouvant avoir accès aux services sanitaires lorsque nécessaire. Le troisième indicateur concerne l'augmentation du taux de scolarité des filles et des garçons.

3.6.5 Le genre et l'environnement

Les bénéficiaires directs appuyés par le projet sont en majorité des femmes selon le témoignage des équipes du projet. Ainsi, 373 des 700 ménages vulnérables appuyés dans le cadre du résultat 2 (soit 53,3%) sont représentés par les femmes.

Le 4ème indicateur du résultat 3 concerne l'amélioration du pouvoir de décision des femmes appuyées au sein de leur ménage. Le taux de femmes estimant que leur pouvoir de décision est amélioré est ainsi de 43% en année 2 (pour un taux attendu de 41,6%).

A travers la promotion du petit élevage et l'intégration agri-élevage, le projet DEPEL permet notamment une amélioration de la fertilité des sols.

3.6.6 Recommandations

	Constats / leçons apprises	Recommandations	faisabilité / calendrier
1	Les ACSA s'approvisionnent auprès des pharmacies officielles à Ngozi reconnues par le ministère. Les ACSA éprouvent néanmoins des difficultés pour avoir les médicaments régulièrement car les distances peuvent être importantes entre leur zone et la pharmacie la plus proche.	Poursuivre l'objectif de travailler avec des coopératives dans la phase suivante pour mettre en place de nouvelles pharmacies vétérinaires.	Forte / moyen terme
2	Les ménages, notamment vulnérables, peuvent rencontrer des difficultés pour prendre en charge les frais liés aux soins des animaux.	Prévoir la création de fonds de santé animale au sein des groupements de bénéficiaires.	Moyenne / moyen terme
3	Les ACSA sont appelés à faire la vermifugation des animaux et certains soins d'urgence. Lorsque les soins sont plus compliqués, ce sont les vétérinaires communaux et de zone qui interviennent. Mais il n'existe pas encore de protocole officiel sur les soins que peuvent pratiquer ou non les ACSA.	Encourager la réflexion avec les autorités sur la mis een place d'un protocole officiel sur les soins que peuvent pratiquer ou non les ACSA.	Moyen / moyen terme
4	Dans un contexte différents, l'équipe du projet PAFEC du Mali a réalisé des documents de capitalisation sur l'élevage de volailles.	Prendre connaissance des documents de capitalisation du projet PAFEC au Mali.	Forte / court terme

5	Le projet a développé auprès des bénéficiaires vulnérables la culture de plantes fourragères, permettent l'alimentation du bétail mais aussi la fertilisation du sol.	Prévoir formations et appuis sur la conservation du fourrage ou sur la conservation et l'utilisation des semences fourragères.	Forte / moyen terme
6	Le fumier issu de l'élevage est important pour les bénéficiaires : l'équipe du projet assure que la production agricole a doublé voire triplé mais il n'y a actuellement pas d'indicateur concernant le rendement agricole.	Prévoir un indicateur concernant l'évolution du rendement agricole avec le développement de l'élevage.	Forte / court terme
7	La disponibilité en bois de chauffe constitue un problème dans la zone du projet.	Prévoir le développement de fours améliorés auprès des bénéficiaires du projet.	Forte / moyen terme

3.7 Objectif spécifique n°7 : projet KLDP Phase III

Le projet KLDP phase 3 est mis en œuvre dans les districts de Moroto et Kaabong, ciblant principalement les ménages agro-pastoraux. L'objectif spécifique est intitulé : « consolider l'amélioration de la sécurité alimentaire et du revenu des communautés agro-pastorales dans le Karamoja ».

Le projet a travaillé avec deux partenaires locaux : MADEFO dans le district de Moroto et DADO dans le district de Kaabong. MADEFO (Matheniko Development Forum) est une organisation communautaire enregistrée en Ouganda et opérant dans les districts de Moroto, Napak et Nakapiripirit depuis 2000. DADO (Dodoth Agro-Pastoral Development Organization) est une organisation communautaire enregistrée depuis 2005 après avoir été mise en place en tant qu'organisation locale en 1996 afin de travailler avec les pasteurs Karimojong dans le district de Kaabong. En tant que partenaires locaux principaux de VSF-B, DADO à Kaabong et MADEFO à Moroto ont été impliqués dans toutes les étapes de la gestion du cycle de projet, chaque organisation agissant selon son domaine d'expertise.

Pour atteindre l'objectif spécifique, cinq résultats intermédiaires sont mis en œuvre :

- les moyens de subsistance des ménages bénéficiaires sont diversifiés ;
- l'accès durable aux services de santé animale est amélioré ;
- le revenu tiré de l'élevage et des produits dérivés est amélioré à travers l'augmentation de la productivité et la commercialisation du bétail ;
- la gestion durable et le partage pacifique des ressources naturelles sont améliorés ;
- les organisations locales de la société civile sont renforcées et ont la capacité de fournir des services satisfaisants à leurs communautés.

L'évaluation du projet KLDP s'est faite seulement à partir des documents du projet fournis à l'évaluateur (rapports intermédiaires 2014 et 2015, rapport d'une mission de suivi courant 2015). L'appréciation critique et constructive des résultats de ce projet est donc très succincte et traite plus particulièrement les aspects d'efficacité du projet à partir des indicateurs renseignés fin 2015.

3.7.1 Pertinence et cohérence

Le projet adopte une approche collaborative et inclusive en impliquant divers services techniques en charge de la santé animale, la gestion de l'eau, la gestion des ressources naturelles et l'agriculture. L'équipe du projet s'est aussi assurée que les activités mises en œuvre soient cohérentes avec les programmes actifs dans la zone. Les services déconcentrés sont en particulier mobilisés dans le cadre des réflexions et du suivi concernant le projet.

Il parait pertinent d'appuyer les bénéficiaires dans la diversification de leurs sources de revenus, notamment à travers la mise en place et le support apporté aux VICOBA, formes de crédit-épargne communautaires permettant de développer des activités génératrices de revenu.

En ce qui concerne l'élevage, activité majeure dans la zone, il est pertinent que le projet s'attache à améliorer la situation sanitaire du troupeau par l'installation et l'appui à un réseau qui assure la détection des maladies et les soins au niveau des communautés. Ce volet s'associe à celui qui vise l'amélioration de la productivité du bétail et une meilleure valorisation lors de la vente des produits animaux afin de permettre aux bénéficiaires d'optimiser les revenus issus de leur cheptel.

Le projet met aussi en place les conditions d'une concertation autour d'une gestion pacifique et durable des ressources naturelles.

3.7.2 Efficacité et efficience

Il est fait mention, dans le cadre logique, de seulement un ou deux indicateurs pour chaque résultat.

Ainsi, concernant la diversification des moyens de subsistance des ménages bénéficiaires, l'indicateur 3 concerne le pourcentage d'augmentation de la part de revenus non liés à l'élevage au niveau des ménages bénéficiaires. L'indicateur 4 mentionne le nombre de ménages bénéficiaires engagés dans plus de 2 AGR non-liées à l'élevage. Le rapport intermédiaire 2015 mentionne une réduction significative pour ces deux indicateurs. Il a ainsi été observé une baisse de 14% dans les revenus non liés à l'élevage en comparaison avec l'année de base. La réduction est attribuée à la sécheresse et la perte de récoltes. Cela tend à monter que les activités autres que l'élevage restent majoritairement liées à l'agriculture. De même en 2015, 464 ménages étaient engagés dans au moins deux AGR non liées à l'élevage contre 550 l'année passée.

Concernant l'amélioration de l'accès durable aux services de santé animale, l'indicateur 5 concerne le taux de satisfaction des communautés bénéficiaires vis-à-vis des services de santé animale offerts par les associations d'auxiliaires vétérinaires soutenues. Le taux de satisfaction a augmenté par rapport à 2014 de 73% à 81% mais reste inférieur au taux attendus en année 2. Ce taux de satisfaction est plus élevé dans les sous-comtés avec des points de vente de produits

vétérinaires, ce qui tend à prouver l'importance d'un point de vente de produits vétérinaires pour l'efficacité du service vétérinaire de proximité.

Concernant l'amélioration des revenus tirés de l'élevage, l'indicateur 7 concerne l'augmentation de la productivité des troupeaux de bovins qui est estimée à 0,5 en année 2 contre pour une productivité attendue de 0,34. La productivité de l'élevage est donc au-delà des niveaux attendus, grâce aux activités des ACSA et associations ACSA et à l'amélioration des connaissances des éleveurs en matière zootechnique (200 éleveurs ont été formés sur des meilleures pratiques pour l'élevage de bétail et 10 fermiers modèles sont mis en place depuis le début du projet).

L'indicateur 8 a été atteint. Il concerne le nombre de bénéficiaires directs estimant que la part de revenus liés à l'élevage et aux sous-produits de l'élevage a augmenté de 20 euros ou plus depuis le début du projet. Ce nombre est passé de 17 en 2014 à 72 en 2015.

En outre, l'équipe du projet précise que des indicateurs additionnels reflètent qu'en 2015 le bétail a joué un rôle majeur en tant que stratégie d'adaptation à la crise, comme mécanisme d'assurance pour faire face à la situation sécurité alimentaire délicate : ainsi le taux d'exploitation du bétail a augmenté de 8% à 21% et les taux de vente de 3% à 6%.

Les aspects liés à l'amélioration de la gestion durable et le partage pacifique des ressources naturelles ne sont évalués qu'à travers un indicateur. Cet indicateur 9 est atteint puisque le nombre de communautés/ethnies partageant les zones de pâturages et points d'eau dans la région d'intervention suite à l'établissement d'accords intercommunautaires est évalué à 5 en 2015 pour 4 de prévu. L'équipe du projet rajoute que des conditions pacifiques ont prévalu dans la région pour la plupart de l'année 2015 grâce à l'engagement continu des communautés pastorales dans des dialogues de paix mais que malgré tout, vers la fin de l'année, le nombre de vols de bétail et les incidents de sécurité ont été en hausse.

3.7.3 Durabilité

Le renforcement des capacités des acteurs à la base est au cœur des stratégies de durabilité. Ainsi, au niveau communautaire, le projet soutient et assure le renforcement des capacités des associations communautaires de façon à ce qu'elles soient en mesure de fonctionner de manière autonome et de rendre des services à leurs membres après le terme du projet.

Le résultat 5 est intitulé « des organisations locales de la société civile sont renforcées et ont la capacité de fournir des services satisfaisants à leurs communautés ». L'indicateur 10 de ce résultat est le nombre d'activités de plaidoyer organisés par les partenaires sur des points critiques affectant leur membres. Cet

indicateur est atteint puisque 5 actions de plaidoyer ont été mises en place en 2015 contre 4 attendus, notamment sur la consolidation de paix transfrontalière et sur les droits des pasteurs.

L'indicateur 11 concerne le nombre d'initiatives/projets mis en œuvre par les partenaires locaux sans le support du projet. Cet indicateur est aussi atteint puisque les partenaires de VSF-B (DADO et MADEFO) ont été en mesure de mettre en œuvre 5 projets supplémentaires (pour 2 projets attendus en 2015) et de développer de nouveaux partenariats avec des ONG internationales (Mercy corps, Concern Worldwide, Pax Christi).

3.7.4 Effets et impact

Le soutien aux associations ACSA et l'établissement des points de vente de produits vétérinaires ont amélioré la qualité des services vétérinaires offerts aux éleveurs/ pasteurs, ce qui a eu pour effet d'améliorer l'état sanitaire des animaux. L'indicateur 6 du résultat 2, qui concerne le taux de mortalité liée à des pathologies au sein des troupeaux, est ainsi atteint. En 2015, le taux de mortalité moyen pour les bovins était de 5% pour un taux attendu de 9,3% et un taux de départ de 10,5%. La sécheresse de 2015 a aussi limité les possibilités de multiplication et propagation des agents pathogènes, ce qui pourrait aussi expliquer en partie la faible mortalité enregistrée au cours de l'année.

Le projet vise à augmenter les capacités de résistance aux chocs des populations du Karamoja à travers l'approche VICOBA qui fournit aux bénéficiaires un moyen d'affronter des chocs en permettant de diversifier les moyens de subsistance et de renforcer la résilience des membres. Ainsi, bien que 2015 ait été une année difficile pour les communautés du Karamoja avec des pertes de récolte significatives, les communautés se sont montrées plus résilientes qu'attendu. L'équipe du projet précise qu'il faut aussi y voir un effet des activités mises en œuvre dans la région.

Deux indicateurs permettront d'évaluer l'atteinte de l'objectif spécifique. Le 1er indicateur de l'objectif spécifique concerne le revenu des bénéficiaires, il est intitulé « au moins 50 % de foyers bénéficiaires ont une augmentation de 10% de leur revenu à la fin du projet ». Le 2ème indicateur de l'objectif spécifique est intitulé « le taux de malnutrition aigüe parmi les moins de cinq ans est réduit de 2% à la fin du projet ». Le rapport intermédiaire 2015 précise que bien que les indicateurs pour l'objectif spécifique n'aient pas été mesurés en 2015, il est connu que les revenus pour les ménages bénéficiaires ont diminué en 2015 en conséquence de l'échec des cultures suite à la sécheresse. Paradoxalement, les niveaux de malnutrition ont diminué comme mesuré par des agences spécialisées (UNICEF/PAM).

3.7.5 Le genre et l'environnement

Le projet a ciblé les femmes, notamment pour les formations sur de meilleures pratiques d'élevage et les distributions de chèvres Galla. Aussi, grâce à l'approche VICOBA, le projet a augmenté les opportunités pour les femmes de diversifier et augmenter leurs revenus, ce qui aurait permis d'améliorer leur autonomie, leur pouvoir de gestion et de décision au sein du ménage et de la communauté.

L'environnement, spécialement la savane boisée et la couverture herbeuse, est soumis à un stress sévère au Karamoja. Notamment, la plupart des communautés ont recouru à des stratégies d'adaptation non durables, comme la production de charbon de bois et la collecte de bois de feu pour la vente, ce qui a provoqué une dégradation de vastes territoires qui ont perdu l'essentiel de leur couverture végétale entraînant une érosion accrue. Le soutien du projet auprès de ces communautés a pour objectif de réduire la dépendance aux mécanismes d'adaptation négatifs par l'augmentation des revenus, ce qui constituerait un impact positif sur l'environnement.

4. CONCLUSION : APPRÉCIATION GLOBALE DU PROGRAMME

1/ Analyse globale selon les critères CAD

Pertinence et cohérence

Les activités sont majoritairement pertinentes et en cohérence avec les politiques nationales. Les institutions locales sont en effet toujours impliquées, notamment les mairies et services techniques déconcentrés de l'Etat. Par exemple, ICD au Mali étudie les plans quinquennaux des conseils communaux avant la mise en place de toute activité. Il y a aussi bien souvent un cadre de concertation au départ avec tous les acteurs pour la mise en place des activités des projets.

L'approche intégrée suivie par VSF-B et les partenaires locaux principaux est une stratégie pertinente. Les chaines de valeur sont prises en compte dans leur intégralité, de l'amont à l'aval, depuis le soutien à l'élevage (en prenant en compte l'alimentation et la santé animale) jusqu'à la vente de lait et du bétail. Cette stratégie est pertinente car indispensable à la réussite du programme.

Efficacité et efficience

La santé animale constitue une thématique centrale du programme de VSF-B. L'ensemble des projets a ainsi oeuvré pour la mise en place et/ou le renforcement de services vétérinaires privés de proximité (SVPP). La deuxième partie de cette conclusion est dédiée à la thématique de la santé animale.

L'alimentation du bétail est aussi une thématique importante du programme notamment avec la création ou le renforcement de banques d'aliments bétail (BAB). Ces BAB ont des résultats mitigés. C'est le cas pour le projet APROLAN : toutes les BAB rencontrées lors de la mission d'évaluation ne sont pas pleinement fonctionnelles, dans la mesure où le rôle de chacun des membres du comité de gestion (COGES) n'est pas toujours connu ni appliqué, les réunions ne sont pas tenues régulièrement, et les outils de suivi mal tenus. Le fort taux d'analphabétisme explique en partie cela. Néanmoins, le système d'achat-revente de l'aliment bétail est généralement maitrisé même si les marges faites par sac d'aliment vendu sont assez faibles. Les BAB peuvent aussi rencontrer des difficultés liées à la vente à crédit. C'est le cas aussi pour les BAB du projet PRODEL-K pour lesquelles les membres des COGES rencontrent des difficultés dans la tenue des outils de suivi. Les BAB installées dans le cadre du projet APEL-Dosso sont majoritairement fonctionnelles selon le rapport 2015.

Plusieurs projets interviennent dans l'amélioration de la vente du bétail. Le projet PRODEL-K a ainsi permis la mise en place du marché à bétail de Didiéni pour lequel le protocole de gestion entre la mairie et la coopérative d'éleveurs est appliqué. Le travail fait par ICD au préalable à la construction du marché au bétail a permis que la

gestion du marché se fasse aujourd'hui dans de bonnes conditions, selon les témoignages concordants de la coopérative d'éleveurs et de la mairie. Les utilisateurs du marché à bétail se disent satisfaits du marché. Le projet APEL-Dosso appuie aussi la bonne gouvernance de six marchés à bétail précédemment installés. 69 % des utilisateurs de ces marchés se disent satisfaits, ce qui est supérieur aux prévisions.

Plusieurs projets interviennent dans l'amélioration de la transformation et de la vente du lait. Les laiteries et centres de collecte de lait soutenus par ces projets reposent sur des coopératives d'éleveurs. Les coopératives d'éleveurs et laiteries sont généralement fonctionnelles mais les résultats économiques sont mitigés. Ainsi, la réussite des unités laitières soutenus par le projet APROLAN est variable, elle s'évalue en termes de réussite financière mais aussi de la quantité et de la qualité du lait collecté. La quantité de lait collecté par les centres de collecte est au-dessus des prévisions mais ce bon chiffre cache une grande disparité entre les centres. Pour 2015, le bilan financier dépasse aussi les prévisions. Pour le projet PRODEL-K, les mini-laiteries sont fonctionnelles mais l'indicateur concernant la quantité de lait collecté n'est atteint qu'à 70%. Cela s'explique notamment par la difficulté d'établir des relations contractuelles fiables entre les producteurs de lait et les mini-laiteries.

Le soutien aux activités d'élevage, au développement d'AGR mais aussi la lutte contre la vulnérabilité s'appuient généralement sur des groupements existants au préalable ou mis en place par les projets. Ces groupements sont généralement fonctionnels et permettent que des activités individuelles soient développées par leurs membres. Ainsi, pour le projet PRODEL-K, 30 groupements et 180 ménages vulnérables ont été accompagnés en partenariat avec des institutions de micro-finance. L'indicateur relatif à « l'évolution des fonds initiaux de roulement des AGR par groupement » est atteint. Pour le projet PAFEC, une majorité de femmes bénéficiaires membres des groupements féminins poursuit l'activité d'élevage et ont augmenté leur cheptel. Concernant les AGR mises en places au sien de ces mêmes groupements, le système de crédit rotatif fonctionne et les femmes respectent les délais de remboursement. Pour le projet EVE, les 600 ménages vulnérables soutenus sont organisés en groupements solidaires dynamiques. La dynamique de groupe a constitué une force permettant un bon taux de remboursement des animaux suivant le principe de la chaine de solidarité. Les groupements Imbaraga d'agro-éleveurs soutenus par le projet EVE sont aussi fonctionnels et dynamiques.

Les projets rencontrent des difficultés en Afrique de l'Ouest avec les institutions de micro-finance avec lesquelles des partenariats ont été établis pour le développement de ces activités. Il y a moins de difficultés pour les projets dans la région des grands lacs. Par exemple, pour le projet PRODEL-K, au moment de la mission d'évaluation, en raison des soucis rencontrés avec les structures de micro-crédit, sur les 30 groupements de départ, seulement 9 groupements sont toujours en lien avec la Banque Agricole du Mali. Pour faire face à ces difficultés, le projet a mis à disposition directe des fonds auprès de 15 groupements féminins. Au contraire, pour le projet EVE, le partenariat avec les institutions de micro-finance que sont les SACCO est

positif et les SACCO sont prêts à continuer de travailler avec le projet alors qu'ils étaient difficiles à convaincre au départ.

Effets et impact

Les impacts positifs du programme de VSF-B sont nombreux. Cela concerne les différentes thématiques du programme, en premier lieu la santé animale, comme cela est précisé dans la deuxième partie de cette conclusion. Ainsi, l'amélioration de l'état sanitaire des animaux a permis des changements positifs. Pour le projet APROLAN, des animaux en meilleure santé produisent plus de lait. L'amélioration de l'état sanitaire, couplé à un meilleur fonctionnement des centres de collecte a permis l'augmentation de la quantité de lait collecté. La qualité sanitaire du lait a aussi été améliorée. Ce constat est aussi vrai pour le projet PRODEL-K.

Le programme a également bien souvent atteint son objectif d'augmentation des revenus des ménages bénéficiaires. Par exemple, l'appui à la filière lait par le projet APROLAN a permis l'augmentation et la régularité du revenu des éleveurs. Les activités génératrices de revenus mises en place dans le cadre du PRODEL-K interviennent aussi dans l'amélioration du revenu des ménages bénéficiaires. Les AGR mises en place et l'élevage de volailles soutenus par le projet PAFEC ont entrainé une amélioration des revenus chez les bénéficiaires. Le projet EVE a lui permis la diminution des dépenses d'achat de bois pour les bénéficiaires de l'installation de biogaz et fours améliorés. Les bénéficiaires interrogés témoignent aussi d'une diminution de la pénibilité du travail pour chercher du bois et préparer les repas, ainsi qu'une diminution des problèmes respiratoires liés à la fumée. Pour le projet DEPEL, les activités de lutte contre la vulnérabilité ont permis une amélioration du Score de Diversité Alimentaire des Ménages vulnérables (SDAM) en période de soudure.

Durabilité

Les aspects liés à la durabilité sont pris en compte, d'autant plus pour les projets qui sont dans la 3ème phase qui constitue une phase de consolidation des acquis et de désengagement de VSF-B et du PLP. Cela passe notamment par des activités de renforcement de capacités auprès des acteurs locaux. Cela permet d'être optimiste sur la durabilité d'une majorité des effets du programme. Ainsi pour le projet PRODEL-K, la mise en place d'activités de renforcement de capacités a permis d'observer une bonne gestion pour la majorité des structures soutenues dans le cadre du projet. Une bonne gestion a aussi été observée pour les activités et les groupements mis en place dans le cadre du projet PAFEC, ce qui permet également d'être optimiste sur leur durabilité. Le projet APROLAN a aussi mis en place des activités de renforcement de capacités des différentes structures soutenues (coopérative d'éleveurs, BAB et CCL, groupements féminins) mais ces structures ne sont pas encore autonomes. Le projet APEL-Dosso, dans sa 3ème phase, a également insisté sur les aspects de durabilité.

Les partenaires locaux de VSF-B ont un rôle primordial à jouer en terme de durabilité des effets du programme, que ce soient les Partenaires Locaux Principaux mais aussi les autres partenaires locaux d'exécution, les services techniques déconcentrées (STD) des Ministères en charge de l'élevage, les groupements de bénéficiaires (groupements féminins, groupements des ménages vulnérables, coopératives d'éleveurs,…) et les Services Vétérinaires Privés de Proximité. VSF-B a une réelle stratégie d'implication des ses partenaires et de renforcement de leurs capacités.
Il ressort de l'analyse de la durabilité des effets des différents projets que la stratégie de VSF-B permet un bon niveau d'appropriation de l'intervention par les différents partenaires. En premier lieu, les PLP ont en charge l'exécution du programme. Si les PLP sont des structures assez différentes en fonction des pays d'intervention, elles ont néanmoins toutes en charge d'autres projets, d'autres activités qui leur permettront de continuer de jouer leur rôle après la fin des projets avec VSF-B. Chaque PLP met néanmoins en avant la particularité du partenariat avec VSF-B qui ne se limite pas à un rôle de financement mais aussi d'accompagnement sur la durée. Cette accompagnement a systématiquement permis de renforcer les PLP qui ont tous une forte capacité pour pérenniser les effets et impacts du programme.
Les autres partenaires ont aussi un rôle à jouer dans cette pérennisation. Les groupements de bénéficiaires ont ainsi été accompagnés en terme de gestion. Même s'il reste encore aujourd'hui des besoins liés notamment à des taux d'analphabétisme importants, les groupements de bénéficiaires sont majoritairement en bonne voie pour atteindre un niveau d'autonomie satisfaisant.
De même les Services Vétérinaires Privés de Proximité sont accompagnés pour devenir autonome. Comme cela est présenté dans la deuxième partie de cette conclusion, le SVPP nécessite des AE formés, accompagnés par un vétérinaire et ayant accès aux produits vétérinaires.
Les STD ont aussi un rôle à jouer dans la pérennisation des actions, effets et impacts du programme. Ceux-ci sont impliqués par VSF-B et bénéficient aussi de renforcement de capacités et de moyens. Néanmoins, les moyens des services de l'Etat sont généralement faibles, ce qui rend difficile la bonne application de leur rôle de suivi et de contrôle.
Ces bons niveaux d'appropriation des projets par les partenaires sont notamment permis par le fait qu'au cours de l'exécution du programme, plusieurs actions de renforcement de capacités ont été mises en œuvre. Cette stratégie de renforcement des capacité et d'appropriation a été prévue dès le démarrage de l'intervention. Concrètement, différentes actions de formations ont été mises en place pour chaque catégorie d'acteurs. Les services de l'Etat ont été systématiquement impliqués pour les séances de formation auprès des bénéficiaires.

Le genre et l'environnement

La notion de genre est fortement prise en compte par l'ensemble des objectifs spécifiques du programme de VSF-B. Ainsi, le projet PAFEC s'adresse principalement aux femmes et vise à renforcer leurs capacités propres et leurs revenus. Les projets PAFEC et PRODEL-K, en accompagnant le développement d'activités génératrices de revenus spécifiquement pour les femmes, permettent de renforcer le rôle des femmes au sein des ménages. La notion de genre est prise en

compte à différents niveaux du projet EVE : les ménages vulnérables sont majoritairement des femmes et les bio-digesteurs et fours améliorés construits pour les familles ont un rôle important dans la vie de la femme car c'est majoritairement la femme qui est responsable de la préparation des repas et de la recherche du bois de chauffage. Le projet EVE a ainsi permis de réduire la pénibilité des tâches pour les femmes. Pour le projet APROLAN, la notion de genre fait l'objet d'un résultat dédié : « l'autonomie des femmes productrices de lait local est renforcée ». Le projet APEL-Dosso oeuvre pour une meilleure implication des femmes dans les commissions foncières.

Les enjeux environnementaux sont aussi pris en compte par le programme. Notamment, une majorité des projets permettent une meilleure intégration entre les activités d'agriculture et d'élevage pour une amélioration de la fertilité des sols. Aussi, le soutien de plusieurs projets a pour objectif de réduire la dépendance aux mécanismes d'adaptation négatifs (notamment la coupe et la vente du bois et du charbon de bois) par l'augmentation des revenus. Cela constitue un impact positif sur l'environnement car ces mécanismes d'adaptation négatifs sont un facteur important de déboisement. Ainsi, les femmes bénéficiaires des AGR des projets Prodel- K et PAFEC rencontrées pendant la mission d'évaluation témoignent avoir, depuis la mise en place du projet, abandonné les activités de coupe et vente du bois. Le projet EVE a aussi des impacts sur l'environnement par la promotion du biogaz et des fours améliorés. En effet, le développement des installations de biogaz et des fours améliorés contribue à la réduction du bois de chauffage et ainsi à la protection des ressources forestières. Les enjeux environnementaux sont aussi pris en compte par le projet APEL-Dosso, notamment en termes de sécurisation des espaces pastoraux et des ressources naturelles en général.

2/ La santé animale : une thématique transversale au programme

VSF-B et les partenaires locaux principaux ont suivi une approche intégrée pour l'ensemble du programme. Les chaines de valeur sont ainsi prises en compte dans leur intégralité, de l'amont à l'aval, depuis le soutien à l'élevage (en prenant en compte l'alimentation et la santé animale) jusqu'à la vente de lait et du bétail. La santé animale est ainsi une des bases de cette stratégie et constitue une thématique centrale du programme de VSF-B. La thématique de la santé animale est pertinente et même indispensable pour l'atteinte des objectifs spécifique et global du programme. En effet, l'amélioration de l'état sanitaire des animaux permise par les activités de VSF-B dans le domaine de la santé animale est une condition indispensable à l'amélioration des conditions de vie des éleveurs, car des animaux en meilleure santé produisent plus.

Ainsi, l'ensemble des projets a oeuvré pour la mise en place et/ou le renforcement de services vétérinaires privés de proximité (SVPP). Ces SVPP sont en règle générale basés sur des auxiliaires d'élevages (AE) issus des communautés et choisis par les bénéficiaires, sous la responsabilité d'un vétérinaire privé et en lien avec les services de l'Etat. Les vétérinaires privés peuvent aussi être accompagnés de techniciens vétérinaires. Les AE ont été formés et accompagnées par les projets, de même que les vétérinaires et techniciens vétérinaires. Les SVPP soutenus par le programme

sont fonctionnels et le taux de satisfaction des utilisateurs de ces services est toujours très élevé.

Chaque projet a néanmoins adapté le SVPP au contexte local, aux conditions du pays et aux difficultés rencontrées. Ainsi, les auxiliaires d'élevage rencontrés au Niger sont fonctionnels notamment dans la mesure où ils pratiquent régulièrement des soins aux animaux, sont en contact avec les éleveurs mais aussi les services de l'Etat et l'auxiliaire privé quand il existe, et renouvellent régulièrement leur stock de médicaments. Le SVPP mis en place dans le cadre du projet PRODEL-K s'appuie sur des vétérinaires accompagnés de techniciens et des vaccinateurs villageois de volailles (VVV). Les vétérinaires privés rencontrés lors de la mission d'évaluation sont en lien avec les bénéficiaires. Selon le témoignage de la coordination du projet, sur les 12 vétérinaires installés et/ou appuyés par le projet, 10 sont encore pleinement en activité. La principale difficulté des vétérinaires reste la couverture de l'ensemble de leur zone et l'accès à leur service pour les éleveurs les plus éloignés. Le projet PAFEC a aussi mis en place des vaccinateurs villageois de volailles et organisé des fonds de santé au sein des groupements féminins. Ces fonds de santé fonctionnent dans la mesure où l'ensemble des groupements rencontrés lors de la mission d'évaluation témoigne conserver ce fonds et continuer de l'utiliser. Le projet EVE a soutenu des techniciens vétérinaires par une subvention et la facilitation de l'accès au crédit. 17 techniciens vétérinaires (parmi lesquels 3 installés lors d'un précédent projet) sont ainsi opérationnels et ont augmenté leur activité grâce au projet.

L'analyse de la thématique de la santé animale nous permet aussi de tirer plusieurs leçons. Notamment, la supervision de la part d'un vétérinaire privé est importante pour la réussite du SVPP. Ainsi, le rapport 2015 du projet APEL-Dosso précise que plus de 40% des AE deviennent peu fonctionnels à Dosso à cause de la faible réactivité du vétérinaire privé. La formation des auxiliaires et l'accès aux produits vétérinaires sont aussi indispensables. Ainsi, pour le projet KLDP, le taux de satisfaction des utilisateurs du SVPP est plus élevé dans les sous-comtés avec des points de vente de produits vétérinaires, ce qui tend à prouver l'importance d'un point de vente de produits vétérinaires pour l'efficacité du service vétérinaire de proximité.

L'organisation d'un SVPP efficace constitue un aspect important de la durabilité des bonnes conditions d'élevage et donc de l'amélioration des conditions de vie des éleveurs.

Les impacts positifs du programme de VSF-B, en ce qui concerne la santé animale, sont nombreux. Pour tous les projets, la mise en place et l'appui à un SVPP fonctionnel a permis l'amélioration de l'état sanitaire des animaux. L'amélioration de l'état sanitaire des animaux a permis des changements positifs, tels que l'amélioration de la production de lait. L'amélioration de l'état sanitaire des animaux, couplé à un meilleur fonctionnement des centres de collecte a en effet permis l'augmentation de la quantité de lait collecté. Le projet DEPEL a permis l'amélioration du taux de petits ruminants vermifugés et plus généralement la diminution du taux de mortalité des petits ruminants. Le suivi des activités par l'équipe du projet et la mise en place d'un SVPP a aussi permis une amélioration de la productivité numérique chez les petits ruminants.

III. ANNEXES

ANNEXE 1 : liste des principaux entretiens individuels ou en groupe

ANNEXE 2 : calendrier de la mission

ANNEXE 3 : liste des principaux documents consultés

ANNEXE 4 : termes de référence de la mission et cadre logique du projet

ANNEXE 1 : liste des principaux entretiens individuels et de groupe

Echange skype avec Eddy Timmermans, Expert Programmes, siège VSF-B

Mali (PAFEC et PRODEL-K)

Entretien individuel avec Gilles Vias Franck, directeur pays, VSF-B

Entretien individuel avec Traoré Fatoumata Samaké, directrice ICD

Entretien individuel avec Mallé Moussa, chargé suivi/évaluation, ICD

Prodel-K

Entretien de groupe avec le chargés de programme, les cadres et animateurs du projet

Entretien avec Dembadia Sila Maga, directeur régional DRPIA

Entretien avec Moussa Nguele, directeur DSV

Entretien avec Samba Sangaré, président de la coopérative d'éleveur et gestionnaire de la mini-laiterie de Souban

Focus group avec 5 membres de la coopérative d'éleveurs et banque d'aliment bétail de Toulomadjo

Entretien avec Diadji Diafing Dialla, président du conseil de cercle à Kolokani

Entretien avec Boubakar Ben Mety, vétérinaire chef secteur de Kolokani

Entretien avec le maire et le régisseur des recettes de Didieni

Focus group avec 5 éleveurs de la coopérative de Didiéni

Entretien avec 2 femmes vulnérables

Entretien avec le vétérinaire privé, mandataire de Kolokani

Focus group avec 8 membres de la coopératives d'éleveurs de Badenko

Entretien avec 3 membres et le gérant de la laiterie de Badenko

Entretien avec Brinima Coulven, vétérinaire

PAFEC

Entretien de groupe avec le chargés de programme, les cadres et animateurs du projet

Focus group avec 20 membre du groupement féminin « Benkadi »

Entretien avec le maire de Yelekebougou

Entretien avec le VVV de Bengadi

Entretien avec 8 membre du groupement féminin de Bengadi

Entretien avec Sekoué Drago, vétérinaire mandataire à Kati

Entretien avec les intermédiaires commerciaux de Mindjourou

Entretien avec 3 femmes vulnérables de Kalifabougou

Focus group avec 5 membres du groupement féminin de Kalifabougou
Focus group avec 12 membres du groupement de femmes de Mindjourou
Entretien avec les 2 VVV de Mindjourou

Niger (APROLAN et APELDOSSO)

Entretien individuel avec Altiné Moussa Amadou, Coordinateur Suivi et Evaluation, Afrique de l'Ouest
Entretien individuel avec Amadou Sayo, directeur pays, VSF-B

APROLAN

Entretien individuel avec le chargé du projet APROLAN
Entretien avec le gérant du centre de collecte d'Hamdallaye
Entretiens avec les collecteurs de lait du CC d'Hamdallaye
Focus group avec 14 membres de la coopérative d'éleveurs « UPROLAIT »
Focus group avec 11 membres du groupement féminin de Fêtto Bokki
Entretien avec un auxiliaire d'élevage d'Hamadallaye
Entretien avec le maire de Hamdallaye
Entretien avec le directeur départemental de l'élevage de Kollo et son adjoint
Entretien avec 4 membre du CA de la coopérative de Kollo
Focus group avec 6 collecteurs du CC de Kollo
Entretien avec 4 auxiliaires d'élevage de Kollo
Focus group avec le groupement féminin de Gangazougou
Entretien avec le gérant du CC de Kollo
Entretien avec 3 membres du GF qui gère la mini-laiterie de Balitari à Niamey
Focus group avec 16 membres du GF Koné Béri
Entretien avec un auxilaire et collecteur
Entretien avec le vétérinaire responsable du SVPP de Say
Entretien avec 4 membres du groupement féminin de Say
Entretien avec 3 membres de l'associations des producteurs laitiers de Say
Entretien avec un auxiliaire de Say
Entretien avec la productrice de lait de chamelle à Niamey

APELDOSSO

Entretien de groupe avec le chargé de programme et un cadre du projet APELDOSSO.

Rwanda (EVE)

Entretien individuel avec Denis Ripoche, Directeur régional, Région des grands lacs, VSF-B

Entretien individuel avec Martin Steel, directeur pays, VSF-B

Entretien de groupe au siège d'Imbaraga avec Jouvénal Musine, chargé de programme ; Martin Nzamugoroa, coordinateur Imbarga Sud et Joseph Gafaranga, secrétaire général d'Imbaraga.

Entretien avec Désiré Bimenyimana, chargé du programme EVE et avec les cadres du programme Kaneza Ancille, Jean Hemelintwali, Jean-Claude Ngizwenayo, Kalisa Jean Claude, Léonard Gashonga et Mbayire Maurice.

Focus group avec 5 membres du groupement Abishyizehamwe

Entretien avec Viviane, présidente de section de base Imbaraga

Entretiens individuels avec 3 bénéficiaires du groupement Abishyizehamwe

Entretien avec Jean-Paul, responsable adjoint section Imbaraga

Focus group avec 8 membres du groupement Abishyizehamwe

Focus group avec 15 personnes du groupement de Tare

Visite et entretiens auprès de 4 membres du groupement de Tare

Rencontre avec les autorités du districit de Butare Huye : Léon Pierre Kayitare, coordinateur des partenaires de développement et Aristide Kalisa, vétérinaire du district.

Entretien avec le coordinateur des partenaires de développement et vétérinaire du district de Nyanza

Victor Ndikumagenge, bénéficiaire biogaz et réparateur

Entretien avec un bénéficiaire qui s'est retiré du programme biogaz

Entretiens individuels avec 5 bénéficiaires biogaz

Entretiens individuels avec 2 bénéficiaires biogaz et un réparateur

Focus group avec 20 personnes d'un groupe de vulnérables

Visites et entretiens individuels avec 6 membres de ce groupe

Focus group avec 24 vulnérables et visite-entretien avec 4 ménages vulnérables

Entretiens individuels avec 3 bénéficiaires du district de Huye

Entretien avec Nibarere Annonciata, district de Huye

Entretien avec un cadre d'un SACCO du secteur de Ntyazo

Entretien avec Mme Jeanette Kubwimana, gérante SACCO

Entretiens individuels avec 3 techniciens vétérinaires.

Burundi (DEPEL)

Entretien avec Patient Burume, gestionnaire projet DEPEL et représentant VSF-B et Ndikumana Dieudonné, gestionnaire projet DEPEL à UCODE-AMR

Entretien individuel avec Nizina Jean-Bosco, chargé des aspect socio-économiques et suivi/évaluation, UCODE-AMR

Entretiens individuels avec 3 animateurs : Salvator Ndayiragije, Athanase Nibizi, Zacharie Minani.

ANNEXE 2 : calendrier de la mission

Mission en Afrique de l'Ouest

DATE	ACTIVITES
04/09/2016	Voyage domicile - Bamako
05/09/2016	Briefing - entretiens avec les équipes de VSF-B et ICD Préparations des visites de terrain
06/09/2016	Visite et entretiens autour de Kolikoro
07/09/2016	Visite et entretiens dans la zone de Kolokani Entretiens et visite du marché à bétail de Didiéni
08/09/2016	Visite et entretiens autour de Kolokani / zone PAFEC Kati
09/09/2016	Visite et entretiens autour de Kita
10/09/2016	Visite et entretiens autour de Faladjé
11/09/2016	Réunion de restitution Voyage Bamako - Niamey
12/09/2016	Entretien avec le chargé du projet APROLAN et le chargé de suivi et évaluation.
13/09/2016	Entretiens avec l'équipe du projet, préparation des visites de terrain
14/09/2016	Visite et entretiens dans la zone de Hamdallaye
15/09/2016	Visite et entretiens autour de Niamey et de Kollo
16/09/2016	Visite et entretiens autour de Niamey
17/09/2016	Visite et entretiens autour de Say
18/09/2016	Analyse de données er réunion de restitution
19/09/2016	Voyage Niamey - domicile

Mission au Rwanda

DATE	ACTIVITES
10/10/2016	Voyage domicile - Kigali
11/10/2016	Briefing avec le directeur régional de VSF-B Entretiens au siège d'Imbaraga Trajet de Kigali - Butare
12/10/2016	Réunion - entretiens avec l'équipe du projet EVE Entretiens et visite dans la zone de Mbazi
13/10/2016	Visite et entretiens dans la zone de Nyanza
14/10/2016	Visite et entretiens dans la zone de Tare
15/10/2016	Visite et entretiens dans la zone de Kibilizi / Nyanza
16/10/2016	Analyse des données Préparation de la réunion de restitution
17/10/2016	Visite et entretiens dans la zone de Tare Réunion de restitution des premiers résultats de l'évaluation du projet EVE
18/10/2016	Entretiens avec l'équipe du projet DEPEL
19/10/2016	Entretiens avec l'équipe du projet DEPEL Debriefing avec le directeur régional de VSF-B
20/10/2016	Trajet Butare - Kigali Réunion de restitution des premiers résultats à l'ambassade de Belgique
21/10/2016	Voyage Kigali - domicile

ANNEXE 3 : liste des principaux documents consultés

Rapport intermédiaire 2014, VSF-B, avril 2015

Rapport intermédiaire 2015, VSF-B, avril 2016

Programme triennal VSF-B / DGD, 2014-2016

Documents et tableaux de suivi des différents projets

document de capitalisation PAFEC, VSF-B / ICD

Rapport de monitoring PRODEL-K, Gilles Vias VSF-B, décembre 2015

Rapport synthèse de revue annuelle du PAFEC III, Amadou SAYO, VSF -B, mai 2015

modules de formation PAFEC

Fiches de suivi et d'enquêtes 2015, ICD

Rapport d'activité 2015 de la plateforme d'innovation des acteurs de la filière lait local de Niamey, mars 2016

Rapports de missions suivi / contrôle projet APROLAN et APELDOSSO

Rapport de monitoring projet APELDOSSO, Christian Dovonou, VSF-B, mai 2016

Rapport de monitoring projet APROLAN, Altiné Amadou Moussa , VSF-B, mars 2013

Document de capitalisation SVPP Niger, ministère de l'élevage du Niger

SDDEL, ministère de l'élevage du Niger, mai 2013

EVE biogaz project, intermediate review and evaluation report, ENEA, janvier 2016

Documents de capitalisation du projet EVE, en cours de rédaction

Documents de capitalisation du projet DEPEL sur l'approche vulnérable et l'aviculture, UCODE-AMR, 2016

Rapport DEPEL de septembre 2016, UCODE-AMR

Report of the discovery and monitoring mission of KLDP, Déthié Faye, VSF-B, juin 2015